



Septième séance

Jeudi 11 juin 2009, 10 heures

Présidence de M. Allam et de M. Palma Caicedo

RAPPORTS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL: DISCUSSION (SUITE)

Original arabe: Le PRÉSIDENT (M. Allam)

Nous poursuivons aujourd'hui la discussion générale sur les rapports du Président du Conseil d'administration et du Directeur général.

Original chinois: M. XU (travailleur, Chine)

La crise financière mondiale, et sans guère de précédents causée par l'effondrement du crédit aux Etats-Unis à continué d'avoir une incidence sur tous les pays. Cette crise a entraîné une crise sociale et de l'emploi L'OIT et tous ses Etats Membres ont adopté des mesures pour faire face à cette crise. Le rapport du Directeur *Faire face à la crise mondiale de l'emploi: Une reprise centrée sur le travail décent* constitue une bonne base pour nos discussions à cette session de la Conférence.

Afin de faire face à la crise financière actuelle, le gouvernement de la Chine a pris en temps voulu des mesures d'ajustement dans le cadre de ses politiques macroéconomiques et introduit un ensemble de mesures visant à dynamiser la demande interne, à promouvoir la croissance économique, à créer des possibilités d'emplois et à améliorer la vie des gens. Les syndicats du peuple ont toujours placé les travailleurs au cœur de leurs activités et agissent sans relâche dans les domaines suivants.

Il s'agit, tout d'abord, de maintenir la croissance économique et de promouvoir le progrès social. Les travailleurs chinois ont toujours joué un rôle de premier plan dans le développement national. Les syndicats chinois ont lancé des campagnes nationales pour les mobiliser et les inciter à contribuer au développement économique, à la préservation l'énergie et à la réduction des émissions.

Ensuite, il s'agit de promouvoir les pactes sociaux et d'accroître la paix sociale. Les syndicats chinois défendent très activement les pactes sociaux avec les employeurs dans le cadre des efforts que les syndicats déploient pour promouvoir le développement des entreprises et protéger les droits des travailleurs. Nous demandons instamment aux entreprises de s'acquitter de leurs responsabilités sociales en évitant de détruire des emplois et de diminuer les salaires, et en payant les salaires ponctuellement. Nous encourageons également les travailleurs à œuvrer avec les employeurs pour surmonter ces temps difficiles car cela est tant dans l'intérêt des travailleurs que des entreprises.

Troisièmement, nous nous efforçons de favoriser la création d'emplois et d'améliorer la vie des gens. Les syndicats chinois ont adopté un plan d'action national qui vise à aider des centaines de millions de travailleurs ruraux migrants à trouver un emploi. Nous avons également lancé un programme d'emploi, le *Sunshine Employment Project*, pour les diplômés de l'université issus de familles ouvrières, lequel a déjà permis d'aider 100 000 diplômés à trouver un emploi. Par ailleurs, nous offrons une formation à la création d'entreprises, des microcrédits, des services de placement ainsi qu'une aide financière aux travailleurs pauvres.

Quatrièmement, il s'agit d'élaborer des programmes de formation et d'améliorer l'employabilité. Les syndicats chinois ont mis au point des programmes très complets pour améliorer les qualifications.

La Fédération des syndicats de Chine a organisé des programmes de formation dans 2 000 instituts de formation pour des travailleurs de tout le pays et a créé des centres de démonstration de formation pour les travailleurs ruraux migrants ainsi que 113 centres de formation pour accroître l'employabilité des travailleurs.

Le défi est mondial. Pour faire face à cette crise, nous devons faire preuve de confiance, de coopération, de responsabilité, et tous les pays et la communauté internationale doivent agir conjointement. Par conséquent, je ferai les propositions suivantes.

Tout d'abord, promouvoir la croissance économique pour parvenir au développement commun. Cette crise financière a entraîné de grandes difficultés et a eu des conséquences graves sur les travailleurs de tous les pays, notamment des pays en développement. Afin de parvenir à un développement durable, nous devons stimuler la croissance économique. Les pays développés devraient assumer leurs responsabilités et adopter des mesures plus actives, pour ouvrir leurs marchés, renforcer leur aide au développement, accroître les transferts de technologies vers les pays en développement et favoriser le développement commun de tous les pays, y compris des pays en développement.

Ensuite, nous devons préserver les droits des travailleurs et réaliser le travail décent. Les syndicats chinois estiment qu'en temps de crise, plus que jamais, il est impératif de donner la priorité aux travailleurs. Nous devrions accorder davantage d'attention aux moyens de subsistance des travailleurs et protéger véritablement leurs droits. A ce stade, tous les pays devraient adopter des politiques d'emploi plus actives et des mesures concrètes pour

garantir le droit des travailleurs à l'emploi. Dans le même temps, nous devrions redoubler d'efforts pour protéger les salaires, élever le niveau de sécurité sociale, améliorer les conditions de santé et de sécurité au travail, protéger les droits économiques et au travail des travailleurs et promouvoir le travail décent.

Troisièmement, nous devons renforcer le dialogue social et conjuguer nos efforts pour surmonter la crise. Les syndicats de différents pays, au nom des travailleurs, devraient promouvoir les pactes sociaux avec les employeurs pour faire face à cette crise. Les syndicats devraient demander instamment aux employeurs de maintenir les emplois, de payer les salaires et les cotisations sociales en temps voulu et dans leur intégralité et d'assurer une formation aux travailleurs en période de sous-production. Les partenaires sociaux devraient s'efforcer sans relâche de promouvoir le dialogue social et de régler les différends du travail au moyen de consultations de façon à favoriser la création de relations professionnelles harmonieuses et agir ensemble pour sortir de la crise.

Quatrièmement, nous devons renforcer la coopération et les échanges afin que cela bénéficie à tous. Il faudrait veiller à ce que les pays en développement aient davantage leur mot à dire afin que les échanges et la coopération soient homogènes. Nous devons faire en sorte que les pays en développement puissent s'exprimer et participer davantage aux interventions visant à surmonter la crise mondiale et, notamment, à partager les bonnes pratiques et les expériences. Tous les pays devraient adopter des attitudes ouvertes et coopératives, lutter contre toutes les formes de protectionnisme, transformer cette crise en une occasion d'agir et créer les conditions de la reprise économique mondiale.

Ces quatre-vingt-dix dernières années, depuis sa création, l'OIT a joué un rôle important dans la promotion du développement commun et dans la défense de la paix mondiale et dans la réalisation de la justice sociale. Les syndicats chinois, comme toujours, agiront de manière responsable et constructive avec les travailleurs et les syndicats du monde entier pour défendre l'objectif noble de la paix, du développement, de la coopération et de la défense des droits des travailleurs afin de garantir un meilleur avenir pour le monde du travail.

Original espagnol: M. LACASA ASO (employeur, Espagne)

C'est pour moi un grand honneur de pouvoir m'exprimer devant la plénière de la Conférence au nom des employeurs espagnols.

L'OIT est une organisation que je connais bien et en laquelle je place toute ma confiance. Je crois fermement en effet que l'OIT est à même de créer des espaces de dialogue et de contribuer à la formulation de solutions aux problèmes qui touchent actuellement le monde du travail.

Nous sommes confrontés à une crise économique mondiale, qui a sur l'emploi des répercussions très néfastes et qui touche l'Espagne de plein fouet.

L'ordre du jour de la présente Conférence a été modifié, très judicieusement à mon sens, pour permettre un débat ô combien nécessaire et pertinent sur la crise.

Qu'il me soit permis de formuler ici quatre observations. Nous autres employeurs espagnols sommes toujours convaincus que l'économie de marché est source de progrès. Nous sommes conscients des difficultés liées à la lutte contre les inégalités so-

ciales, tout particulièrement dans les pays en développement, a fortiori en temps de crise. Toutefois, l'expérience nous a montré que le moteur principal pour une bonne redistribution des richesses, c'est la croissance économique, une croissance reposant sur des bases solides et durables qui dépendent de l'économie de marché.

L'instauration de mécanismes de protection sociale peut contribuer à un renforcement de la cohésion sociale. Il faut bien garder à l'esprit cependant que, dans ce domaine, les systèmes les plus efficaces ont toujours reposé sur un développement économique ou industriel préalable.

J'aimerais insister en deuxième lieu sur un aspect tout aussi important, à savoir que la mondialisation n'est pas à l'origine des inégalités sociales qui persistent malheureusement dans de nombreuses régions du monde. Nous devons convaincre bien au contraire qu'une intégration économique bien gérée permet d'atteindre un niveau de protection sociale et d'emploi élevé, comme en atteste l'expérience de nombreux pays dont l'Espagne. Il est par conséquent essentiel de ne pas oublier le potentiel en termes de progrès social de l'ouverture des marchés. Revenir au protectionnisme ou à l'interventionnisme serait, à nos yeux, faire un pas en arrière et retarder d'autant l'issue de la crise. Face à cette menace d'un interventionnisme excessif, nous n'insisterons jamais assez sur l'importance qu'il y a à respecter la liberté des individus et promouvoir l'esprit d'entreprise. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions enregistrer des progrès dans les domaines sociaux et économiques et faire reculer la pauvreté et les inégalités.

En troisième lieu, et comme je l'ai indiqué déjà, je tiens à souligner que nous sommes préoccupés non seulement par les effets immédiats de la crise mais aussi par notre capacité à relancer la création d'emplois une fois qu'elle sera achevée. Cette reprise dépendra de la propension de nos systèmes de relations professionnelles à s'adapter à la nouvelle donne.

Je relève enfin que la session de la Conférence pourrait déboucher sur l'adoption d'un plan d'action pour l'emploi, ou Pacte mondial pour l'emploi, selon le titre choisi en définitive, qui définira les moyens pouvant être mis en œuvre par les pays pour venir à bout de la crise. La valeur ajoutée de la coopération au niveau international peut être très considérable en effet. Toutefois, nous devons nous assurer que ce pacte ambitieux repose sur des bases adéquates et que son contenu est conforme aux besoins véritables de notre économie et au mandat particulier de l'OIT. Il ne faut pas oublier en effet que l'équilibre des finances publiques est à la base d'une croissance durable, et des exemples nombreux attestent hélas qu'un endettement excessif et la création d'emplois non productifs peuvent aboutir à un recul sur le plan social.

En guise de conclusion, j'aimerais mettre en exergue l'importance du dialogue social en tant qu'instrument de reprise économique. Notre pays a derrière lui une longue histoire de concertation entre les organisations d'employeurs, les syndicats et le gouvernement. Dans une période à ce point difficile, nous redoublons d'efforts pour préserver le dialogue social, gage à nos yeux de paix et de stabilité sociale – autant d'éléments indispensables à la promotion de l'investissement – mais aussi de création d'emploi. Nous pensons également que le dialogue social constitue un outil propre à assurer la

modernisation continue du cadre juridique. A ces fins, nous devons faire preuve d'un esprit ouvert et constructif, nécessaire si nous voulons relever les défis posés par la situation actuelle sans retombées négatives, mais aussi d'une maturité suffisante, qui doit nous amener à assumer pleinement les responsabilités qui sont les nôtres.

Original anglais: M. STØRE (ministre des Affaires étrangères, Norvège)

Permettez-moi de vous féliciter à l'occasion de l'ouverture de cette Conférence importante, ainsi que pour les rapports présentés dans le cadre de cette Conférence.

Quatre-vingt-dix ans après que l'OIT ait surgi des cendres de la première guerre mondiale, il a fallu une autre crise historique pour que notre Organisation se trouve au premier plan des affaires internationales, et c'est bien là sa place car, en définitive, les affaires internationales se préoccupent de préserver les intérêts des peuples et les emplois décents sont de la plus haute importance tant pour nos vies à tous que pour l'opinion que nous avons de nous-mêmes.

Jour après jour, nous constatons qu'aucun défi, quel qu'il soit, ne peut être relevé au seul niveau national. Nous avons vu que la cupidité et la mauvaise gestion, d'où qu'elles viennent, peuvent menacer partout les travailleurs, où qu'ils se trouvent.

Pour répondre à cette situation, nous devons adopter des mesures collectives et plus cohérentes qui transcendent les clivages institutionnels.

Permettez-moi donc de formuler trois remarques.

Tout d'abord, laissons le marché nous servir, mais pas nous dominer. Neuf mois après la faillite de *Lehman Brothers*, il apparaît aujourd'hui très clairement que la cause profonde de cette crise ne se trouve pas uniquement dans la crise des subprimes sur les prêts hypothécaires aux Etats-Unis. D'autres déséquilibres mondiaux, notamment dans les domaines des transactions commerciales et financières, ont permis à l'incendie de prendre. En bref, nous avons aussi assisté à un changement dans l'équilibre des pouvoirs sur le marché du travail. L'offre et la demande sont importantes pour le marché, certes, mais la réglementation des droits et des obligations l'est aussi. Comme une longue expérience nous l'a appris dans mon pays, une promotion et une protection efficaces des droits des travailleurs sont fondamentales pour garantir des revenus et des résultats justes et équitables et favoriser ainsi la bonne santé de l'économie.

La mondialisation, qui repose sur la révolution indissociable de la déréglementation et de la technologie, a permis une intégration mondiale bienvenue incluant les principales économies émergentes. Ainsi, des millions d'individus ont pu sortir de la pauvreté et trouver du travail. Toutefois, il s'en est suivi une rapide augmentation de l'offre de main-d'œuvre au niveau mondial et, dans de nombreux pays, un changement considérable dans l'équilibre des pouvoirs entre le travail et le capital, au bénéfice de ce dernier.

Cette tendance a été renforcée par une réglementation insuffisante des marchés du travail et l'incapacité de promouvoir et de protéger les droits des travailleurs. Ainsi, si la mondialisation a offert à des millions de personnes des revenus et des emplois, on a constaté un énorme écart entre leurs rémunérations et leurs droits sociaux tandis que l'on

assistait, au cours de la même période, à une explosion des profits à l'échelle planétaire.

Il est facile aujourd'hui de conclure que cette situation ne pouvait pas durer. Cette forme de mondialisation déréglementée n'était ni moralement acceptable ni politiquement ou économiquement viable. Le moment est donc venu pour nous de tirer les enseignements de ce qui a été fait et de regarder devant nous pour tenter de parvenir à trouver un consensus sur la marche à suivre. Ce qui m'amène à ma deuxième remarque.

L'OIT et l'Agenda du travail décent sont conçus sur mesure pour aider à préserver les moyens de subsistance des populations ordinaires, en les protégeant contre le capitalisme «de casino» et les marchés mal gérés.

Bien que ceux qui travaillent dans le secteur informel soient encore trop nombreux, l'emploi formel est la principale source de revenus et de dignité pour la grande majorité des personnes de par le monde.

La Déclaration de l'OIT de juin dernier sur la justice sociale pour une mondialisation équitable a envoyé un message fort. Négliger les droits des travailleurs, soit sous forme de stratégie protectionniste implicite, soit pour améliorer la compétitivité, n'est ni acceptable ni judicieux si l'objectif est de mettre en place une économie dynamique et moderne. L'histoire nous offre tous les enseignements nécessaires en nous montrant que les pays qui investissent dans le capital humain et qui traitent les travailleurs – hommes et femmes à égalité – comme des ressources clés, sont ceux qui l'emportent. Les droits des travailleurs et les normes du travail sont essentiels à la démocratie et à l'autodétermination. Pour l'OIT, le dialogue social et le tripartisme entre travailleurs, employeurs et gouvernements, favorisent la coopération et la légitimité des politiques économiques à l'échelle nationale et internationale. Les éléments dont nous disposons sont probants. Des régimes de protection sociale avisés et négociés déplacent la charge de l'ajustement sur la société dans son ensemble au lieu de la faire peser sur le travailleur individuel ou sur l'entreprise. En d'autres termes, l'OIT et nous tous ici réunis pour soutenir son programme, disposons d'un élément clé pour préserver une économie mondiale ouverte. Nous nous réjouissons de participer à la discussion de la semaine prochaine sur le Pacte mondial pour l'emploi qui vise à favoriser la création d'emplois et la protection sociale comme solution d'avenir.

Ma troisième remarque est la suivante: les gouvernements, dans le cadre d'un large dialogue avec les parties prenantes de l'économie internationale, tant les employeurs que les employés, doivent jouer un rôle de chef de file pour faire en sorte que la communauté internationale ne répète pas l'erreur consistant à ignorer l'OIT et les messages importants qui sont les siens. A partir de la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale et de notre propre expérience en Norvège, notre gouvernement a lancé une stratégie en sept points visant à renforcer les droits des travailleurs à travers le monde.

En septembre dernier, j'ai accueilli une conférence internationale à Oslo avec les partenaires sociaux, les syndicats et les responsables de milieux d'affaires du pays. Le Directeur général Juan Somavia et le Directeur général de l'OMC, Pascal Lamy, faisaient partie des 250 participants venus de plus de trente pays, rassemblés pour évoquer cette déclaration pionnière de l'OIT sur la justice sociale

pour une mondialisation équitable. Lors de cette conférence, nous nous sommes engagés à redoubler d'efforts pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes dans le cadre des OMD et de la campagne-témoin lancée par le Danemark pour l'OMD3. En bref, les efforts visant à améliorer la situation des femmes sur le marché du travail doivent être encore renforcés et non pas être revus à la baisse au cours de la crise que nous traversons actuellement.

En guise de conclusion, je dirai que comme nous l'avons dit en octobre dernier à Oslo, la clef du succès de cet agenda est l'amélioration de la cohérence dans toutes les institutions concernées. Il faut parvenir à une plus grande harmonisation des priorités politiques des gouvernements et des institutions.

Ce que nous préconisons à l'OIT doit être en phase avec ce que nous préconisons à la Banque mondiale, au FMI et à l'OMC, et vice versa. Nous avons besoin d'instances appropriées pour garantir une telle cohérence, tant au niveau national qu'international. En effet, la cohérence ne saurait être partielle, ces deux termes étant contradictoires. Une approche cohérente de l'Agenda du travail décent porte non seulement sur les questions relatives à la main-d'œuvre et aux échanges commerciaux, mais concerne également l'ensemble des questions qui présentent pour le monde un caractère d'urgence, notamment les droits de l'homme et la lutte contre les changements climatiques.

Original anglais: M^{me} CHARALAMBOUS (ministre du Travail et de l'Assurance sociale, Chypre)

Je tiens tout d'abord à féliciter le Directeur général du BIT pour la qualité de son rapport, qui est tout à fait approprié et fondamental, vu les défis auxquels nous sommes confrontés.

Après plusieurs années de croissance, nous avons assisté, au cours des six derniers mois, à une détérioration rapide de l'économie mondiale, due à la crise économique. Ce ralentissement économique est le plus important depuis la Grande Dépression de 1929.

Les effets de la crise économique se manifestent à l'échelon national et international. Actuellement, l'environnement économique et social se caractérise par un recul des taux de croissance dans de nombreux pays, une réduction de la demande de produits sur le marché intérieur et international, un manque de liquidités, des difficultés au niveau du financement et une hausse radicale du chômage.

Les gouvernements et les partenaires sociaux doivent s'attaquer à la crise économique et à ses conséquences, aux niveaux national et international, d'une manière efficace et collective et en étant socialement responsables. Dans la gestion de la crise, nous devons en même temps prendre des décisions et promouvoir des actions pour que cela ne se reproduise pas à l'avenir. Il ne fait aucun doute que nous devons rétablir l'équilibre entre l'économie productive réelle et le capital.

Nous devons renforcer le cadre de surveillance, en reconnaissant que l'autorégulation de l'économie et du marché ne suffit pas. La situation actuelle prouve, aujourd'hui plus que jamais, qu'il y a une interaction entre les économies et nous oblige à travailler de façon systématique et concrète pour parvenir à une mondialisation équitable.

Il ne s'agit pas simplement du temps qui sera nécessaire pour surmonter la crise, mais de l'impact de cette crise sur nos concitoyens. Nous devons dé-

finir un objectif commun sans qu'il y ait des répercussions sociales et sans creuser les inégalités économiques à l'échelon national et mondial. Il est fondamental que nous adhérions tous aux objectifs du travail décent, en accomplissant cette tâche.

Même si notre pays n'a pas été gravement touché par la crise, nous devons rester vigilants. En février 2009, le gouvernement a lancé un plan d'action d'urgence, contenant des mesures ciblées, dont l'objectif est de maintenir la croissance économique et le taux d'emploi élevé et d'apporter un soutien aux couches de la population qui sont les plus vulnérables à la crise. Dans le secteur de l'emploi, les mesures comprennent l'établissement d'un mécanisme de contrôle pour évaluer l'évolution du marché de l'emploi, l'intensification du soutien apporté par les services publics de l'emploi pour faciliter les transitions sur le marché de l'emploi, la promotion de programmes de formation d'urgence à l'intention des personnes qui se retrouvent au chômage à cause de la crise, et la mise en place d'un mécanisme d'inspection pour lutter contre l'emploi illicite de main-d'œuvre.

La meilleure option pour le gouvernement chypriote est de soutenir le plein emploi en mettant en place des programmes de formation continue pour les travailleurs sous-employés dans des entreprises qui tentent de survivre, au lieu d'encourager la réduction des heures de travail et leur remplacement par des prestations de chômage. Nous pensons que la préservation des droits fondamentaux des travailleurs, la lutte contre le travail précaire où les conditions d'emploi sont défavorables et l'élaboration de solutions pour éviter la déflation, tout en soutenant les entreprises et en évitant les pertes d'emploi, sont une tâche difficile, mais un élément essentiel dans une stratégie globale.

En tant que gouvernement, nous sommes attachés aux valeurs de la coopération tripartite et du dialogue social, qui sont des éléments essentiels d'une bonne gestion de l'impact de la crise à l'échelon national et mondial.

Comme le souligne le Directeur général dans son rapport, nos tentatives pour remédier à la crise et les efforts que nous déployons pour accélérer la relance nécessitent une approche globale. Le Pacte mondial pour l'emploi réunit les principaux moyens d'action possibles pour stimuler l'emploi, élargir la protection sociale et renforcer la sécurité sociale, dans l'élaboration de politiques nationales de relance. Il est bien évident que cela ne constitue pas une seule solution «applicable à tous les cas», mais un ensemble d'options viables pour les décisions à prendre au niveau national.

Malgré la diversité et les différences qui existent dans chaque pays, le problème principal que nous devons examiner est le même pour tous. La crise économique mondiale nous concerne tous. Il est fondamental que les gouvernements s'attachent aux principes de solidarité sociale et de respect des droits des travailleurs et au principe d'égalité, qui nous guideront pour sortir de la crise.

Nous ne devons pas permettre à la crise de faire des perdants et des gagnants. Nous devons concentrer nos efforts pour sortir de la crise sans ajouter de nouvelles inégalités dans notre société.

Original anglais: M^{me} SUNDNES (travailleuse, Norvège)

Je remercie le Directeur général pour son rapport qui donne une bonne analyse de la crise.

Personnellement, ce qui me préoccupe en ce qui concerne ce rapport est le peu de place accordée à l'égalité homme-femme. La crise économique frappe toujours les femmes en premier, nous le savons. C'est la raison pour laquelle il est important que les syndicats, les employeurs et les gouvernements n'oublient pas la stratégie que nous avons mise sur pied en matière d'égalité de traitement entre hommes et femmes.

N'oublions pas non plus que ce n'est pas la concurrence qui nourrit cette crise mais l'absence de demande. Ainsi, les réductions de salaire envisagées dans certains cas ne font qu'aggraver la crise. Les gens ont moins d'argent, consomment moins, de sorte que les gouvernements auront moins de recettes fiscales.

Il existe des différences de rémunérations considérables dans nos sociétés. L'écart s'est d'ailleurs creusé ces derniers temps, bien que la productivité ait augmenté. Alors quelle est la solution? Il ne s'agit pas de s'engager dans une spirale à la baisse en ce qui concerne les salaires. Nous savons que ce n'est pas une bonne solution.

Je suis convaincue que les gouvernements doivent assumer leurs responsabilités, se doter de véritables stratégies, de véritables politiques économiques afin de garantir un niveau de revenus suffisant aux travailleurs et de soutenir le système des négociations collectives. Les employeurs ont une responsabilité particulière en ce qui concerne la bonne gestion de leurs entreprises et ils doivent être conscients du lien étroit qui existe entre gain de productivité et nécessité d'augmenter les salaires, d'une part, et de l'importance du dialogue social et des négociations collectives, d'autre part.

Les employeurs et les syndicats doivent accorder la priorité absolue à l'égalité des salaires. Il est inacceptable que la crise remette en cause les acquis en la matière. Nous avons mené de vastes discussions en Norvège sur ce sujet. La crise est largement due à l'attitude irresponsable du secteur financier. Nous avons décidé qu'il n'y aurait pas de gel de salaires pour les employés ordinaires.

Le gouvernement a demandé aux banques qui bénéficient d'aides financières publiques de geler les salaires et les primes de leurs dirigeants. Je pense que cela est nécessaire pour rétablir la confiance dans les institutions financières.

Aujourd'hui notre priorité est d'éviter que le chômage n'explose. Le taux de chômage n'est pas très élevé en Norvège mais il a beaucoup augmenté au cours des six derniers mois. Je pense donc qu'il faut favoriser toutes les initiatives fondées sur la coopération et la solidarité pour lutter contre le chômage.

Notre système est basé sur le modèle nordique, dans lequel l'unité prime l'individualisme et la protection des salariés l'emporte sur le dumping social. Le gouvernement norvégien a pris un certain nombre de mesures fortes. Grâce à des investissements publics ciblés, la montée du chômage est bien moins forte que dans les pays où les gouvernements tardent à assumer leurs responsabilités.

Des mesures ont été prises en ce qui concerne la formation professionnelle. Effectivement, je pense que les salariés ont plus que jamais besoin de cette formation pour pouvoir développer leurs compétences et pour pouvoir s'adapter à une nouvelle situation professionnelle. D'autre part, il est crucial d'investir dans la recherche, l'innovation et dans des mesures particulières dans le domaine du ren-

dement énergétique, en particulier dans le secteur des transports. De telles mesures peuvent stimuler l'emploi, contrer la crise et nous enrichir tous à long terme.

Au début de l'année, la guerre au Proche-Orient a choqué l'ensemble de la communauté internationale. Nous avons assisté aux bombardements dans la bande de Gaza qui ont entraîné la mort de près de 1 400 personnes et ont blessé plus de 5 000 Palestiniens. Israël a découpé la Rive occidentale en mettant en place plus de 500 points de contrôles militaires et en construisant un mur, ce qui réduit la probabilité d'un accord de paix au Proche-Orient.

Des milliers de personnes travaillant en Israël ne peuvent plus se rendre au travail; elles doivent quitter leur domicile au milieu de la nuit pour être à l'heure au travail en raison de ces nouveaux contrôles. Des ambulances transportant des malades sont arrêtées et retardées, des femmes enceintes sur le point d'accoucher n'arrivent pas à temps à l'hôpital. Il faut mettre fin à ces violences.

Pour finir, je remercie le Directeur général d'avoir inscrit la question de l'égalité hommes-femmes à l'ordre du jour. Je pense effectivement qu'il est crucial de nous concentrer sur l'égalité hommes-femmes dans le suivi de la question intitulée «Travail décent pour les travailleurs domestiques» en 2010 et 2011.

Par ailleurs, je pense que nous devons tous nous inspirer des résultats des discussions menées cette année et en tirer les leçons nécessaires au niveau national. Nous pourrions ainsi concilier théorie et pratique pour garantir une vie et un travail décent aux travailleuses.

Original anglais: M. K.V. SATHASIVAM (ministre des Ressources humaines, Malaisie)

Nous nous réunissons cette année dans un contexte difficile, celui de la crise mondiale. Des années durant, le modèle capitaliste de l'économie moderne s'est réfugié derrière le principe selon lequel une croissance optimale est basée sur une économie de marché libéralisée dans laquelle les forces du marché déterminent la direction et la nature de l'économie. Tandis que des réglementations du système et d'autres politiques gouvernementales ont été mises en place, et que la libéralisation du marché a été vue comme la marque de fabrique d'une économie tournée vers l'avenir, le marché a bénéficié d'une indépendance totale. Malheureusement, la crise mondiale récente a montré que, aux mains d'hommes d'affaires trop zélés et capables de prises de risques irresponsables, ce système de liberté sans restrictions pouvait mener à l'effondrement du modèle économique.

L'effet cumulé de ces prises de risques pouvait entraîner une véritable explosion, et nous assistons justement à une nouvelle manifestation d'un tel phénomène.

Bien qu'un certain nombre de pays parmi nous aient fait preuve de prudence et aient opté pour une gestion prudente de l'économie, les liens d'interdépendance internationaux font que nous pouvons être victimes des agissements de pays situés à des milliers de kilomètres.

La crise économique mondiale, qui trouve son origine dans les pays industrialisés, s'est répandue partout dans le monde. Nous sommes tous plus ou moins frappés.

Alors que nous tentons actuellement de faire collaborer les institutions afin de minimiser l'impact de la crise et de relancer nos économies, je pense qu'il est temps maintenant de réfléchir à d'autres modèles économiques possibles, qui protègent la liberté de marché tout en s'assurant qu'elle ne remette pas en cause l'ensemble du système économique mondial et qu'elle ne pas soit source de chômage et de pauvreté.

La nouvelle économie mondiale, sous l'impulsion de la mondialisation et des accords de libre-échange, était supposée démanteler les barrières du protectionnisme et devait permettre une meilleure rétribution de la richesse. Les intentions étaient certes nobles mais dans la réalité, nous ne sommes pas sur la bonne voie pour la réalisation de ces nobles objectifs.

Par ailleurs, ce que nous avons constaté est le creusement d'un véritable fossé entre les forts et les faibles, les pays développés et les pays sous-développés, les riches et les pauvres. La dernière chose dont nous avons besoin est une mondialisation qui rende les riches encore plus riches et les pauvres encore plus pauvres.

Il est temps de repenser notre modèle économique afin que les nobles intentions que nous avons affichées soient réalisées. J'espère que nous pourrons construire un monde nouveau où la pauvreté disparaîtra. Il est indispensable que les droits fondamentaux et la dignité de l'individu soient respectés partout et il est important que chaque citoyen du monde puisse réaliser ses aspirations les plus profondes.

Je suis d'accord avec le Directeur général du BIT pour dire que cette crise ne doit pas remettre en cause notre engagement à réaliser l'Agenda du travail décent ni le retarder. La crise doit être l'occasion pour nous de réaffirmer notre engagement en ce qui concerne les principes du travail décent et la dignité des travailleurs et leurs droits doivent rester à l'ordre du jour de la politique de nos gouvernements.

En Malaisie, nous avons instauré des mécanismes de contrôle tripartites dès le début de la crise pour veiller à ce que les effets de celle-ci ne remettent pas en cause les droits des travailleurs consacrés par la constitution et la législation de notre pays.

Je tiens à féliciter le Directeur général du BIT et le Bureau d'avoir élaboré le Pacte mondial pour l'emploi et d'avoir placé la protection sociale au centre du processus de reprise. Le Pacte mondial pour l'emploi propose en outre des crédits supplémentaires pour les entreprises, en particulier pour les PME, une formation renforcée pour lutter contre les licenciements et des programmes renforcés en faveur du marché de l'emploi, notamment une assistance et un suivi pour la recherche d'emploi ainsi que des aides particulières à l'intention des jeunes qui entrent sur le marché du travail, une augmentation des investissements en faveur des infrastructures et des biens publics, ou encore des mesures de protection supplémentaires en faveur des groupes à bas revenu et des travailleurs licenciés.

Malgré la crise, l'engagement de la Malaisie vis-à-vis de l'Agenda du travail décent reste fort. A cet égard, les objectifs du Pacte mondial pour l'emploi ont bien été réalisés par les deux premières mesures de relance que nous avons adoptées pour faire face à la crise économique.

Nous avons pris des mesures préventives pour mettre un terme au déraillement de l'économie. Ces

plans de relance adoptés par le gouvernement de la Malaisie portent en particulier sur la création de nouveaux emplois pour les jeunes et pour les diplômés au chômage, le recyclage des personnes licenciées, la réduction du temps de travail permettant de suivre une formation afin d'éviter les mises-à-pied, et une assistance des personnes à la recherche d'emplois en les informant sur les nouvelles tendances du marché et sur les vacances de postes. Nous sommes fiers d'annoncer que ces mesures atténuent l'impact social de la récession mondiale. Ces mesures permettent en outre aux personnes de bénéficier d'une aide financière directe, en particulier les plus défavorisées. Elles aident également les acteurs du secteur privé à faire face à la crise en réduisant leurs coûts.

Afin de garantir la protection sociale des travailleurs et de leurs familles, le coût des programmes de formation est pris en charge par le gouvernement. Les travailleurs concernés bénéficient en outre d'indemnités particulières pendant la durée de leur formation.

Je conclus en remerciant l'OIT pour les initiatives qu'elle a prises afin de lutter contre la récession mondiale. Une assistance technique et financière appropriée est indéniablement la clé du succès de ces stratégies. Cela dit, il n'y a pas de solution unique qui soit applicable à tous, ce sont des politiques nationales réfléchies et intégrées qui permettront de réaliser les objectifs du Pacte mondial pour l'emploi.

Je vous remercie de votre attention et souhaite un plein succès à cette 98^e session de la Conférence internationale du Travail.

Original coréen: M. JANG (travailleur, République de Corée)

Je suis heureux de pouvoir prendre la parole devant cette assemblée au nom des 15 millions de travailleurs de la République de Corée. Je suis très impressionné par le rapport du Directeur général intitulé *Faire face à la crise mondiale de l'emploi: Une reprise centrée sur le travail décent* dans lequel il est fait état de la nécessité d'entreprendre des efforts conjoints afin de surmonter la crise économique mondiale, en renforçant l'emploi et la protection sociale.

Je suis tout à fait d'accord avec la proposition du Directeur général visant à surmonter la crise actuelle de l'emploi et qui passe par la mise en place d'un Pacte mondial pour l'emploi, par un développement équilibré des secteurs social, environnemental et économique, tout en plaçant l'emploi et la protection sociale au cœur des politiques de recouvrement. Je pense effectivement que c'est la bonne stratégie.

Comme vous en êtes tous conscients, la crise financière s'est répandue à l'ensemble du monde. Les travailleurs du monde entier ont été touchés de plein fouet par cette crise. Ce sont les premières victimes de la crise en termes d'emplois et de licenciements, et ce en raison de la précarisation de l'emploi.

Dans ce contexte, la FKTU, la Fédération coréenne des syndicats a joué un rôle majeur. En effet, elle a négocié un pacte social entre les syndicats, les employeurs, le gouvernement et les ONG. Le 23 février de cette année, le pacte a été scellé et il vise à soutenir les travailleurs et citoyens coréens victimes de la récession économique mondiale. Ce pacte a été dessiné par le biais d'efforts conjoints menés avec les partenaires sociaux.

Selon les dispositions du pacte, les syndicats et les employeurs doivent s'efforcer de favoriser le partage du travail et le maintien de l'emploi, tandis que le gouvernement doit s'associer à cet effort, en développant ultérieurement ses filets de protection sociale destinés aux chômeurs et aux personnes défavorisées. Nous avons signé ce pacte, car nous pensons que c'est ensemble que nous devons surmonter la crise et que ceci représente la priorité absolue actuellement.

Ceci dit, les travailleurs coréens ont été très déçus et frustrés par les actions menées par le gouvernement, ce dernier a rétrogradé la loi sur le travail irrégulier et a poursuivi unilatéralement la restructuration des régimes. Le gouvernement a, notamment, essayé de réduire les salaires, d'introduire des modalités de licenciements, de plafonner les salaires annuels et le montant des salaires maximum, en prétextant une réforme du secteur public. Tout cela s'est fait sans la moindre consultation des travailleurs.

Par ailleurs, on s'aperçoit que l'approche choisie est de plus en plus fondée sur les résultats, ce qui a conduit à une excessive concurrence entre les travailleurs et à un contrôle plus strict des conventions collectives dans le but de les rétrograder.

Le gouvernement coréen n'a aucune volonté d'établir des politiques visant à résoudre le problème du chômage, ceci est tout à fait regrettable et très éloigné des stratégies proposées par l'OIT.

J'espère que le gouvernement coréen et les employeurs auront à cœur de trouver des solutions raisonnables et efficaces pour lutter contre la crise de l'emploi, en unissant leurs efforts et en établissant un réel dialogue social.

Je remercie particulièrement l'OIT pour l'élaboration du rapport portant sur le travail forcé intitulé *Le coût de la coercition*.

Cependant, je regrette sincèrement que la question des femmes «de réconfort», ces femmes exploitées par l'armée japonaise pendant la seconde guerre mondiale, ait été une fois de plus exclue de la liste des cas individuels de la Commission de l'application des normes. Certes, nous comprenons que cette année, le rapport global porte principalement sur des cas récents de travail forcé. Cependant, cela n'a pas de sens d'examiner uniquement le travail forcé contemporain, sans prêter attention à la question des femmes «de réconfort» qui représente vraiment le pire exemple de travail forcé de l'histoire. Quatorze années se sont écoulées depuis la présentation du problème par l'organisation des syndicats coréens devant l'OIT.

Cependant, cette question n'a jamais été abordée, en raison de la forte objection du gouvernement japonais et des employeurs. Si l'OIT, la seule organisation tripartite de l'Organisation des Nations Unies qui rassemble des représentants de gouvernements, d'employeurs et de travailleurs dessinant ensemble des politiques et des programmes sur un même pied d'égalité, continue à ignorer la question, la base tripartite et le mécanisme de contrôle de l'OIT risquent d'être remis en cause.

Je lance donc un appel à l'OIT en demandant que cette question soit réglée, au nom de la justice sociale pour tous, principe cher à l'OIT.

Original anglais: M. KAEOTHONG (ministre du Travail, Thaïlande)

J'appuie sans réserve le Pacte mondial pour l'emploi présenté dans le rapport du Directeur généré-

ral. Je pense effectivement que les solutions qu'il esquisse sont de nature à nous permettre de sortir de la crise et à parvenir à un développement durable grâce aux politiques de travail décent.

En tant que Membre fondateur, la Thaïlande entretient une relation de longue date avec l'Organisation internationale du Travail. L'OIT a ouvert son Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, à Bangkok, il y a quarante ans. Cela témoigne du rôle de la Thaïlande en tant qu'hôte et réaffirme notre engagement à faire de la justice sociale une réalité dans le monde du travail.

Il y a quatorze ans, ma première mission en tant que ministre du Travail a été de jeter les bases de ce ministère et de concevoir le système de protection et de bien-être des travailleurs. J'ai la chance d'être de nouveau présent ici aujourd'hui, bien que ce soit dans le contexte d'une crise économique qui a un impact très dur sur les travailleurs partout dans le monde.

En raison de la crise économique mondiale, la Thaïlande rencontre des difficultés et ses dirigeants sont mis au défi de relancer l'économie tout en atténuant les effets de la crise sur notre population. Le gouvernement de mon pays met tout en œuvre pour surmonter ces difficultés.

Nos programmes prévoient de consacrer des moyens budgétaires importants dans le cadre d'un plan de relance. Nous avons comme objectif de rétablir notre économie et de protéger les plus vulnérables par la création d'un meilleur filet de sécurité sociale. Des régimes supplémentaires ont été mis en place, ils sont conçus pour venir en aide à différentes catégories de population, des travailleurs à faible revenu, aux retraités et aux personnes âgées, sans oublier les étudiants.

En application du concept royal d'économie suffisante, des villages dans tout le pays bénéficient du Fonds pour l'économie suffisante. Des pensions de vieillesse sont versées aux retraités et aux plus âgés et la scolarité est gratuite pendant quinze ans.

Constatant que la récession touchait les femmes et les hommes de façon différente, afin de sauvegarder l'emploi et les revenus des femmes et de préserver le rôle de la mère dans l'allaitement, le ministère a lancé un projet pour l'allaitement et les soins aux enfants sur le lieu de travail. Actuellement, de nombreux lieux de travail dans tout le pays se sont joints au projet.

Pour maintenir l'employabilité de la main-d'œuvre, des cours de formation ont été mis au point pour les employés et les travailleurs. Pour préserver les valeurs humaines, nous élaborons actuellement un programme par pays de promotion du travail décent pour la Thaïlande. Sa mise en œuvre est prévue pour la fin de l'année.

J'espère sincèrement que la coopération entre les Etats Membres de l'OIT avec, ce qui est encore plus important, la participation active des employeurs et des travailleurs, aidera tous les pays affectés par la crise à retrouver le chemin de la reprise économique et ouvrira la voie à une croissance durable à long terme et à la prospérité mondiale.

Original arabe: M^{me} ARIF (ministre des Affaires sociales et du Travail, République arabe syrienne)

Je vous présente mes salutations selon la tradition arabe: au début et à la fin de toute intervention.

Nous sommes un peuple qui croit dans la paix pour tous, un peuple qui demande la miséricorde, un

peuple qui espère les bénédictions pour nous et toute personne que nous rencontrons.

Nous tendons toujours le rameau d'olivier mais nous pouvons le remplacer par les armes de la légalité lorsqu'il est porté atteinte à nos principes, à notre civilisation et à notre histoire.

D'où le refus constant de la Syrie, au niveau du peuple ou du gouvernement, de la situation de privations dont souffrent les Palestiniens dans les territoires arabes occupés et les Syriens qui se trouvent dans le Golan arabe occupé.

D'où également aussi notre position de refus constant d'abandonner la moindre parcelle de nos terres ou d'accepter le moindre abandon de nos droits et des droits du peuple palestinien conformément aux normes et aux chartes internationales. Il s'agit là de références mondiales aux discussions auxquelles nous participons du fait de notre adhésion aux organisations du système des Nations Unies et qui montrent au monde que nous sommes un Etat qui prône une paix juste, et désire reprendre tout ce qui nous a été dérobé.

Nous voulons réaliser un environnement sûr.

A partir de là, tout citoyen syrien, quelle que soit sa position ne peut que dénoncer les pratiques de l'entité israélienne à Gaza et dans tous les territoires arabes occupés. Il n'hésitera jamais à réclamer à l'OIT et aux autres organisations des Nations Unies de jouer un rôle réel et efficace sur le terrain, tout au moins pour mettre en application ce qui a été décidé. Le fait de se contenter de parler, de décrire la situation – comme le fait le rapport du Directeur général –, même s'il s'agit là d'un progrès par rapport au passé, représente beaucoup moins que ce qui est exigé ou espéré car la situation de nos travailleurs, de leurs familles et de leurs enfants dans les territoires arabes occupés et dans le Golan syrien occupé, c'est la loi de la jungle qui a cours avec toute la brutalité et l'oppression qui l'accompagnent.

Parler donc de paix et de sécurité, exige avant tout la sécurité dans le logis, les loisirs et pour manger et boire. Sinon, il n'y aura ni progrès politique, économique ou social ni coexistence pacifique.

D'où la question qui se pose: est-ce que les choses peuvent se poursuivre ainsi? N'y a-t-il pas d'alternative à la résistance et à la confrontation?

Notre position est stable. Nos principes sont clairs. Nous les avons présentés au monde en toute sincérité. Nous demandons de l'aide par les moyens légitimes. C'est pour cela que nous exprimons notre désapprobation face à la position des organisations des Nations Unies et de l'OIT. Nous nous référons en particulier aux rapports successifs du Directeur général qui se contentent de désigner l'usurpateur sans lui faire porter la responsabilité de ses actes criminels. Nous demandons en permanence que les pratiques arbitraires exercées par Israël soient décrites en détail, que Al-Qods soit rendue à ses habitants arabes. L'OIT a également ignoré les demandes les plus simples faites par la Syrie telles que l'assistance technique aux travailleurs et employeurs syriens dans le Golan syrien occupé, confrontés à l'arbitraire et à l'humiliation, l'occupant israélien ayant toujours refusé d'appliquer des traitements humains ou de se conformer à la légalité internationale.

Malgré toutes nos tentatives pour réduire les problèmes dont souffrent les partenaires sociaux et leurs familles dans cette partie occupée de notre territoire, nous n'avons réussi que le peu, en compa-

raison de ce que préconise le Directeur général dans son rapport de cette année. Celui-ci comporte des propositions pour faire face à la crise mondiale grâce à des politiques sur le travail décent.

Nous ne pouvons nous empêcher de faire une comparaison entre ce qui est préconisé dans le rapport et la situation dans nos territoires occupés où les violations sont toujours présentes.

Nous avons entamé, dans le cadre de notre programme de réforme, la mise en œuvre de la plupart des propositions du pacte mondial. Mais une partie de notre territoire n'est malheureusement pas incluse dans ce programme.

Nous sommes tout à fait convaincus de la justesse de notre cause.

Pour conclure, je demande au Directeur général de m'excuser d'avoir été si franche, mais les habitants du Golan et de Gaza comptent sur moi pour dire clairement ce qui se passe, sinon je ne serais pas réellement une arabe syrienne.

Je vous souhaite plein succès dans vos travaux.

Original arabe: M. CHAOUCH (ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et des Tunisiens à l'étranger, Tunisie)

Faire face à la crise de l'emploi dans le monde est la question qu'a choisie le Directeur général du BIT comme sujet de son rapport pour cette session et ce choix reflète bien le fait que l'Organisation suit de près les événements actuels puisque la crise économique et financière affecte tous les Etats du monde et qu'elle a eu des effets néfastes sur le monde du travail et sur l'emploi.

Le rapport qui a présenté une analyse objective des causes de la crise passant en revue les mesures qui ont été prises par certains Etats Membres face à la crise montre bien la nécessité de joindre tous nos efforts afin de faire face aux conséquences de cette crise et établir les bases saines d'une reprise attendue qui se fonde sur le travail décent dans toutes ses composantes.

Dans ce contexte, la Tunisie soutient la proposition du Directeur général d'adopter un Pacte mondial pour l'emploi, et de définir les principes, les éléments et les méthodes d'application de ce pacte afin qu'il constitue un outil pratique permettant au BIT d'aider les Etats Membres à dépasser cette crise.

L'adoption de ce pacte par la Conférence internationale du Travail répond à une volonté commune des Etats, des groupes politiques et des économies régionales et locales. De même qu'il peut être considéré comme la poursuite des efforts déployés par l'Organisation pour une mondialisation équitable dans son adoption en 2008 de la Déclaration sur la justice sociale pour une mondialisation équitable. Cette Déclaration s'inscrit en effet dans le cadre du renforcement des capacités de l'Organisation et de ses Etats Membres, avec leurs trois composantes face aux défis de la mondialisation, afin de réaliser ses objectifs de base, notamment la consolidation du travail décent.

La Tunisie a toujours été vigilante et soucieuse de se protéger des conséquences de la crise financière qui affecte l'économie mondiale. Elle est convaincue que, pour juguler les conséquences possibles de la récession économique mondiale, il est nécessaire de pouvoir suivre et analyser ses développements, d'anticiper les événements et de prendre les mesures nécessaires au moment propice.

C'est ainsi que la Tunisie, dès les premiers signes de difficultés dans les marchés financiers mondiaux

durant l'été 2008, a créé un comité d'évaluation de suivi puis une cellule d'observation et adopté des mesures pour agir sur les épargnes en devises étrangères ou pour réorganiser les crédits à l'immobilier.

De même, un comité national multipartite pour le suivi a été créé pour suivre la situation économique mondiale et proposer des mesures adéquates en cas de nécessité afin de renforcer la dynamique du développement dans le pays et se prévenir des effets négatifs des événements internationaux sur l'économie nationale.

Pour soutenir les entreprises et les secteurs qui ont été affectés par cette crise financière mondiale, notamment les entreprises exportatrices, une série de mesures et de programmes visant à soutenir les entreprises ont été adoptés, avec l'autorisation du Président de la République, notamment pour aider les entreprises qui ont connu une baisse de leur activité. L'Etat les a ainsi aidées à maintenir les postes de travail en prenant en charge une partie des charges sociales et financières de l'entreprise.

Ces programmes ont adopté également des mesures provisoires à caractère financier concernant notamment la garantie des exportations, le rééchelonnement des emprunts et la réduction des risques dus à l'instabilité des taux de change.

Toutes ces mesures ont contribué à faire face à la crise, en ces moments qui exigent plus de travail et de vigilance et l'union de tous les efforts afin de réduire autant que possible les effets néfastes de cette crise.

L'Etat tunisien ne s'est pas contenté de soutenir les entreprises en les aidant à sauver les emplois, il a également entrepris, à partir de l'évaluation des performances des différents programmes et des mécanismes d'emploi, une restructuration des politiques actives de l'emploi dans le but d'augmenter leur efficacité.

Plus que jamais nous sommes convaincus de l'importance et de la nécessité du dialogue social face aux défis actuels et à venir dans les domaines économique et social, et pour consolider le travail décent. En 2008, et malgré la situation économique mondiale, la Tunisie, a lancé un septième cycle de négociations sociales dans le secteur public et le secteur privé. Ces négociations ont été couronnées de succès et ont abouti à l'amélioration des conditions de travail et à l'adoption d'un nouveau programme de hausse des salaires.

Etant donné l'importance de la productivité d'une entreprise pour augmenter sa rentabilité, le Président de la République, M. Ben Ali, a autorisé l'organisation cette année d'un dialogue national qui réunira toutes les parties concernées afin de mettre au point tous les moyens susceptibles de soutenir la productivité.

Le rapport annuel du Directeur général a mis l'accent sur la dégradation notable de la situation des travailleurs en Palestine et dans les autres territoires occupés. Cette situation est toujours très préoccupante et elle est en contradiction avec les droits de l'homme les plus fondamentaux.

Face aux derniers développements dans la région après l'agression inique contre la bande de Gaza qui a laissé des centaines de martyrs innocents et causé d'énormes dégâts au niveau des institutions vitales pour le peuple palestinien, la Tunisie condamne cette agression barbare et renouvelle sa solidarité avec le peuple palestinien dans sa lutte juste pour reconquérir tous ses droits et créer un Etat indépendant.

La Tunisie réitère son attachement à la paix qu'elle considère comme un choix stratégique et réitère également son soutien à tous les efforts visant à trouver une solution globale juste et durable de la question palestinienne basée sur le processus de paix international et l'initiative de paix arabe.

En conclusion, je me dois de féliciter l'Organisation internationale du Travail à l'occasion de son 90^e anniversaire que notre pays a célébré, à travers plusieurs manifestations.

Cette Organisation prestigieuse a réalisé des résultats divers et nombreux afin d'atteindre les nobles objectifs pour lesquels elle a été créée et dont les plus importants sont la réalisation de la justice sociale et le renforcement des droits fondamentaux de l'homme pour un travail décent.

Original arabe: M. HAMADEH (employeur, Liban)

Au nom de tous les employeurs et en particulier de l'Association des industriels libanais, je voudrais tout d'abord remercier le Bureau international du Travail qui permet à nouveau aux partenaires sociaux de débattre des questions de justice sociale, d'égalité, de travail décent, de croissance et de productivité, et de tous autres sujets qui intéressent les gouvernements, les employeurs et les travailleurs et qui sont au service de l'humanité.

Nous attendons avec impatience cette rencontre annuelle organisée par le BIT pour fixer des objectifs ambitieux à notre travail économique et social, lesquels nous occupent tout au long de l'année, en essayant de réaliser ce qui est possible en matière de politiques et de recommandations.

Nous apprécions les efforts déployés par le Directeur général dans la préparation de son rapport, *Faire face à la crise mondiale de l'emploi: Une reprise centrée sur le travail décent*. En effet, nos priorités nationales peuvent être différentes, mais les politiques économiques et sociales qui en découlent nécessitent un travail commun en vue de créer un environnement de travail adéquat pour nos travailleurs, hommes et femmes, pour aboutir au bien-être social.

Je voudrais ici déclarer notre engagement à respecter les principes suivants.

La reprise, le travail décent et le bien-être social nécessitent des niveaux supérieurs d'emplois et de salaires. Néanmoins, en général, les salaires ne peuvent dépasser à long terme la productivité, même s'il existe plusieurs possibilités de réaliser des profits et des investissements. Il s'agit d'une problématique pour laquelle il n'existe pas de solution toute prête. Les solutions doivent être discutées pour des secteurs déterminés, de manière périodique et à long terme. De façon générale, il faut trouver une solution radicale pour améliorer les salaires et ce, en augmentant les investissements dans des secteurs de production stables à haute valeur ajoutée et en instaurant un dialogue entre les travailleurs, les employeurs et les gouvernements pour aboutir à un équilibre entre l'augmentation des salaires, la croissance de la production et la stabilité économique.

Il existe plusieurs instruments pour réaliser ces objectifs, notamment grâce à la fourniture de garanties, d'incitations à l'emploi et à l'exportation, à l'adoption de politiques en matière d'importation et à l'intervention du secteur public en tant que garant de l'investissement intensif de main-d'œuvre.

L'argent public doit être utilisé pour aider les chômeurs qui ont perdu leur travail à la suite de la faillite de leur entreprise ou du fait de la diminution

des emplois peu rémunérés et ce, afin de leur permettre de trouver des postes de travail plus productifs. Ces politiques à moyen terme contribuent à augmenter la productivité, à rendre le marché du travail plus flexible, à réduire le chômage, à créer des incitations à l'exportation et à la croissance à long terme de l'économie.

C'est pour cela que nous poursuivrons le travail de manière positive avec les autres partenaires sociaux libanais, avec nos frères arabes et avec la communauté internationale sous l'égide de l'Organisation internationale du Travail pour asseoir les principes et les droits fondamentaux au travail auxquels nous croyons.

Avant de conclure, nous voudrions réaffirmer que l'objectif de l'Association des industriels libanais a été et restera l'amélioration de la performance économique et le progrès en vue de la création d'une économie forte et solide basée sur le savoir, ainsi que l'incitation à améliorer la productivité pour protéger la compétitivité du pays.

En conclusion, je voudrais saluer de façon particulière les employeurs et les travailleurs palestiniens, libanais et syriens, qui luttent pour libérer leurs territoires nationaux. Nous leur affirmons que les valeurs humaines pour lesquelles nous travaillons dans le cadre de l'Organisation internationale du Travail et dans nos pays sont les valeurs qui vaincront un jour. La logique de l'occupation et de la répression ne pourra jamais sortir victorieuse.

Je vous remercie et vous souhaite plein succès dans vos travaux.

Original anglais: M. KIM (employeur, République de Corée)

Je voudrais également féliciter l'OIT à l'occasion de son 90^e anniversaire et saluer tous ceux qui ont fait que l'Organisation est ce qu'elle est aujourd'hui.

Cela étant, nous savons que nous sommes actuellement dans une situation très compliquée. L'instabilité financière qui frappe les marchés mondiaux a une incidence sur le marché de l'emploi et entraîne une hausse soudaine et prononcée du chômage. C'est pourquoi l'appel du Directeur général en faveur d'un Pacte mondial pour l'emploi en vue de surmonter les conséquences de la crise économique sur l'emploi et la protection sociale arrive à point nommé.

La crise de l'emploi se fait sentir de manière croissante dans le monde et la République de Corée ne fait pas exception: au cours du premier trimestre de cette année, la Corée a enregistré une croissance économique négative s'établissant à 4,2 pour cent, ce qui rejoint les valeurs atteintes pendant la crise financière de 1997.

Pendant les deux crises financières, à savoir celle de 1997 et celle que nous vivons actuellement, les parties prenantes sont parvenues à un accord social, ce qui a grandement contribué à atténuer la détresse des travailleurs. Le dialogue social, un des quatre objectifs stratégiques majeurs à l'appui du travail décent que préconise l'OIT, s'est révélé très efficace dans notre pays pour tempérer et surmonter les effets délétères de la crise.

Au mois de février dernier, les partenaires sociaux ont signé un accord sur le partage du travail, reposant sur le principe du partage des efforts entre les employés et les employeurs. Cet accord est actuellement en cours de mise en œuvre.

En ce qui concerne les mesures préconisées pour surmonter la crise économique actuelle, nous avons

constaté trois déficiences auxquelles il conviendrait de remédier. La première concerne le fait de favoriser le travail décent comme moyen de remédier à la crise: il nous semble que si l'on met trop l'accent sur les emplois décents, alors même que le travail fait cruellement défaut, les inégalités de revenus parmi les travailleurs ne feront qu'augmenter.

Une personne sans travail n'a aucune possibilité d'engranger des revenus. Certes, le travail décent doit être l'objectif final vers lequel tendre, mais on devrait en priorité favoriser la création d'emplois en cette période de grave pénurie de travail.

La deuxième lacune que nous avons relevée est l'argument selon lequel l'adoption de diverses mesures de protection ou la mise en place de davantage de réglementation sur le marché de l'emploi permettrait d'améliorer le sort des travailleurs. Certes, il peut être nécessaire de recourir à des mesures protectrices, mais comme on a pu le constater dans différents cas, une réglementation excessive a tendance à attirer des investissements peu propices à l'emploi.

La troisième lacune, c'est d'affirmer que la libéralisation des échanges et la mondialisation ont accéléré la crise économique actuelle. Or l'économie de marché et le libre-échange ont eu un effet positif sur la création d'emplois, ce qui, d'un point de vue historique, a débouché sur une amélioration du niveau de vie des travailleurs.

La crise actuelle pourrait donc être une opportunité déguisée, cela dépend de notre manière de réagir. Pour faire de cette crise un tremplin pour le développement futur, l'OIT doit réorienter ses priorités vers la création d'emplois. A cet égard, je voudrais que les suggestions que j'ai évoquées plus tôt figurent dans le Pacte mondial pour l'emploi de l'OIT.

Ainsi, j'espère que l'OIT, lorsqu'elle célébrera son centenaire, sera devenue une organisation qui s'occupe davantage des besoins de ses mandants, et qu'elle n'axera pas sa réflexion uniquement sur l'objectif du travail décent pour les travailleurs déjà sur le marché de l'emploi, mais qu'elle tentera également de créer davantage d'emplois pour ceux qui ne sont pas encore sur le marché du travail.

Le choix dépend de nous et c'est maintenant que nous devons adopter les mesures voulues pour permettre aux sans-emploi d'accéder au marché du travail. Je vous remercie de votre attention.

Original turc: M. DİNÇER (ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Turquie)

Une conférence de haut niveau est importante pour trouver les moyens de faire face à une crise globale qui affecte le monde entier. Confrontés à une crise mondiale, il faut que nous trouvions des solutions globales.

Jusqu'à récemment, on mettait surtout en avant les avantages de la mondialisation, pour s'en féliciter. On perçoit aujourd'hui le revers de cette dernière, fait de problèmes et de crises. Au stade où nous sommes parvenus, il faut une véritable volonté générale de faire face à la crise. D'où, une fois encore, l'importance de l'OIT, qui peut mobiliser tous les acteurs appelés à contribuer à la recherche de solutions et favoriser la coopération au niveau mondial. Je suis convaincu que l'OIT, agissant sur la base des propositions du Pacte mondial pour l'emploi, qui ont été approuvées par les mandants tripartites, va jouer à cet égard un rôle de premier plan. L'Organisation nous propose de précieuses orientations pour atténuer les effets dévastateurs de

la crise, tenter de relancer l'économie et assurer une reprise durable.

La promotion de l'emploi et la mise en œuvre de mesures de protection sociale protègent les travailleurs, permettent d'éviter que ce soit eux qui aient à payer le prix de cette crise, et stimulent la demande mondiale.

Le meilleur moyen de faire face à cette crise est de replacer la dimension humaine au cœur du débat. De fait, la dignité humaine et le droit de vivre dans des conditions décentes comptent plus que toute autre chose. Il ne faut pas oublier que tous les désirs de l'être humain relèvent en dernier ressort d'un désir de justice. Pour surmonter une crise économique mondiale, il faut que la paix règne dans le monde. Or, et il faut le dire sans détours, les puissants acteurs qui sont aujourd'hui aux commandes de l'économie mondiale n'ont pas réussi à faire régner la paix. Lorsque le pouvoir et l'autorité ne sont pas au service de la justice, alors l'humanité doit payer le prix cher. L'investissement le moins coûteux pour combattre la crise économique, c'est celui que l'on consacre à la paix.

Au cours des dernières années, la Turquie a introduit des changements révolutionnaires dans ses politiques sociales. Notre gouvernement, animé par le souci de doter le pays d'un système de relations professionnelles moderne, a institutionnalisé les mécanismes de dialogue social entre les partenaires du monde du travail. Moyennant un ensemble d'échanges et d'accords tripartites, les pouvoirs publics ont utilisé une approche globale pour restructurer et unifier notre système de sécurité sociale.

Dans le cadre d'une communication dynamique avec tous les partenaires du monde du travail, nous veillons à conserver une structure de gouvernance ouverte et à maintenir en permanence la possibilité du dialogue. Avec une économie désormais intégrée à l'économie mondiale, une population jeune, une main-d'œuvre bien formée et un grand potentiel de développement, la Turquie est un grand pays qui, s'appuyant sur les améliorations structurelles mises en œuvre par notre gouvernement, s'efforce de surmonter la crise et d'en atténuer au maximum les effets, et qui tient à contribuer, avec son économie libérale et son désir de promouvoir la paix dans les relations internationales, à la recherche de solutions au niveau mondial.

Les mesures prises par le gouvernement dans le domaine de l'emploi et dans d'autres secteurs ont libéré les entreprises des obstacles administratifs et financiers qui étaient autant de freins pour l'emploi. Nous avons adopté une soixantaine environ de mesures pour protéger les emplois et la production, comme la baisse des impôts spéciaux sur la consommation et de la TVA et l'octroi d'une aide pour les primes d'assurance et l'énergie.

Pour promouvoir l'emploi des jeunes de 18 à 29 ans et des femmes, nous avons commencé à faire prendre en charge leurs primes d'assurance par la caisse d'assurance chômage. Cette mesure, destinée à relever le niveau actuel de l'emploi, sera mise en œuvre de manière progressive pendant cinq ans. L'Etat assure également le paiement de 25 pour cent de la part des primes d'assurance à long terme à la charge des employeurs; nous avons également augmenté les allocations de chômage de 11 pour cent.

Nous nous attachons à lutter à la fois contre le chômage structurel et contre les répercussions de la crise mondiale. Nous avons mis en place des mesures d'incitation pour accroître la motivation des

investisseurs locaux et étrangers et venir à bout de la crise structurelle. Les données actuelles montrent que ces diverses mesures ont permis de ralentir la progression du chômage. Je tiens pour conclure à vous rappeler que notre souci principal est de replacer la justice et la dimension humaine au cœur des préoccupations, car nous sommes convaincus que c'est la voie à suivre pour sortir de la crise.

(M. Palma Caicedo prend place au fauteuil présidentiel.)

*Original espagnol: M. DORADO CANO-MANUEL
(gouvernement, République bolivarienne du Venezuela)*

La République bolivarienne du Venezuela est présente à cette session de la Conférence internationale du Travail à un moment où le système capitaliste mondial est frappé par une crise qui a des retombées sur l'emploi. Le Directeur général du BIT lui-même a indiqué que, cette année, le nombre de personnes sans emploi dans le monde pourrait atteindre 239 millions, sans compter la crise du logement et la crise alimentaire. La crise mondiale qui frappe le modèle capitaliste avait déjà été dénoncée par notre Président, le commandant Chávez, en 2001 lors du Sommet des Amériques qui s'était tenu à Québec, quand il s'était refusé à signer l'accord de libre-échange que le gouvernement nord-américain voulait imposer aux peuples de l'Amérique latine et des Caraïbes, accord qui avait été finalement rejeté au Sommet de Mar del Plata en 2005.

Aujourd'hui nous apparaissent dans toute leur crudité les limitations de la mondialisation capitaliste des marchés, des marchandises et de la finance. Les solutions proposées par le Fonds monétaire international ont échoué. Ce qui n'était qu'un secret de Polichinelle est révélé maintenant au grand jour: ces politiques n'étaient pas sérieuses et n'étaient nullement centrées sur les hommes et les femmes dans le monde; elles étaient des instruments utilisés pour exploiter et accumuler des richesses, et ceci aux dépens de la majorité des travailleurs; elles étaient des instruments servant à justifier la confiscation des ressources des peuples du Sud en faveur des capitalistes voraces du Nord. Lorsque, de fait, ces politiques échouent, nous nous rendons compte de la fragilité des bulles créées par le capitalisme. Les acteurs de ces marchés inhumains réagissent en licenciant des millions de pères et de mères de famille et en pourchassant les travailleurs migrants et dressant devant eux des murs d'intolérance et de xénophobie, comme nous le constatons avec la Directive européenne sur le retour. Ils réduisent les prestations de sécurité sociale, exigent une diminution du coût des licenciements et des droits du travail et droits syndicaux, précarisent et flexibilisent les conditions d'emploi et fragilisent la santé et la sécurité au travail.

Nous ne pouvons condamner les plus pauvres à faire les frais de cette crise provoquée par les capitalistes, lesquels se tournent vers l'Etat, non pas pour qu'il prenne ses responsabilités, mais pour sauver leurs entreprises privées au moyen de ressources publiques au lieu de les laisser sous le contrôle direct des travailleurs, qui produisent jour après jour les richesses des peuples.

Anticipant les effets de l'inévitable crise du modèle capitaliste, le gouvernement révolutionnaire avait mis en place dès 1999 des mesures structurelles d'une grande portée humaniste, affirmant la souveraineté nationale et récupérant

l'administration indépendante des ressources naturelles et des moyens de production stratégiques qui appartiennent au peuple et à la nation.

A cette fin, le Président Chávez a mis fin à la politique néfaste de privatisations préconisée par les gouvernements néolibéraux qui l'avaient précédé au pouvoir et a entrepris de nationaliser les entreprises dans le cadre de la lutte contre l'externalisation, la précarisation et la sous-traitance, en redonnant leur dignité aux hommes et aux femmes du pays. C'est ce gouvernement révolutionnaire qui, en se fondant sur le dialogue et la participation active des travailleurs et des petits et moyens producteurs, a permis de faire reculer la pauvreté, de réduire les inégalités sociales et d'améliorer la qualité de vie du peuple, en venant à bout des exclusions qui avaient cours par le passé, des coups d'Etat, des sabotages économiques et de la constante déstabilisation opérée par l'opposition néolibérale manipulée par des intérêts transnationaux. Parallèlement à cela, ce gouvernement démocratique a entamé des relations d'échanges et de coopération dans un esprit de complémentarité avec les pays du Sud, à commencer par l'Amérique latine et les Caraïbes, ouvrant la voie à des liens durables et fructueux fondés sur des économies réelles et non pas sur la spéculation financière.

Ces relations ont été marquées par les objectifs des Etats et des populations, au-delà des simples relations économiques et de la logique marchande. Ces efforts d'intégration ont donné lieu à la création d'institutions telles que l'UNASUR, PETROCARIBE et ALBA, à des rencontres avec les pays arabes pour défendre la cause palestinienne et appeler à la paix, ainsi qu'avec les pays asiatiques, les pays africains et la Russie, démontrant ainsi qu'il est possible de construire un monde multipolaire, qui ne soit pas subordonné à des centres de pouvoirs impérialistes comme certains l'ont prétendu.

Certains indicateurs nous montrent que ces politiques socialistes et humanistes sont la clé pour venir à bout de la crise du modèle capitaliste actuel. Ainsi, par exemple, nous avons réussi, en dix ans, à faire baisser le taux de chômage, qui était de 11 pour cent en 1998, à 6,8 pour cent, et même dans la période de crise actuelle le taux d'emploi de notre pays continue d'augmenter.

Non seulement le taux d'emploi s'est amélioré, mais au cours de ces années de révolution, nous avons également pu améliorer le revenu des travailleurs et des travailleuses. Le salaire minimum, qui était de 182 dollars en 1998, est passé à 408 dollars en 2008. Il atteindra les 446 dollars à la fin de l'année 2009.

Ainsi, au lieu de réduire le salaire des travailleurs en cette période de crise, nous avons procédé à l'augmentation du salaire minimum. Cette année, à deux occasions, les nationalisations et une bonne gestion des ressources naturelles et des entreprises les plus importantes ont permis une croissance de l'économie sur 22 trimestres consécutifs, garantissant la répartition équitable du produit intérieur brut parmi la population.

En dix ans, nous avons étendu la sécurité sociale à un million de personnes supplémentaires.

Pour nous, une révolution démocratique socialiste doit viser à l'effacement de la dette sociale, héritée des gouvernements antérieurs. Même en cette période de crise mondiale, certains tiennent toujours à leurs principes capitalistes fondamentalistes et à la

logique du profit à tout prix. Or ces mêmes responsables de la crise veulent que ce soient les travailleurs et les travailleuses qui en fassent les frais.

La position souveraine de notre gouvernement et du peuple consiste à défendre et à approfondir les avancées que nous avons obtenues après cette décennie de lutte révolutionnaire, face à ceux qui, de l'intérieur et de l'extérieur, voudraient faire revivre le passé et nous faire retourner en arrière.

Face à l'échec du modèle capitaliste, l'heure des travailleurs et des travailleuses du monde est venue. Un monde différent est possible, même indispensable.

Original arabe: M. DJILANI (employeur, Tunisie)

Je voudrais remercier le Directeur général du Bureau international du Travail et exprimer toute mon estime pour les idées exposées dans son rapport et les propositions sur la manière de faire face à la crise mondiale de l'emploi.

Je voudrais également remercier le Conseil d'administration pour son travail et la pertinence de son choix de l'ordre du jour de cette session de la Conférence et de la crise mondiale comme thème de discussion sur la base du dialogue tripartite afin de trouver des solutions permettant de faire face au chômage et à la récession économique et relancer la reprise économique.

Nous sommes réunis aujourd'hui, dans cette 98^e session de la Conférence, alors que le monde subit la crise internationale tragique qui a balayé les marchés financiers et causé une récession industrielle et commerciale et le recul de la croissance économique mondiale. Cette situation exige que nous examinions aujourd'hui sérieusement et profondément les moyens d'accompagner toutes les composantes du tissu économique ainsi que les entreprises commerciales et de services afin de les aider à faire face aux difficultés et garantir leur pérennité et surtout réussir à préserver les emplois. C'est le rôle exigé des partenaires sociaux à travers le dialogue social renforcé en vue d'une synergie des efforts, le dépassement des divergences et le partage des sacrifices, car l'échec des entreprises est une perte où tout le monde doit en payer les conséquences.

Le dialogue social dans les moments de crise constitue une soupape de sécurité et un élément de confiance de même qu'il contribue à consolider la paix sociale. Nous avons œuvré en Tunisie à renforcer ce dialogue entre les partenaires sociaux et avec le gouvernement, car nous croyons fermement à la nécessité de l'écoute, de la compréhension et de la coopération pour le bien de l'entreprise et pour sa pérennité, qui reste, comme je l'ai dit, le seul garant des intérêts des actionnaires comme de ceux de ses salariés.

Et c'est précisément en ce moment que nous avons lancé un nouveau cycle de négociations collectives dans le secteur privé, qui s'est achevé il y a quelques semaines et a abouti à des augmentations substantielles des salaires et des primes dans tous les secteurs, et ceci sur trois années. C'est une bonne pratique à laquelle nous avons recours depuis l'arrivée au pouvoir de Monsieur le Président Ben Ali, depuis vingt ans, et nous espérons que ces mesures contribueront à améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs et à améliorer la productivité et la qualité, ainsi que la performance au sein de nos entreprises.

Nous avons œuvré en Tunisie à contenir les effets de la crise sur nos entreprises et nous avons créé une commission au plus haut niveau chargée de l'observation, du suivi et de la recherche de solutions, si nécessaire, et à laquelle ont été associés les partenaires sociaux. Cette commission a adopté une série de mesures importantes en faveur de l'entreprise, de l'emploi et le maintien des possibilités de travail sans oublier l'organisation d'un dialogue national sur la productivité.

La Tunisie a toujours été pionnière dans l'appel à donner un visage humain à la mondialisation et à une plus grande équité dans le processus du développement mondial. C'est dans ce contexte que s'inscrivent les initiatives du Président Ben Ali et ses propositions à dimension humaine profonde adressées à la communauté internationale, en vue de renforcer les valeurs de solidarité mondiale et réduire la pauvreté, ou le fossé numérique ou les différences entre les peuples dans l'acquisition des savoirs. C'est pourquoi l'initiative et la proposition de Monsieur le Directeur général en ce qui concerne le Pacte mondial pour l'emploi sera appuyé par la Tunisie et par les employeurs tunisiens afin de réduire les effets de la crise, et aider à préparer une reprise durable.

Plus de soixante ans sont passés, soixante ans que le peuple palestinien frère attend toujours de réaliser son droit à construire un Etat indépendant et à vivre en paix comme les autres peuples de la région. Tout en réitérant notre soutien à sa cause juste, nous appelons la communauté internationale à défendre le peuple palestinien et l'aider à restituer ses droits légitimes.

Original espagnol: M. MARTÍNEZ (travailleur, Argentine)

Chers collègues, il y a un an, la plupart de nos revendications portaient sur une mondialisation plus juste et équitable, ainsi que sur la mise en place d'un modèle économique à teneur sociale qui mette un terme à la pauvreté, la marginalisation et la faim dans le monde.

Aujourd'hui, nous sommes face à une situation plus grave encore. Tout s'est dégradé. Nous sommes au cœur d'un «tsunami de la crise financière» qui a frappé les économies de tous les pays.

Ce n'est pas aux travailleurs d'en faire les frais. Nous ne serons pas la variable d'ajustement de cette crise, comme ce fut le cas lors des décennies précédentes.

Le G20 a décidé que le FMI serait l'organisme financier garant de la sauvegarde de nos économies. Or nous autres travailleurs considérons qu'il faut tout d'abord revoir cette institution et en redéfinir les grands axes pour éviter de revenir en arrière si nous maintenons les mêmes conditions qu'auparavant.

Beaucoup des mesures proposées dans le rapport ont été promues et mises en place en Argentine depuis 2003, ceci malgré les critiques dont elles ont été constamment la cible de la part de ceux qui se faisaient les interprètes et les défenseurs du «Consensus de Washington».

De nouvelles tendances politiques ont vu le jour dans notre région. Certains gouvernements ont rejeté les politiques néolibérales des années quatre-vingt-dix et ont rétabli le rôle de l'Etat pour garantir une société plus juste et équitable.

Le gouvernement et la société argentine dans son ensemble souhaitent participer activement à ces changements structurels auxquels nous assistons.

Nous avons renoué avec la culture du travail, et le dialogue social est devenu le fondement d'un nouveau modèle social de nation.

Nous avons réussi à créer un nombre considérable d'emplois, comme en attestent la diminution du taux de chômage et le développement de la production qui s'accompagne d'une majeure insertion sociale.

L'Argentine reconstruit son tissu social et adopte des lois lui permettant d'assurer la participation des travailleurs et de préserver leur dignité, tout en poursuivant les négociations entre partenaires sociaux pour améliorer les conditions du travail et les salaires.

Ce dialogue tripartite nous a permis de mettre sur pied un Conseil de développement économique et social, outil précieux qui permettra de transformer en politiques d'Etat les mesures politiques positives prises par le gouvernement.

Nous tenons à souligner le courage et la décision prise par notre gouvernement de remettre sur pied les fonds de pension et de retraite propres à assurer la sécurité sociale aux mains du peuple argentin.

Ce modèle de nation revitalise l'appareil productif, et l'emploi sera sans doute maintenu.

Nous devons sortir de cette crise en poursuivant l'élaboration de politiques publiques conformes à notre modèle de développement, soucieux de garantir une plus grande justice sociale et le plein emploi.

Il y a encore beaucoup de mesures et de décisions à prendre, et nous ne pouvons laisser cette crise nous enfermer dans un cycle de stagnation.

Les travailleurs ont besoin d'une véritable protection sociale au niveau mondial pour garantir le respect et la défense de leurs droits sociaux et du travail, ainsi que la reconnaissance d'un salaire minimum, sorte de seuil universel qui permette de répondre aux besoins fondamentaux du travailleur et de sa famille.

Nous pensons qu'il faut définir les lignes d'un développement durable respectueux de l'environnement et soucieux des changements climatiques.

Voilà pourquoi le Pacte mondial pour l'emploi doit être un instrument efficace pour contrecarrer les effets de la crise internationale et promouvoir la mise en place réelle des principes de justice sociale et de travail décent.

Un autre monde est possible. Nous souscrivons à cet adage exprimé lors du Forum social mondial.

Les travailleurs et les travailleuses d'Argentine et de toute notre région souhaitent ardemment que l'utopie d'une rente mondiale garantissant la juste distribution des revenus devienne réalité et garantisse des salaires dignes dans une société de plein emploi, où règnent la justice et la solidarité.

Original anglais: M^{me} DENG ACUIL (ministre du Travail, de la Fonction publique et du Développement des ressources humaines, gouvernement du Sud-Soudan, Soudan)

Je félicite l'OIT pour son 90^e anniversaire. Le gouvernement du Sud-Soudan vous assure de son attachement au respect des normes internationales du travail.

Comme toute autre région, le Sud-Soudan a subi de plein fouet la crise économique et financière actuelle; 98 pour cent des recettes du Sud-Soudan proviennent du pétrole. Ainsi, la chute des cours du pétrole sur les marchés internationaux a eu un impact négatif considérable sur notre économie, et en particulier sur la main-d'œuvre. Actuellement, le

Sud-Soudan est touché dans plusieurs domaines: la réinsertion des personnes déplacées et des candidats au retour a subi un coup d'arrêt; la formation professionnelle stagne; l'engagement de notre gouvernement à l'égard de projets cofinancés n'a pas pu être honoré; les nouveaux recrutements sont reportés.

Le Sud-Soudan dépend dans une large mesure des envois de fonds de la diaspora, mais maintenant, avec la récession, les envois de fonds aux familles du Sud-Soudan, dont la plupart des membres qui travaillent à l'étranger ont été licenciés, sont peu nombreux.

Nous savons que l'aide des donateurs a été réduite au minimum et que les investisseurs ne sont plus tellement intéressés par notre marché puisque le secteur privé connaît actuellement une phase de licenciements sans précédent.

Nous connaissons également les changements climatiques et leur impact, notamment les périodes de sécheresse, l'irrégularité des précipitations et les inondations répétées, qui font que la main-d'œuvre agricole est souvent pléthorique, avec des retombées négatives sur la sécurité alimentaire.

Le Sud-Soudan dépend fortement des pays voisins dont l'économie est axée principalement sur les PME. De ce fait, vu la crise qui sévit actuellement, les PME également sont touchées en raison des coûts opérationnels élevés et de la réduction de la productivité qui résulte des licenciements.

Les projets prioritaires et l'assistance requis dans ces domaines concernent: la sensibilisation de la population à la loi sur le travail et l'emploi au Sud-Soudan, la loi sur les enfants et les politiques concernant l'égalité entre hommes et femmes, la lutte contre le VIH/sida et la formation professionnelle; l'élaboration de programmes de formation professionnelle; la mise en œuvre des projets TACKLE pour l'élimination du travail des enfants; le renforcement des capacités de notre système d'administration du travail; la formation et la réintégration des soldats démobilisés et désarmés; l'élaboration de lignes directrices pour la création de syndicats; la construction, et l'équipement de sept bureaux de la main-d'œuvre et la formation à dispenser au personnel; la mise sur pied de projets pour l'emploi des jeunes; enfin, l'élaboration de statistiques sur la base d'études du marché du travail.

Tous ces projets exigeraient une aide financière et technique de la part de l'OIT et de la communauté internationale. Une base de données est en train d'être créée pour effectuer des analyses comparatives.

De quels succès pouvons-nous nous prévaloir? Pour ce qui est de l'Agenda du travail décent, le chef du gouvernement du Sud-Soudan a engagé l'année dernière une réforme de la fonction publique et facilité l'établissement d'un bureau de liaison de l'OIT à Juba, ce qui a donné des résultats satisfaisants dont voici les principaux: trois bureaux de la main-d'œuvre ont été rénovés et sont maintenant fonctionnels; une politique en matière de formation professionnelle et des stratégies de mise en œuvre ont été élaborées; la troisième version (finale) du projet de loi sur le travail et l'emploi au Sud-Soudan a été mise au point avec les différentes parties prenantes; le ministère du Travail a signé un mémorandum d'accord avec l'OIT pour la mise en œuvre de différents projets, entre autres le projet TACKLE, le projet pour l'emploi des jeunes, la

construction et l'établissement de sept nouveaux bureaux de la main-d'œuvre.

Pour conclure, permettez-moi de rappeler que le gouvernement du Sud-Soudan invite l'OIT et la communauté internationale, ainsi que toutes les personnes de bonne volonté, à poursuivre leurs activités d'assistance technique et financière, ceci pour aider notre jeune gouvernement qui n'a que quatre ans et qui souhaite renforcer la paix et le développement durable au Sud-Soudan.

Merci de votre attention et merci d'avance pour votre aide.

Original portugais: M. SILVA (travailleur, Cap-Vert)

Le rapport du Directeur général porte sur des thèmes extrêmement importants. Il met en exergue l'impact de la crise économique et financière sur le monde du travail et les mesures que l'OIT préconise pour faire face à la crise.

Depuis l'année dernière, le Cap-Vert ne fait plus partie des pays les moins avancés; il a maintenant intégré la catégorie des pays en développement de niveau intermédiaire. Bien évidemment, c'est un motif de fierté nationale, mais il faut néanmoins faire preuve de prudence dans la mesure où notre pays reste excessivement tributaire de l'extérieur, son économie étant centrée sur le tourisme, avec des taux de chômage et de pauvreté élevés.

La pauvreté, même si elle a diminué de quelque 10 pour cent au cours des dernières années, se maintient à un niveau assez élevé et le chômage est reparti depuis quelques mois. Sur le demi million d'habitants que compte le Cap-Vert, 130 000 personnes, soit plus de 26 pour cent de la population, sont pauvres, et le chômage en 2008 atteignait 17,8 pour cent, les femmes et les jeunes étant les plus touchés.

La population active au Cap-Vert compte environ 200 000 personnes, ce qui revient à dire que 163 000 personnes sont actuellement au chômage.

Si nous ajoutons à cela l'augmentation du travail précaire et du travail des enfants, qui a doublé depuis deux ans, passant de 8 179 à 16 328 cas d'après les chiffres fournis pour 2008 par l'Institut national de statistique, nous avons toutes les raisons d'être préoccupés et surtout déterminés à trouver, par le biais du dialogue et de la négociation, les meilleures solutions pour résoudre les problèmes qui affectent la vie des travailleurs capverdiens.

La grave crise économique et financière mondiale fait sentir ses premiers effets au Cap-Vert, en particulier dans le secteur du tourisme, et tout spécialement dans l'immobilier touristique et la construction.

Cependant, bien que la crise ait moins d'intensité que dans d'autres pays, il faut constater qu'au Cap-Vert, dans les secteurs de l'hôtellerie et de la construction, la crise déploie ses premiers effets et les entreprises qui ferment leurs portes vouent au chômage d'innombrables chefs de famille. Les travailleurs sous contrat de durée déterminée sont d'ailleurs les premières victimes de la vague de licenciements actuelle.

C'est la raison pour laquelle nous nous félicitons des débats récents du Conseil de concertation sociale de notre pays, qui visent à trouver une solution juste et équilibrée en ce qui concerne les travailleurs qui, depuis cinq ans ou plus, se débattent avec des CDD. Nous nous félicitons également que ce même conseil envisage l'introduction d'un salaire mini-

mum au Cap-Vert. Des groupes de travail sont déjà en place pour étudier ces deux questions.

Ce sont sans aucun doute deux mesures importantes qui, lorsqu'elles se concrétiseront, à l'instar des autres mesures qui ont déjà fait l'objet d'un consensus dans le cadre de la concertation sociale, permettront d'améliorer sensiblement la situation des travailleurs et l'ambiance dans le monde du travail au Cap-Vert.

L'accord sur la concertation stratégique, signé par le gouvernement, les associations patronales et les syndicats, constituera une plate-forme utile au niveau national et un instrument important pour lutter contre la crise.

Les défis actuels, tant dans le domaine de l'emploi et de la pauvreté que dans les domaines de la formation professionnelle et de la sécurité sociale, font partie de cet accord stratégique et permettront faire l'objet de solutions participatives et consensuelles.

L'Union nationale des travailleurs capverdiens est ouverte et disponible pour apporter sa contribution dans cette démarche.

Original espagnol: M. MORA (travailleur, Colombie)

Jamais le rapport du Directeur général n'a été aussi opportun et pertinent, et je tiens à saluer ce texte complet et intéressant sur les conséquences de la crise mondiale et les tâches qui attendent l'OIT. Je tiens aussi à féliciter le Directeur général et le BIT pour le travail réalisé et à appuyer la proposition relative à la tenue d'une discussion de fond sur cette question lors d'une session à venir de la Conférence. Permettez-moi à présent de vous soumettre mon point de vue sur la situation ainsi qu'un certain nombre de propositions.

Cette crise, c'est celle du modèle économique en vigueur, qui est préconisé depuis le Consensus de Washington et imposé à tous les pays par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, et c'est bien cet aspect qui doit retenir notre attention. Ainsi, toute mesure envisagée pour relancer l'économie et protéger et promouvoir le travail décent doit être conçue compte tenu de la nécessité de réformer sans délai le modèle économique en place.

La crise qui sévit actuellement en Colombie ne saurait être imputée uniquement aux retombées de la crise internationale cependant. L'Etat colombien en est le principal responsable en effet, parce qu'il a cédé aux entreprises, aux multinationales et au secteur financier notamment, la fonction de réglementation essentielle qui lui revenait, parce qu'il a laissé s'imposer l'idée que la répartition des richesses devait être abandonnée au jeu des marchés, parce qu'il s'est mis au service exclusif des entreprises et de leur appétit de lucre.

Les travailleurs sont les victimes de ce modèle, aujourd'hui comme hier, et ce pour deux raisons. Tout d'abord, ils font les frais d'une politique de rentabilité axée sur la réduction des coûts de main-d'œuvre qui favorise la précarisation du travail et l'affaiblissement de la liberté syndicale. Ensuite, ils sont les premiers à pâtir des licenciements et réductions d'effectifs dans une société où la protection des chômeurs est inexistante.

En Colombie, la situation de l'emploi ne pourrait être plus alarmante. Le modèle néolibéral se traduit par un déficit de travail décent énorme. Il y a en Colombie 18 millions de travailleurs, dont 1,7 million d'enfants. Le taux de chômage atteint 15 pour cent, et il est plus important de 6 points

chez les femmes que chez les hommes. Le chômage des jeunes est de 21 pour cent, c'est-à-dire qu'un peu plus d'un million de jeunes sont sans emploi. Sur les 2,8 millions de chômeurs enregistrés au total, seuls 3,5 pour cent ont droit à une allocation, dont le montant mensuel est de 62 dollars seulement et qui n'est versée que pendant six mois.

En outre, le phénomène des travailleurs pauvres est généralisé. En 2008, le salaire minimum était de 235 dollars, alors que le coût du panier de la ménagère atteignait 498 dollars environ. Sur l'ensemble des travailleurs, près de 8 millions gagnent moins que le salaire minimum et 90 pour cent moins de deux fois le salaire minimum, soit moins que le coût du panier de la ménagère. En matière de revenu, l'inégalité entre les sexes constitue également un sujet de préoccupation. En effet, le revenu des femmes représente 74 pour cent de celui des hommes en moyenne, et les assistantes maternelles rémunérées par l'Etat («*madres comunitarias*»), pour ne citer qu'un exemple, ne touchent que 75 dollars par mois.

Sur l'ensemble des travailleurs, 30 pour cent à peine sont couverts par la législation du travail, près de 58 pour cent travaillent dans le secteur informel et 31 pour cent seulement ont accès à la sécurité sociale. En conséquence, près de 12 millions de travailleurs sont dépourvus de toute protection. Pour un tableau complet, il faut faire mention en outre de la faiblesse du taux de syndicalisation (quatre travailleurs sur 100 seulement) et du taux de couverture des conventions collectives (1,3 sur 100), et, plus généralement, du climat de violence et d'impunité dont le mouvement syndical est victime en Colombie.

Le dialogue social et la négociation collective sont à nos yeux des facteurs clés pour la construction de la démocratie économique et la redistribution des revenus. Toutefois, dans notre pays, les dispositifs en faveur du dialogue social ne produisent pas de résultats. J'en veux pour preuve le refus du gouvernement de convenir d'un salaire minimum et de négocier avec les enseignants affiliés à la Fédération colombienne des enseignants (FECODE).

La conclusion qui s'impose, c'est que l'Etat colombien n'a pas assumé la principale de ses obligations auprès de l'OIT, à savoir la promotion et la défense des principes du travail décent. A ce titre, la proposition du Directeur général de lancer un Pacte mondial pour l'emploi revêt une importance extrême à nos yeux. Cependant, ce pacte ne sera possible en Colombie que si le gouvernement et les employeurs tombent d'accord sur la nécessité de procéder à une réforme profonde du système de redistribution des richesses.

La délégation des travailleurs de Colombie informe le Directeur général qu'elle approuve sa proposition et demande à l'OIT de l'aider à définir en concertation avec le gouvernement et les employeurs colombiens un pacte mondial pour l'emploi qui devra être fondé sur l'application des conventions de l'OIT et prévoir entre autres la formulation et la mise en œuvre d'un plan national en faveur du travail décent.

Les trois centrales syndicales colombiennes ont présenté au sein de la Commission permanente de concertation un grand nombre de propositions visant la relance économique, la création d'emplois et la protection des chômeurs. Nous espérons qu'au cours de la présente session de la Conférence, le gouvernement et les employeurs s'engageront,

comme nous l'avons fait de notre côté, à entamer un dialogue sérieux, approfondi et ambitieux sur ces aspects, car le temps de la démocratie véritable et de la justice sociale pour tous doit arriver.

Original arabe: M. MAJDALANI (représentant, Autorité palestinienne)

Je voudrais tout d'abord vous saluer au nom de Mahmoud Abbas, président de l'OLP et président de l'Autorité palestinienne, et de son Premier ministre, M. Salam Fayad, et vous transmettre leurs souhaits pour le succès de cette Conférence.

Vous connaissez tous la situation pénible du peuple palestinien aujourd'hui. Notamment dans la bande de Gaza, où les habitants ont subi il y a quelques mois les pires formes d'agression avec plus de 1 400 personnes tuées dont plus de la moitié étaient des femmes et des enfants et environ 5 000 citoyens innocents blessés, dont la majorité étaient également des femmes et des enfants. Cinq mille maisons ont été détruites complètement, de même que des dizaines d'écoles, d'hôpitaux, de bâtiments gouvernementaux et de centres publics. Des centaines d'usines et d'entreprises ont été détruites, et les terres agricoles de milliers de fermes saccagées. Un million et demi de Palestiniens, dont la moitié sont des enfants, ont vécu durant trois longues semaines la terreur de la machine de guerre israélienne.

Cette guerre, cette agression, a laissé derrière elle des blessures qui ne peuvent cicatriser. De plus, les forces d'occupation ont maintenu après l'agression leur blocus injuste et empêché les aides humanitaires d'accéder à la région, elles ont interdit l'entrée des matériaux et des équipements nécessaires à la construction empêchant ainsi les habitants de réparer ou de reconstruire leurs maisons ainsi que la réparation des institutions gouvernementales et des services publics vitaux. Le résultat est que des dizaines de milliers d'habitants vivent dans des conditions critiques, dans des abris provisoires, ou dans les tentes qu'ils ont dressées près de leurs maisons détruites.

De cette tribune, nous demandons qu'Israël soit sanctionnée pour les crimes qu'elle a perpétrés contre mon peuple. Nous vous appelons à ne pas traiter Israël comme un Etat comme les autres. Nous appelons tous les Etats et les parties concernées à se mobiliser pour condamner les auteurs de ces actes barbares en Palestine et les poursuivre en justice devant les tribunaux internationaux. Et nous demandons à la communauté internationale d'œuvrer en vue d'empêcher la reproduction de crimes pareils.

Quant à Jérusalem-Est, elle est victime aujourd'hui d'une vague de colonisation qui vise à éradiquer la présence palestinienne et à élargir la colonisation et les implantations israéliennes dans cette ville. Parmi les aspects les plus flagrants de cette politique, l'attaque des lieux de culte musulmans et principalement la mosquée d'El Aqsa, la violation de la liberté de culte, ainsi que le bouclage de la ville et l'exercice d'une politique de purification ethnique et de discrimination contre les palestiniens de Jérusalem. On peut également signaler les campagnes de persécution et d'emprisonnement des Palestiniens, la destruction des maisons ou leur confiscation et le refus d'accorder des permis de construire ainsi que la confiscation et le saccage des terres agricoles, l'élargissement de l'implantation des colonies et la construction du mur de séparation.

A l'intérieur de la Cisjordanie, l'agression israélienne prend différentes formes. L'autorité israélienne poursuit la construction du mur qui sépare Jérusalem et ses environs du reste de la Cisjordanie, ce qui prive les palestiniens de ressources hydriques et empêche des dizaines de milliers d'habitants d'accéder aux terres agricoles qui leur permettent de vivre. De même, les autorités occupantes continuent depuis 2002, à appliquer la politique de bouclage de la région où on dénombre sur les routes de la Rive occidentale plus de 600 obstacles ou barrages militaires et où s'applique une série de mesures qui entravent la libre circulation des habitants et des biens.

Le chômage est une conséquence naturelle des politiques appliquées par les autorités israéliennes, et qui réduisent les possibilités de créer de nouveaux emplois. Ainsi nos travailleurs étaient obligés de chercher du travail sur le marché israélien. Mais après les incidents de septembre 2000, les autorités d'occupation ont chassé plus de 160 000 travailleurs qui travaillaient sur ce marché. Un système de bouclage et de sanctions collectives a été imposé pour contenir le marché palestinien et la prolifération des barrages est devenue un obstacle au commerce et à la circulation des personnes.

Comme vous le savez, la clé pour résoudre la crise du chômage ou au moins la réduire ne peut être trouvée sans sortir l'économie palestinienne de la récession dans laquelle elle se trouve et sans les investissements dont elle a besoin. Aujourd'hui, il y a environ 227 000 chômeurs et 40 000 nouveaux travailleurs viennent s'ajouter chaque année à la main-d'œuvre disponible.

L'objectif des politiques israéliennes contre le peuple palestinien est de consolider l'occupation, de prendre ce qui reste du territoire palestinien et d'empêcher la création d'un Etat indépendant avec pour capitale Al-Qods.

En ce qui concerne le secteur de l'emploi, nous réaffirmons la nécessité d'organiser une conférence internationale sur le travail en Palestine afin de soutenir le fonds palestinien de l'emploi et aider les Palestiniens à faire face au chômage. Nous réitérons notre appel à l'OIT pour qu'elle intensifie son suivi de la situation des partenaires sociaux dans les territoires occupés, et poursuive la recherche des moyens les plus efficaces pour aider les Palestiniens à faire face aux problèmes dans le secteur des affaires et de l'emploi afin qu'ils puissent résister aux politiques israéliennes de marginalisation et aux mesures appliquées par les autorités d'occupation pour les arracher à leurs terres et à leurs maisons.

Original anglais: M^{me} KELLY (travailleuse, Nouvelle-Zélande)

Le discours que nous venons d'entendre nous oblige à relativiser nos préoccupations.

Je tiens à remercier et à féliciter le Directeur général et le Président pour leur rapport, ainsi que pour avoir soutenu l'organisation d'un débat, au cours de cette Conférence, sur la crise économique qui sévit aujourd'hui dans le monde et sur le rôle et les moyens dont l'OIT dispose pour en limiter – dans la mesure de son possible – l'impact négatif sur les travailleurs.

Mais, je suis aussi également ravie de constater que le débat sur la question de l'égalité hommes-femmes, essentielle pour le travail décent, n'ait pas été reporté à plus tard, même si moins de temps lui sera consacré. L'égalité entre les sexes reste un problème important dans le domaine de l'emploi pour les travailleurs – les femmes, les hommes et leurs

familles. C'est un sujet que nous devons aborder sérieusement. D'autant plus que les problèmes qui ont été ici soulevés, en particulier ceux qui ont pour effet de marginaliser et de renforcer les obstacles que rencontrent les femmes, seront sans aucun doute exacerbés par la crise économique.

Je saisis donc l'occasion, tandis que ces deux questions figurent à l'ordre du jour de cette Conférence, pour exprimer mon grand regret face au rejet par le gouvernement néo-zélandais récemment élu des programmes en cours dans notre pays en matière d'égalité des sexes, et ce, un mois à peine avant que les représentants de ce même gouvernement aient quitté le pays pour participer aux débats sur cette question organisés à l'OIT dans le cadre de cette Conférence. Nous étions dans une phase de réalisation d'un programme particulièrement passionnant en ce qui concerne l'écart de rémunération homme-femme dans le secteur public. Ce programme portait non seulement sur la question de l'égalité de rémunération pour un travail à valeur égale (question essentielle dans un monde dominé par les hommes), mais également sur toute une série de conditions de travail tout aussi déterminantes en matière d'exclusion des femmes du travail décent et de possibilités à accéder à des augmentations salariales et des opportunités professionnelles.

Le programme en cours était pointu et original. Le gouvernement précédent, les employeurs du secteur public et les syndicats s'y étaient investis avec beaucoup d'enthousiasme et d'espoir. La suppression du jour au lendemain d'un tel programme et le refus du nouveau gouvernement d'aborder les questions identifiées comme discriminatoires est très décourageant pour les travailleuses, en particulier pour celles qui pouvaient espérer de réels changements dans leur vie professionnelle dans le sens d'une amélioration de leurs conditions de travail et d'une majeure équité.

Nous constatons avec perplexité que, pour faire bonne figure sur cette question, le nouveau gouvernement néo-zélandais s'est appuyé sur les travaux réalisés par le précédent gouvernement dans le cadre de ce programme pour préparer la Conférence, sans jamais préciser qu'il avait lui-même rejeté ce programme. Il est donc important pour moi de l'indiquer publiquement dans cette Conférence.

Dans une période de récession comme celle que nous traversons actuellement, tous les gouvernements doivent fixer clairement leurs priorités et limiter au maximum l'impact de la crise en matière d'emploi. Les gouvernements seront jugés sur la réponse qu'ils apporteront à la crise et l'équité dont ils feront preuve dans les décisions qu'ils prendront. Nous avons déjà pu constater le mécontentement des travailleurs face aux préjudices qu'ils ont dû subir – eux et leurs familles – suite aux actions totalement irresponsables prises par des banques, des agents financiers et toute une série d'autres investisseurs. Pour qu'il soit constructif, les syndicats présents à cette Conférence ont préconisé de canaliser ce mécontentement à travers le renforcement du dialogue social. Les syndicats néo-zélandais ont clairement signifié au gouvernement qu'ils soutenaient cette approche. Mais cela implique que les gouvernements, y compris le nôtre, reconnaissent le droit des travailleurs à un traitement juste et égal, ainsi que le droit à s'exprimer librement et à bénéficier de conditions de travail décentes.

Nous sommes déçus de constater que, en plus des effets négatifs que les travailleurs doivent subir du

fait de la crise économique (le pays est confronté à l'augmentation considérable du nombre de chômeurs de plus de 100 000 personnes), ces derniers soient aussi confrontés aux mesures prises par le nouveau gouvernement néo-zélandais qui, depuis son élection en novembre dernier, a choisi de pénaliser davantage les travailleurs en supprimant certains de leurs droits, tel que le droit à un licenciement juste pendant la période d'essai, et des mesures en faveur d'une majeure équité dans l'emploi.

Nous espérons que, en ces temps difficiles, tous les gouvernements, y compris le nôtre, agiront en prenant soin de protéger les intérêts de l'ensemble des travailleurs.

Original arabe: M. SHIMI (travailleur, Tunisie)

Je voudrais remercier M. Somavia pour les excellents rapports qu'il a préparés pour lutter contre le travail forcé et pour *Faire face à la crise mondiale de l'emploi* par l'intermédiaire des politiques sur le travail décent.

Nous exprimons notre satisfaction au sujet du fait que la crise économique mondiale représente un sujet principal à la Conférence de cette année. Nous partageons aussi le souci de l'OIT d'adapter ses programmes en fonction des besoins occasionnés par cette crise. Nous sommes d'accord avec le Directeur général sur le fait que les risques du recours au travail forcé augmentent avec la détérioration de la situation économique mondiale.

Le rôle de cette Organisation est très important pour protéger les catégories faibles contre les nouvelles formes d'esclavage, notamment des enfants, des femmes, des travailleurs domestiques et des travailleurs de l'économie informelle. Il est nécessaire à cet effet d'intensifier les campagnes de sensibilisation pour faire face aux réseaux de traite des personnes et de protéger les travailleurs immigrés contre les pressions qu'ils subissent.

Plusieurs voix se sont élevées durant les vingt dernières années, et notamment la voix de l'OIT, mettant en garde contre les risques de l'inégalité dans la répartition des bienfaits de la croissance à l'intérieur des pays et entre les différents pays. Des appels ont été lancés en vue de réaliser une croissance économique et à un développement social basés sur l'équité, en luttant contre les inégalités entre le Nord et le Sud et en supprimant la dette.

Le monde connaît aujourd'hui une crise profonde en matière d'emplois. Le rapport du Directeur général prévoit que cette crise atteindra les pays en développement et notamment ceux qui manquent de ressources. Parmi ces pays, la Tunisie, mon pays, est confrontée à un défi qui est celui de la perte d'un grand nombre d'emplois dans les industries destinées à l'exportation.

Le programme du travail décent est le principal instrument qui peut permettre à l'OIT de contribuer à résoudre la crise. Nous saluons la proposition du Directeur général de créer un pacte mondial pour l'emploi en tant que base pour aider les gouvernements et les partenaires sociaux à élaborer des réponses nationales à la crise dans le cadre d'une réponse globale qui considère qu'une large application des principes et droits fondamentaux au travail est de nature à réaliser la reprise économique et le développement durable.

Nous soutenons l'initiative de l'OIT concernant le Pacte mondial pour l'emploi. Mais nous estimons également que les initiatives pour faire face à la crise doivent comprendre l'extension de la protec-

tion sociale, la fourniture de possibilités de formation professionnelle, un soutien aux petites et moyennes entreprises ainsi que la stimulation de la demande intérieure afin d'accélérer la croissance.

L'Union générale tunisienne du travail achève actuellement une campagne importante de négociations avec les autres partenaires sociaux pour garantir une augmentation des salaires de tous les travailleurs pour les trois années à venir et réaliser une modernisation de la législation du travail. Nous nous préparons à une négociation en vue de réformer les systèmes de retraite. Nous comptons aussi créer une caisse de chômage. Nous espérons recevoir toute l'assistance technique nécessaire de la part du Bureau international du Travail pour aider les partenaires sociaux en Tunisie à finaliser de manière satisfaisante tous ces dossiers.

Le développement mondial a besoin de paix. C'est ce qui nous pousse à agir de façon urgente pour supprimer les causes de la violence, avec en premier l'occupation, notamment dans le monde arabe.

Nous en appelons à la conscience mondiale pour condamner l'occupation israélienne et la dernière agression contre Gaza, agression qui a visé des civils. Nous invitons l'Organisation internationale du Travail à considérer ces pratiques comme des crimes de guerre qui nécessitent la poursuite de leurs auteurs. Il est également nécessaire de continuer à exercer des pressions sur Israël pour qu'il mette fin à son occupation des terres palestiniennes et arabes et permette au peuple palestinien d'exercer son droit de créer son État indépendant avec pour capitale Al-Qods. Il est également nécessaire de respecter la souveraineté des peuples iraquien et soudanais afin de garantir une vie digne aux peuples de cette région.

Original espagnol: M. ECHAVARRÍA (employeur, Colombie)

Le rapport du Directeur général met l'accent sur les conséquences de la crise économique mondiale dans le monde du travail, question récemment examinée par le Conseil d'administration. Le Bureau a réalisé des études complètes sur les différentes mesures adoptées dans le monde pour faire face à cette crise. L'OIT, avec d'autres institutions du système des Nations Unies, a aujourd'hui une grande occasion d'apporter des réponses à cette crise, et tout particulièrement dans le domaine qui la concerne, à savoir le travail. Nous reconnaissons donc l'importance de la discussion proposée par le Directeur général. Nous, employeurs, avons constaté que la dynamique de la session actuelle de la Conférence est différente du fait de l'approbation de la proposition du groupe des employeurs visant à inscrire des discussions thématiques au programme du Comité plénier.

Ce type de discussions dans le cadre de la Conférence est appelé à durer. Il accroît donc l'intérêt des délibérations, leur donne plus de souplesse et permet d'associer de manière plus active les participants aux débats. De fait, nous avons eu l'occasion d'entendre différents experts internationaux qui proposent des solutions dignes d'intérêt.

Le rapport évoque la possibilité de lancer un pacte mondial pour l'emploi, idée pour l'instant générale et dont l'adoption dépendra du consensus entre les mandants, lesquels devront également l'intégrer dans des politiques économiques et sociales qui permettent d'assurer la stabilité et la pérennité des

entreprises, ainsi que de nouveaux débouchés aux travailleurs.

Les politiques budgétaires, monétaires, de change et de crédit adoptées dans chaque pays devront se fonder sur l'économie du marché mondial, dont les piliers sont la liberté d'entreprendre et le respect de la propriété privée. Le rôle de l'État devra vraisemblablement être recentré sur sa fonction de réglementation, l'État ne devant pas se substituer à l'activité économique des agents privés. Le monde a déjà fait l'expérience de ces modèles dont l'échec a été patent et, dans ce domaine, aucun retour en arrière n'est possible. C'est la raison pour laquelle, dans la situation actuelle, les gouvernements devront résister à la tentation d'adopter des mesures protectionnistes.

La démocratie doit rester le modèle politique pour répondre aux besoins de chaque État. L'OIT peut grandement nous aider dans ce sens en facilitant le dialogue social dans chaque pays, en tant qu'outil pour que les employeurs et les travailleurs participent effectivement aux discussions nationales et internationales sur ces questions. Employeurs et travailleurs doivent pouvoir aussi participer aux mesures que les gouvernements doivent prendre pour préserver la confiance des marchés, et relancer la demande ainsi que les secteurs stratégiques, et aux mesures visant à protéger les travailleurs, à leur assurer une formation continue, à préserver les droits au travail et à faciliter l'accès formel au travail.

Les gouvernements devront renoncer à la solution de facilité qu'est l'assistanat social, attitude qui ne favorise ni la production de richesses ni le bien-être des nations à moyen ou à long terme. La reconstruction sociale doit reposer sur les efforts collectifs des membres de la société.

J'aimerais à cet égard évoquer la collaboration entre la Colombie et l'OIT, collaboration qui passe par la coopération technique depuis un certain nombre d'années, et qui a permis aux organes de contrôle d'enregistrer d'importants progrès.

A cet égard, la commission d'experts, dans leur rapport annuel, s'est félicitée de la mise en œuvre de la convention n° 87, fait sans précédent pour la Colombie. Ce fait a été pris en compte cette semaine dans la discussion et les conclusions de la Commission de l'application des normes.

Au nom des employeurs de Colombie, je souhaite remercier le Directeur général et ses collaborateurs qui ont contribué à ces progrès, lesquels résultent aussi de l'accord tripartite de 2006 pour la liberté d'association et la démocratie.

J'aimerais également remercier Marcelo A. Castro Fox pour son action dans le pays et nous lui souhaitons beaucoup de succès dans le cadre de ses nouvelles responsabilités au Cabinet du Directeur général.

Les employeurs et travailleurs colombiens souhaitent une concertation en vue de l'ouverture de notre pays vers l'extérieur. Nous pensons que la crise économique mondiale offre d'importantes possibilités à la Colombie, et à deux niveaux. Tout d'abord, elle nous permettra d'offrir davantage de biens et de services à de nouveaux marchés; ensuite, d'attirer des investisseurs dans des secteurs modernes de l'économie, afin de renforcer l'appareil productif national, d'obtenir de nouvelles recettes budgétaires pour l'État, et d'offrir de nouvelles possibilités aux travailleurs.

Nous avons d'importantes responsabilités vis-à-vis des générations à venir. Nous pouvons construire collectivement, en préservant les idées communes et en laissant de côté les différences naturelles qui nous séparent. Nous souhaitons surmonter les controverses idéologiques et politiques qui ont divisé la Colombie pendant des décennies, et voir dans la réalité actuelle ce qui peut favoriser le rapprochement entre notre pays et le monde développé. Les changements dépendent de nous, Colombiens. La communauté internationale peut nous aider avec son expérience et ses ressources; mais nous devons trouver nous-mêmes la solution. L'OIT est un moyen de changement.

En tant que partenaires sociaux, nous avons la capacité de donner un nouveau visage à la politique et de faire en sorte que les institutions politiques soient conduites différemment. Nous devons le faire avec grandeur, nous devons laisser de côté les intérêts particuliers, œuvrer pour le bien de tous et préserver les intérêts supérieurs de la Nation. Agissons de concert, ne renonçons pas à ce privilège, chers amis travailleurs.

Original russe: M. KOZIK (travailleur, Bélarus)

Deux rapports très importants nous ont été remis. Ces documents constituent un apport substantiel et complètent l'œuvre des gouvernements du monde entier.

Le rapport global souligne qu'en dépit du fait que l'esclavage n'a plus cours dans le monde actuel, il existe des relations qui peuvent être considérées comme relevant de l'esclavage, à savoir le travail des enfants et le travail forcé. Nous ne sommes pas touchés par de tels phénomènes dans mon pays, que ce soit de façon officielle ou non officielle. Nous sommes parvenus à résoudre ces problèmes mais sommes conscients qu'ils continuent à sévir dans d'autres parties du monde, comme le montre le rapport du Directeur général. C'est la raison pour laquelle nous soutenons ce rapport et pensons qu'il doit être porté à l'attention de tous les Etats et des autres acteurs concernés.

Pour ce qui est du rapport intitulé *Faire face à la crise mondiale de l'emploi: Une reprise centrée sur le travail décent*, qui concerne les moyens à mettre en œuvre pour sortir de la crise mondiale de l'emploi, il s'agit d'un document très pertinent et de grande importance pour les travailleurs de tous les pays. Ce rapport montre la tâche qui attend l'OIT, les gouvernements et les travailleurs. Le Directeur général y mentionne trois tâches principales à accomplir.

Premièrement, il convient d'apporter de l'aide aux mandants tripartites de l'OIT. Cette aide est particulièrement importante en période de crise comme c'est le cas actuellement.

Deuxièmement, il convient de tirer les leçons concernant la mondialisation et la capacité ou l'incapacité des marchés à s'autoréguler. Les gouvernements doivent assurer la justice sociale et jeter les bases d'un nouveau système économique qui soit équitable et fondé sur un développement respectueux de l'environnement dans des sociétés ouvertes. Il est important que l'OIT fasse la promotion de la justice sociale et d'une mondialisation socialement équitable.

Troisièmement, le rapport propose des mesures pour contrer la crise dans tous les pays et toutes les régions dans lesquels de nombreuses personnes souffrent et craignent de perdre leur emploi.

Le point d'orgue de ce document est probablement la proposition du Pacte pour l'emploi, duquel nous débattons aujourd'hui. La délégation bélarusse soutient l'adoption du Pacte pour l'emploi car l'emploi constitue la principale préoccupation des travailleurs à l'heure actuelle. Bien entendu, les représentants des syndicats sont préoccupés par la protection de l'emploi et la conservation des emplois existants. Ils donnent la possibilité aux travailleurs de continuer à travailler et à gagner de l'argent pour nourrir leur famille.

Ainsi, toutes les conclusions de ce document reçoivent pleinement notre appui et nous aimerions appeler tous les gouvernements à élaborer des mesures contre la crise en collaboration avec les partenaires sociaux et en prenant compte de l'opinion des travailleurs. Si un grand nombre de pays décident de coopérer pour créer des pactes internationaux ou interrégionaux, nous les soutiendrons de la même manière.

En ce qui concerne la crise au Bélarus, notre situation est légèrement différente. Notre économie est très florissante et repose sur des bases technologiques et économiques qui permettent d'augmenter la production. Aujourd'hui, la crise sévit dans d'autres pays qui ont cessé d'acheter nos produits. Par conséquent, nos travailleurs perdent à leur tour leur emploi.

Toutefois, nous avons affirmé qu'il n'y aurait pas de réduction générale des emplois au Bélarus et les syndicats œuvrent en ce sens. J'aimerais exprimer, au nom des syndicats du Bélarus, notre soutien au Pacte mondial pour l'emploi et à ces deux rapports. Nous espérons qu'ensemble, nous trouverons une solution pour sortir de la crise.

Original anglais: M^{me} TZOTZE-LANARA (travailleuse, Grèce)

Au nom de la Confédération générale grecque du travail, je félicite l'OIT pour son 90^e anniversaire et exprime notre appréciation des travaux de cette Organisation, qui offre une tribune internationale unique au monde du travail.

Nous apprécions la qualité des documents présentés lors de la Conférence et nous partageons l'essentiel des préoccupations qui y sont exprimées. Nous nous félicitons du rapport du Directeur général, *Faire face à la crise mondiale de l'emploi: Une approche centrée sur le travail décent*, qui propose une reprise économique par des politiques axées sur le travail décent et avance l'idée d'un Pacte mondial pour l'emploi.

Ce rapport est également conçu pour nous «réveiller». Nous espérons qu'il y parviendra car le mouvement des travailleurs a sonné l'alarme des années durant alors que les milieux économiques et politiques ignoraient la dynamique irrationnelle et destructive de ce capitalisme financier qui fixait les règles du développement économique et social mondial.

Cette crise n'est pas arrivée toute seule, elle est le résultat de systèmes et de choix précis. Les facteurs de crise existaient, mais on les a négligés, et les décisions politiques ont déstabilisé encore un système déjà vulnérable. L'intérêt à court terme, la spéculation et l'avidité des entreprises ont remplacé la planification stratégique à long terme, au détriment de l'économie réelle. Le rejet des politiques macroéconomiques pour le plein emploi et la conversion des biens publics et des droits sociaux en produits négociables sont les éléments fondamentaux du paradigme économique néolibéral. La dérégulation à

grande échelle visant principalement le marché du travail a démantelé les droits et les accords collectifs et a rendu les travailleurs et leurs familles plus vulnérables que jamais.

Le rapport du Directeur général témoigne de l'accroissement des inégalités, du chômage massif et durable et de la pauvreté qui devient endémique. Le scénario catastrophe de l'OIT est le plus probable: d'ici à la fin de 2009, le chômage touchera plus de 50 millions de personnes dans le monde et quelque 200 millions de travailleurs seront réduits à l'extrême pauvreté. A l'échelle mondiale, les conséquences sur les systèmes de protection sociale, la stabilité politique, la cohésion sociale, l'égalité des sexes et l'environnement sont exceptionnellement néfastes. La première décennie du XXI^e siècle restera dans l'histoire comme l'époque d'un désastre financier et de l'échec du néolibéralisme qui aura fait souffrir des centaines de millions de personnes dans le monde entier.

Dans mon pays, la Grèce, la crise est arrivée dans un contexte déjà difficile marqué par un taux de chômage élevé et persistant qui frappe principalement les femmes et les jeunes, des mécanismes d'inspection insuffisants et de fréquentes violations du cadre institutionnel et légal. L'économie informelle s'étend, ce secteur est explosif et entretient le travail précaire et non déclaré tandis que nous avons un nombre croissant de travailleurs migrants qui sont en butte à l'adversité et à l'exploitation.

Comme il est dit dans le rapport, les gens souffrent. Toutefois, il en est qui souffrent plus que d'autres. La crise frappe surtout ceux qui sont les moins responsables et les plus vulnérables: on demande aux travailleurs de payer un prix très élevé, et totalement injustifié, alors que les banquiers sont sauvés grâce à l'argent du contribuable. Depuis novembre dernier, en Grèce, plus de 20 000 emplois ont été détruits. Plusieurs milliers de travailleurs ont été suspendus, ont été contraints de prendre un congé non payé, ont dû partir en retraite anticipée avec une maigre pension ou ont vu leur semaine de travail réduite. Nous pensons qu'au moins 100 000 emplois seront perdus dans les secteurs de l'industrie, du commerce et des services et les conséquences sur le tourisme, secteur vital pour l'économie grecque, ne se sont pas encore fait ressentir. De plus, nous surveillons, avec la plus grande inquiétude, un certain nombre d'employeurs pour qui la crise est l'occasion de violer les accords collectifs, contester les droits de leurs employés et les licencier. Malheureusement, aucune mesure concrète n'a été prise pour décourager ce genre de pratiques.

Dans ce contexte, au fil de ces dernières années, des lois successives ont érodé les droits et la protection sociale et interféré unilatéralement avec des accords collectifs, comme l'illustre le cas des fonds de pensions des employés de banques, dont sera saisie la commission d'experts qui examinera en novembre l'application des conventions n^{os} 87 et 98. Nous accordons une grande importance à cette affaire car il s'agit d'un exemple flagrant d'ingérence du gouvernement dans des fonds de pension qui ont été mis en place et gérés par des accords collectifs, et ont fait l'objet d'un consensus entre employeurs et travailleurs.

La Confédération générale grecque du travail a célébré son 90^e anniversaire l'an dernier. Depuis près d'un siècle, notre action en faveur des droits des travailleurs a été guidée par notre engagement

pour la solidarité, l'égalité, la paix et la démocratie qui sont les valeurs fondamentales de l'OIT. Nous avons décidé de fêter notre anniversaire par une manifestation importante consacrée à la lutte contre le travail forcé et la traite, dans le cadre du Programme d'action spécial de l'OIT. Nous croyons qu'il est capital de maintenir les protections et de poursuivre nos efforts pour empêcher que cette répressive forme d'exploitation ne s'étende en ces temps de crise.

Enfin, si un «changement d'époque» est à portée de main, le changement ne devrait pas se limiter au sauvetage d'un système financier inefficace. Les affaires ne peuvent pas reprendre leur cours dans un monde d'après-crise. Le changement doit entraîner une transformation profonde et complète et un contrôle démocratique. La pensée économique de Karl Polanyi est plus que jamais d'actualité. Il est temps de passer d'une société intégrée au marché à des marchés intégrés à la société.

Original anglais: M. AHMED (travailleur, Pakistan)

Nous sommes heureux de pouvoir féliciter M. Juan Somavia, Directeur général du BIT, de sa réélection pour son troisième mandat. Nous souhaitons plein succès à toute son équipe.

Notre réunion coïncide avec le 90^e anniversaire de l'OIT. Les principes fondamentaux de l'Organisation – faire de la justice sociale le seul fondement de la paix, voir dans la pauvreté, où qu'elle sévise, une menace pour la prospérité générale – conservent aujourd'hui tout leur sens. Notre pays, notamment le gouvernement et les organisations d'employeurs et de travailleurs, ont lancé de nombreuses activités pour célébrer cet anniversaire, auquel les médias nationaux se sont intéressés de près.

Nous tenons à faire part de notre intérêt pour le rapport du Directeur général *Faire face à la crise mondiale de l'emploi: Une reprise centrée sur le travail décent*. En effet, la crise financière a accru la pauvreté – environ 200 millions de personnes ont atteint le seuil de pauvreté, le fléau de la faim menace un milliard de personnes, et on recense 53 millions de chômeurs, alors que, chaque année, quelque 45 millions de jeunes arrivent sur le marché du travail. Le montant des pertes, selon le rapport, s'élèverait à quelque 4 000 milliards de dollars. Le rapport souligne également l'absence de mécanisme de contrôle permettant de réguler la rémunération des dirigeants des institutions financières et la nécessité de prendre des mesures correctives.

Dans cette situation, nous approuvons sans réserve les conclusions de la réunion tripartite de haut niveau sur la crise financière et économique actuelle, ainsi que l'objectif stratégique défini dans le Pacte mondial pour l'emploi. Nous préconisons l'adoption de mesures internationales pour venir en aide aux pays du tiers monde les plus durement touchés par la crise et dépourvus de système de protection sociale. Nous proposons notamment de consacrer 1 pour cent du PNB à l'aide officielle au développement, afin d'assurer le développement durable de ces pays, l'annulation de la dette, la garantie de règles commerciales loyales et l'absence de toute forme de protectionnisme, des transferts de technologies, des mesures visant à réduire la fracture numérique, des mesures favorables de la part des institutions financières internationales, en lieu et place des conditionnalités imposées par le FMI et la Banque mondiale.

Le Pakistan a été touché de plein fouet par la crise financière internationale. Le marché du travail n'a pas été épargné, mais les effets de la crise, – exacerbés par la guerre d'Afghanistan et par le fait que le pays, membre de l'Alliance internationale de lutte contre le terrorisme, se trouve en quelque sorte en première ligne – se ressentent à tous les niveaux, économique, social et politique. Dans la belle vallée de Swat, des millions de personnes ont été déplacées et sont la cible des militants.

Malgré toutes ces difficultés, les organisations syndicales ont exercé des pressions sur le gouvernement récemment élu pour qu'il introduise progressivement des réformes économiques et sociales. Le but de ces réformes serait, moyennant les stratégies appropriées, d'assurer l'indépendance économique du pays, de développer les ressources humaines à l'aide d'interventions sur le marché du travail, de soutenir l'industrie et l'agriculture du pays, de promouvoir le travail décent, sachant que chaque année 1,5 million de jeunes arrivent sur le marché du travail.

Il importe également de réduire le fossé, injustifiable, entre les riches et les pauvres, de répondre aux besoins fondamentaux de la population, de promouvoir des mesures d'austérité dans tous les domaines; il faut également promouvoir une culture de la productivité, favoriser la coopération entre les travailleurs, les employeurs et le gouvernement, assurer le respect des droits fondamentaux des travailleurs, améliorer le système de protection sociale et garantir l'équité des salaires.

Nous avons également proposé au nouveau gouvernement de modifier la loi sur les relations professionnelles, qui a été promulguée récemment, afin d'assurer sa conformité aux conventions fondamentales de l'OIT. Ces demandes ont pu être formulées dans le cadre de la Conférence nationale tripartite du travail, qui a eu lieu cette année et a été inaugurée par le premier ministre du Pakistan.

Nous avons organisé récemment une importante conférence, à laquelle ont participé l'OIT et des experts nationaux, sur l'impact de la crise financière internationale, la croissance, l'emploi, une meilleure convergence des politiques financières, économiques et sociales et la promotion du travail décent. Nous avons communiqué nos recommandations au gouvernement afin qu'il en tienne compte dans le prochain budget fédéral.

Nous sommes préoccupés par les conditions que le FMI a imposées au gouvernement du Pakistan contre l'octroi d'un prêt de 7,6 milliards de dollars: réduction à 2,5 pour cent du déficit, suppression des subventions pour le pétrole et les denrées alimentaires, taux d'intérêt de 14 pour cent. On sait que le déficit budgétaire des Etats-Unis est de 7,6 pour cent. Nous demandons le retrait de ces conditionnalités, qui ne peuvent qu'aggraver la pauvreté et le chômage dans le pays.

Nous soutenons pleinement le droit à l'indépendance du peuple palestinien, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, et demandons à l'OIT de renforcer les programmes d'assistance technique en faveur du peuple et des travailleurs palestiniens, afin d'atténuer leurs difficultés économiques et sociales et de leur permettre de jouir pleinement de leurs droits fondamentaux.

Nous tenons pour conclure à féliciter ACTRAV pour la qualité de son travail. Ces félicitations s'adressent également aux autres départements du

Bureau – emploi, dialogue social, protection sociale, normes internationales du travail – ainsi qu'au bureau de l'OIT d'Islamabad. Nous les remercions tous pour leur étroite coopération avec les organisations de travailleurs. Nous souhaitons plein succès à la Conférence et souhaitons qu'elle puisse esquisser les contours d'un avenir plus souriant.

Original anglais: M^{me} LOCKE (employeuse, Jamaïque)

La Fédération des employeurs de la Jamaïque (JEF) souhaite féliciter le Président ainsi que les Vice-présidents pour leur élection à l'occasion de cette 98^e session de la Conférence internationale du Travail.

Nous avons suivi avec intérêt le rapport du Directeur général, un rapport concis mais incisif, qui intervient alors que le monde connaît la crise la plus grave depuis la récession des années trente.

Nous souhaiterions également féliciter les organisateurs de cette Conférence pour la rapidité avec laquelle ils ont su en modifier l'ordre du jour afin qu'elle porte principalement sur la crise. Cette promptitude est également illustrée par la mise sur pied du Comité plénier sur les réponses à la crise, qui s'est saisi d'un large éventail de questions, telles que le dialogue social, la création d'emplois et le maintien dans l'emploi, en mettant l'accent sur la situation des jeunes et des groupes les plus vulnérables, sur le développement des entreprises et en particulier des PME, et sur l'éducation et la formation. Ces questions constituent une véritable plateforme pour le travail de commissions comme la Commission de l'égalité, la Commission sur le VIH/sida et la Commission de l'application des normes.

Dans ce contexte, la réponse de la Fédération des employeurs de la Jamaïque à ces défis a été de mettre en place, en partenariat avec les syndicats et le gouvernement, un comité multisectoriel destiné à mettre au point des stratégies visant à créer des emplois et à assurer le maintien dans l'emploi.

En avril 2009, la JEF a également accueilli, en collaboration avec le bureau sous-régional de l'OIT et la Confédération des employeurs des Caraïbes, la Conférence tripartite de l'OIT dans les Caraïbes, qui avait pour thème la promotion de la prospérité au-delà de la crise financière mondiale. Dans la lignée du rapport du Directeur général, cette conférence a mis en relief l'impact considérable que la crise a eu dans les différents pays de la région des Caraïbes. Le principal centre d'attention a été le recours au dialogue social, le respect mutuel et les partenariats dans la gouvernance aux fins du travail décent, de la justice sociale et de la prospérité.

Le plan d'action issu de cette conférence appelait au dialogue social et à la protection sociale, en mettant l'accent sur les groupes les plus vulnérables, les politiques de promotion de l'emploi, le recueil de statistiques afin d'améliorer les analyses, et des mesures visant à préserver les pensions et les salaires.

Concernant le développement des entreprises, nous continuons de faciliter la croissance et le renforcement au niveau institutionnel de l'Association des jeunes entrepreneurs. Nous pensons que la formation et l'éducation sont les outils par excellence qui permettront aux employeurs de relever les défis.

La dernière session de la conférence annuelle que nous tenons chaque année, sur le thème de la réussite dans une époque tourmentée: partenaires, productivité et performance, un événement clé en matière de lieu de travail et d'entreprises dans les Ca-

raïbes, a illustré notre engagement à être attentifs aux besoins des employeurs. Nous avons également pris note de l'accent mis sur l'égalité entre les hommes et les femmes, et nous intégrerons cette question dans notre enquête annuelle sur les salaires et les conditions de travail.

Nous continuons de sensibiliser les entreprises à la question du VIH/sida dans le monde du travail à travers notre Conseil des entreprises de la Jamaïque sur le VIH/sida.

Permettez-moi de remercier le Bureau des Caraïbes de l'OIT, qui a été toujours très présent à nos côtés, alors que nous nous efforçons de réussir dans cette période de turbulences.

Enfin, permettez-moi de rendre hommage aux propos prévoyants contenus dans le rapport du Directeur général. Nous souscrivons par ailleurs pleinement à la célèbre déclaration de celui-ci selon laquelle «nous sommes brusquement passés d'une époque de changements à un changement d'époque». La JEF reste engagée à se conformer à ce changement.

Original anglais: M. FOLO (travailleur, Éthiopie)

Je voudrais tout d'abord féliciter l'OIT à l'occasion de son 90^e anniversaire au nom de la Confédération des syndicats éthiopiens (CETU).

Au cours de ces quatre-vingt-dix dernières années, l'OIT a su promouvoir les normes ainsi que les principes et droits fondamentaux au travail, la création d'emplois, le renforcement du dialogue social et de la protection sociale pour tous. J'espère que l'Organisation continuera à renforcer ces activités.

C'est pour moi un honneur et un plaisir de prendre la parole à cette Conférence. Comme vous le savez, l'Éthiopie est l'un des premiers pays qui ont adhéré à l'OIT, en 1923. L'Éthiopie participe activement, depuis son adhésion, à la mise en œuvre des normes du travail de l'OIT et a ratifié à peu près 21 conventions. La CETU est un des partenaires tripartites de l'OIT en Éthiopie, et c'est le seul syndicat national qui s'est constitué pour s'occuper du bien-être des travailleurs éthiopiens. La CETU s'efforce d'obtenir la ratification et l'application des conventions et des normes de l'OIT en Éthiopie.

Je voudrais également rappeler le soutien indéfectible apporté par le bureau régional de l'OIT à notre confédération pour un certain nombre de questions.

La crise économique mondiale touche aujourd'hui les banques, le secteur des assurances et l'industrie manufacturière. Cette crise mondiale touche l'Afrique de diverses manières : réduction de l'investissement, baisse des produits de base, pertes d'emplois, etc. Cependant, en Éthiopie, aucun travailleur ne perd son emploi à cause de la crise financière et économique, il n'y a pas de licenciements ni de fermeture d'usines. Notre seul problème est la pénurie de devises étrangères et l'inflation. Si la crise continue de cette manière, elle nous touchera. Selon des estimations de l'OIT, des millions de travailleurs vont perdre leur emploi. Cela signifie que la plupart des travailleurs seront touchés, en particulier les travailleurs africains qui seront frappés de plein fouet par cette crise économique. Si le problème persiste, il sera très difficile d'assurer la survie des travailleurs et de surcroît, la protection des normes et des principes de l'OIT.

A cette occasion, la CETU souhaite lancer un appel pressant à l'OIT, à tous les gouvernements africains et aux autres parties prenantes pour qu'ils examinent sérieusement ce problème et prennent des mesures afin d'atténuer la charge qui pèse sur les travailleurs et les peuples d'Afrique. J'aimerais aussi demander aux pays développés, au FMI, à la Banque mondiale, de revoir les conditions préalables à l'octroi de l'aide qui affectent les politiques des pays en développement. La crise nous enseigne combien il est important que le gouvernement interviene, dans une certaine mesure, dans l'économie. Par conséquent, il est temps que la communauté internationale accorde une plus grande attention à l'Afrique et lui apporte son soutien.

Enfin, j'aimerais insister sur la nécessité pour l'OIT de renforcer son soutien aux pays africains, en appuyant tout particulièrement les mesures visant à réduire le chômage. Il faut apporter le soutien nécessaire au renforcement des syndicats, pour assurer la vie des travailleurs.

(La séance est levée à 13 heures.)

Huitième séance

Jeudi 11 juin 2009, 14 h 30

Présidence de M. Zellhoefer, de M. Allam et de M. Palma Caicedo

RAPPORTS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL: DISCUSSION (SUITE)

Original anglais: Le PRÉSIDENT (M. ZELHOFER)

Cet après-midi, nous allons poursuivre la discussion sur les rapports du Président du Conseil d'administration et du Directeur général.

Original anglais: M. RADIBE (*travailleur, Botswana*)

Je tiens tout d'abord à souligner que la Fédération syndicale du Botswana souhaite renforcer sa collaboration avec le BIT à Genève.

La Fédération syndicale du Botswana représente tous les travailleurs du Botswana, qu'ils soient organisés ou non. La Fédération s'est constituée dans le cadre d'un système multipartite qui préconise notamment les valeurs démocratiques. En outre, comme vous le savez certainement, le Botswana figure parmi les pays démocratiques d'Afrique et se caractérise par la liberté de réunion et d'expression.

Je tiens à souligner aussi que la Fédération syndicale du Botswana entend promouvoir les droits de l'homme fondamentaux et la liberté syndicale, dans l'intérêt des travailleurs en particulier et des citoyens en général, car nous pensons que nous avons un rôle important à jouer dans l'édification de l'avenir de notre pays.

Notre action vise notamment la protection des travailleurs, la promotion du dialogue et la défense des droits des travailleurs. Notre organisation prend la mesure de la gravité des problèmes actuels, qui découlent bien entendu de la crise mondiale. Nous voyons bien que la mondialisation touche aussi le Botswana. Nous savons parfaitement que cette crise n'est pas le fait des travailleurs mais de systèmes qui fonctionnaient mal. L'économie spéculative est à la source de l'essentiel des difficultés actuelles.

Il ne fait pas de doute que la formation et l'enseignement doivent assurer le niveau de compétence nécessaire pour sortir le pays de l'ornière. Nous sommes convaincus aussi qu'il faut mettre en place des mécanismes de réglementation propres à limiter l'activité spéculative, parfois encouragée par la Banque mondiale, l'OMC et le FMI, afin d'aller dans la direction qui nous semble la bonne.

Nous sommes très favorables à un renforcement de l'administration du travail de notre pays, nécessaire pour assurer l'application des normes du travail. Cet aspect pose en effet de grandes difficultés sur le territoire, et beaucoup doit encore être fait en ce qui concerne la liberté d'association et la négocia-

tion collective, au sein du secteur public en particulier. Nous exhortons donc le BIT à venir en aide au Botswana en lui prêtant l'assistance technique dont il a besoin pour améliorer la situation dans les services publics.

Les femmes jouent un rôle essentiel. Il est regrettable à ce titre que le Botswana n'ait pas ratifié la convention sur la protection de la maternité, pas plus qu'il n'a signé le protocole de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA) sur le développement et l'égalité des sexes. Nous sollicitons l'aide de l'OIT et de la communauté internationale à cet égard aussi. En effet, si nous marginalisons les femmes, nous marginalisons la moitié du monde. Nous sommes bien conscients du rôle déterminant qui revient aux femmes et de l'importance considérable que l'OIT accorde à la question de l'égalité entre les sexes.

Enfin, je souligne qu'il est essentiel que le Botswana reçoive l'aide nécessaire pour pouvoir progresser sur la voie du dialogue social, compte tenu du contexte que j'ai exposé. En effet, le pays est une démocratie multipartite, mais ses institutions sont encore très faibles. Le renforcement du dialogue social est primordial à ce titre, notamment aux fins d'une consolidation de la démocratie. L'introduction de mécanismes de dialogue social sur le lieu de travail, aux niveaux national et régional, semble déterminante à cet égard. L'objectif principal du dialogue social, c'est de promouvoir le consensus et la démocratie dans les relations entre les partenaires sociaux.

Des mécanismes et dispositifs de dialogue social bien conçus permettraient de résoudre les graves difficultés économiques et sociales que nous connaissons aujourd'hui, d'assurer la saine gestion des affaires publiques et de promouvoir la paix sociale, la sérénité des relations du travail et, enfin, la stabilité, autant d'éléments nécessaires à la croissance économique de notre pays.

Original anglais: M. NGADEESANGUANNAM (*employeur, Thaïlande*)

C'est un grand plaisir et un immense honneur pour moi de participer à la 98^e Conférence internationale du Travail en tant que principal délégué et représentant de tous les employeurs de Thaïlande.

La Thaïlande continue de souffrir de la crise économique et financière mondiale qui a débuté à la fin 2007. Nos recettes d'exportation ont chuté de plus de 30 pour cent et notre PIB pour 2009, selon les estimations, devrait baisser de plus de 6 pour cent.

A la fin mai 2009, on comptait 800 000 chômeurs et le taux de chômage continue d'augmenter. Selon les estimations, on devrait bientôt atteindre plus d'un million de chômeurs.

Toutefois, les instances tripartites, qui rassemblent les représentants du gouvernement, des fédérations d'employeurs et des syndicats, se sont réunies régulièrement, à l'occasion de réunions, de consultations et de conférences, afin de cerner les problèmes, de trouver des solutions et de prendre des mesures pour prévenir et limiter l'impact destructeur de la crise. Grâce aux principes directeurs de l'OIT, les relations étroites, honnêtes et sincères qui régissent l'action de ces instances tripartites ont donné de bons résultats.

On a assisté à très peu d'hostilité entre les employeurs et les employés car il y a un fort degré de compréhension et d'empathie entre eux.

Nous avons conscience du fait que cette crise aura inévitablement des conséquences néfastes, mais, que grâce à l'action conjointe de ces instances tripartites, on peut considérablement limiter l'ampleur des dégâts.

Pourtant la Thaïlande subit plus fortement que d'autres pays les répercussions de la crise, du fait de l'existence de plus de deux millions d'immigrants clandestins – provenant de la Birmanie, du Laos et du Cambodge – qui se sont établis en Thaïlande. Ces personnes ont dû fuir leur pays pour des raisons diverses et elles sont venues en Thaïlande en quête de nouvelles possibilités.

La Thaïlande aurait pu les expulser de force, mais cela aurait eu des conséquences épouvantables, que nous ne souhaitons pas, en tant que membre des Nations Unies et de l'OIT. A l'heure actuelle, nous leur demandons de se déclarer aux autorités et de s'inscrire comme migrants légaux afin de leur assurer une protection adéquate et de leur procurer une couverture sociale. Nous sommes conscients que la Thaïlande devra assumer le fardeau énorme que cela représente sur le plan financier et du point de vue des pertes de millions d'emplois que ces migrants occuperont. Mais, si notre pays n'aide pas ces migrants, ceci risque de mettre en péril la stabilité de l'Asie du Sud-Est, voire du monde entier. Je vous remercie de votre attention.

Original espagnol: M. BLASCO GAVILÁN (ministre de la Justice et du Travail, Paraguay)

C'est pour moi un immense honneur de représenter ici le ministère de la Justice et du Travail de la République du Paraguay, d'autant plus que je fais partie du gouvernement présidé par M. Fernando Lugo, qui est le premier gouvernement nouveau après soixante-huit années d'hégémonie d'un parti unique.

Ce changement, unique en soi, est important car il permet de traiter de façon différente les problèmes qui ont touché le travail et l'emploi à tel ou tel moment de l'histoire, et permet aussi à partir d'éléments vérifiables, de déterminer les progrès ou les reculs enregistrés dans ces domaines.

En 1999 déjà, les rapports de la 87^e session Conférence évoquaient la notion de travail décent, qui était une revendication mondiale à laquelle s'opposaient les dirigeants politiques, et d'entreprises du monde entier. Mon gouvernement, en fonction depuis le 15 août 2008 a pris la décision politique de suivre les objectifs stratégiques contenus dans ce rapport formidable de M. Somavia, à savoir défendre les principes et droits fondamentaux au travail,

l'emploi, la protection sociale et le dialogue social. Mon pays a donc lancé cinq campagnes à caractère tripartite. Elle sont les suivantes:

Le travail décent en milieu rural: il s'agit de diffuser et de faire appliquer la législation du travail aux travailleurs en milieu rural, notamment dans la région du Chaco, afin de prévenir et d'éliminer le travail forcé. Cette campagne vise particulièrement à protéger l'un des secteurs les plus vulnérables de notre pays, les peuples indigènes. C'est pourquoi mon gouvernement a créé il y a un mois le Bureau régional du Travail dans le Chaco central, mettant ainsi un terme dans cette région à l'absence pendant des décennies des autorités du travail. Nous avons également organisé sur le terrain des séminaires de sensibilisation aux droits du travail et aux conventions internationales, avec la participation des dirigeants des différentes ethnies, des chefs d'entreprises, des instances nationales, départementales et municipales et avec l'appui technique précieux d'experts du BIT.

La deuxième campagne concerne le travail décent dans le bâtiment. Elle est menée par le ministère de la Justice et du Travail, plus précisément par la Direction de la sécurité et de la santé au travail. L'objectif est de faire un diagnostic sérieux de la situation dans ce secteur, en tenant compte du nombre important d'accidents du travail, et d'en dégager une stratégie avec l'organisme public tripartite de prévision pour faire mieux connaître les normes nationales et internationales de la santé et de la sécurité au travail, et pour contrôler l'application de ces normes et sanctionner les coupables d'infractions.

Le travail décent pour les travailleuses domestiques: ce programme est mené à bien avec l'aide de la coopération espagnole, du PNUD, du secrétariat d'Etat de la femme et de plusieurs ONG, l'objectif étant de mettre en évidence un problème qui existe dans notre pays et ailleurs. Il touche 25 pour cent des Paraguayennes économiquement actives qui, pour la plupart d'entre elles, travaillent dans des conditions défavorables et sont parfois victimes de délits transnationaux, comme la traite de personnes.

Le travail sans discrimination: c'est le nom de la campagne axée sur les malades du VIH/sida. C'est la première politique de lutte contre les discriminations injustes et inadmissibles dont ces personnes font l'objet. Il convient de souligner la résolution ministérielle qui interdit d'obliger les travailleurs à subir un test de VIH/sida pour obtenir un emploi, conserver un emploi ou obtenir une promotion sous peine de sanctions financières. Dans les centres de formation qui relèvent du ministère du Travail et de la Justice, nous voulons également que soient enseignées les normes, recommandations et instruments applicables en matière de VIH/sida sur le lieu de travail. Nous voulons aussi sensibiliser les associations patronales et syndicales à la nécessité de garantir la confidentialité des tests subis volontairement.

Le travail décent pour les jeunes: ce programme est mené à bien par le ministère de la Justice et vise le segment le plus important de la population active, les jeunes. Ce programme est conduit par la commission nationale de création d'emplois pour les jeunes, qui a été instituée par un décret présidentiel. C'est une instance de dialogue sociale tripartite, qui rassemble le ministère du Travail mais aussi tous les autres ministères et organismes compétents.

L'objectif est de favoriser la production et notre gouvernement donne la priorité à cette question.

Dans d'autres domaines, nous travaillons aussi en coopération avec le BIT.

Pour ce qui est de la conjoncture mondiale, cette crise est pour nous le résultat du déséquilibre financier des grandes puissances et du laisser-aller de ces Etats dans le contrôle des entreprises dont les activités peuvent nuire au monde entier. De nouveau, on exige des travailleurs qu'ils soient une variable d'ajustement pour garantir l'équilibre économique et financier. C'est dans ces situations que l'Etat doit retrouver son rôle pour protéger les moins favorisés et défendre l'emploi, afin d'éviter que chaque crise devienne une excuse pour précariser l'emploi et les conditions de travail.

Il en va de même lorsqu'une personne, qui a été malade depuis longtemps, n'a pas été soignée à temps. Lorsque le diagnostic est tardif, il lui faut du temps pour se rétablir complètement.

Il va falloir du temps à la société paraguayenne pour se remettre de 68 ans de parti unique, et nous le faisons grâce à diverses politiques publiques.

Malgré les pessimistes qui disent ne pas voir de changement, les sceptiques qui pensent que nous sommes tous pareils et ceux qui font obstacle parce qu'ils ne veulent pas renoncer à leurs privilèges, obtenus en enfreignant les lois, notre pays se redressera et retrouvera le respect, ainsi que son autorité et sa place dans le cercle des nations civilisées. Tel est l'engagement du gouvernement et du ministère du Travail.

Original anglais: M. YUSOF (ministre de l'Intérieur, Brunéi Darussalam)

En observant l'ordre du jour modifié avec le Sommet spécial sur la crise mondiale de l'emploi, on voit à quel point l'OIT peut répondre rapidement et finement à une situation qui est en constante mutation. Actuellement, l'OIT se réunit à un moment essentiel, où la nécessité s'est fait sentir de donner une dimension sociale ou un visage humain aux principaux événements qui se produisent dans la crise économique et financière. Le travail de l'OIT sur cette dimension humaine s'exprime par l'attention qu'elle accorde à l'être humain tout au long de sa vie, de sa prime enfance à ses vieux jours, du travail des enfants à la protection des avantages sociaux des personnes âgées, ainsi que par les normes de travail. L'OIT a mobilisé ses ressources et ses compétences techniques pour aider les pays Membres qui le demandent.

La crise économique et financière actuelle a touché beaucoup de pays à travers le monde, et la réduction drastique de l'activité économique a mis les entreprises au bord de la faillite et a fait perdre leur emploi à des millions de personnes, ce qui n'implique pas seulement la personne elle-même, le travailleur, mais aussi toute sa famille. Une telle aggravation de la situation entraîne de la pauvreté, ce qui a causé de grandes inquiétudes au Brunéi Darussalam.

L'économie du Brunéi Darussalam reposant sur des revenus pétroliers, avec une population peu nombreuse, nous n'avons pas du tout sous-estimé les dangers présentés par ce problème. Nous veillons à ce que nos dépenses soient consacrées aux nécessités de base. C'est une politique établie de longue date au Brunéi Darussalam d'avoir une protection pour les personnes âgées, les pauvres et les groupes les plus vulnérables et de leur apporter un

soutien financier, ainsi que des programmes de formation professionnelle qui sont assurés par différents organismes et mécanismes.

Nous demandons également aux employeurs de ne pas licencier à la légère et de trouver les meilleures solutions possibles pour rendre cette période moins difficile. Les discussions du Comité plénier sur la réponse à la crise sont tout à fait bénéfiques et nous félicitons l'OIT d'avoir réuni un groupe d'experts aussi expérimentés. Une telle réponse de l'OIT arrive à point nommé pour son 90^e anniversaire. Nous espérons donc que, grâce au Sommet sur la crise mondiale de l'emploi, nous allons approfondir notre compréhension des événements et mettre en commun nos points de vue, tout en commençant parallèlement à mettre en place de nouvelles mesures qui permettront d'atténuer les problèmes de manière efficace et aussi d'apprendre à les gérer.

Le rapport de la CIT sur l'élimination du travail forcé est très important pour nous tous, ici présents, et particulièrement pour nos travailleurs. Brunéi Darussalam soutient tous les efforts visant à éliminer le travail forcé et nous examinons en ce moment avec une grande opiniâtreté la possibilité de ratifier la convention sur le travail forcé et d'autres conventions de base. Soyez assurés de la poursuite de notre engagement.

Nous avons également noté, dans l'ordre du jour de la CIT, un point sur l'égalité entre hommes et femmes au cœur du travail décent. Le Brunéi Darussalam et son gouvernement pensent que c'est un point très important qui comporte différents éléments, allant du début de l'éducation primaire au niveau universitaire.

Toutes les personnes, quelle que soit leur appartenance sexuelle, bénéficient de l'égalité des droits et des chances en termes d'emploi, de salaire, de rémunération, d'éducation et de protection sociale. Cette discussion va certainement nous permettre d'affiner et d'améliorer encore toutes les questions relatives à l'égalité des sexes.

Si les jeunes sont l'avenir de l'humanité, on ne saurait néanmoins oublier qu'ils sont également le présent. Conscients des contributions qu'ils peuvent apporter pour soutenir le développement économique, nous sommes donc en train de mettre sur pied toutes sortes de programmes de formation, de perfectionnement et d'apprentissage tout au long de la vie pour qu'ils puissent négocier et trouver un emploi dans les secteurs professionnels de leur choix.

Trouver un travail équitable pour tout le monde à n'importe quel âge de la vie active n'est pas une idée utopique. Le problème de nos jeunes est sans rapport avec leur appartenance sexuelle. Il vient du fait qu'ils sont difficiles dans leurs choix et qu'ils refusent de voir qu'ils n'ont souvent pas les compétences requises pour le poste qu'ils convoitent.

Le gouvernement de Brunéi Darussalam a mis sur pied un comité sur le chômage, chargé de discuter de toutes les causes et conséquences du chômage et de proposer les meilleures pratiques pour pouvoir le réduire de manière efficace et pour atténuer ses conséquences sociales négatives dans le pays.

Nous sommes très heureux que toutes les composantes de notre secteur privé, en partenariat avec nous, aient pris des engagements en termes de responsabilités sociales des entreprises pour parvenir à renforcer nos capacités et nos initiatives en matière d'emplois durables au niveau national.

Pour ce qui est de l'Agenda pour le VIH/sida dans le monde du travail, le moment est bien choisi pour en discuter, en vue de l'adoption d'une recommandation autonome. Ainsi, cette recommandation fournira une précieuse occasion d'indiquer la voie à prendre pour les activités futures dans ce domaine.

J'aimerais également dire que nous allons discuter des différents points à l'ordre du jour, particulièrement ceux concernant le Sommet sur la crise mondiale de l'emploi. Jusqu'ici, la coopération entre nous et les partenaires sociaux est particulièrement nécessaire et cruciale pour le développement des communautés internationales, et pour que nous puissions avancer de concert. Je suis donc convaincu que la 98^e session de la CIT va apporter des développements positifs et utiles pour améliorer notre capacité de construire et de développer nos propres pays.

Original anglais: M. VILLAVIZA (travailleur, Philippines)

Au nom de la délégation des Philippines, je souhaite féliciter le Directeur général pour ce rapport et pour l'action entreprise par l'OIT pour former les mandants et faire face à la récession économique.

Nous sommes confrontés à une période difficile, la crise économique n'épargne personne, et il y a un besoin urgent d'agir avec plus de rapidité. Comme le relève le rapport global intitulé *Faire face à la crise mondiale de l'emploi: Une reprise centrée sur le travail décent*, des millions de femmes et d'hommes ont perdu leur emploi, la montée du chômage devrait se poursuivre, la pauvreté et l'emploi informel continueront aussi à s'étendre, réduisant à néant les progrès accomplis.

Nous avons noté que les travailleurs et leur famille, particulièrement ceux qui sont dans les pays en développement comme les Philippines, sont les plus vulnérables et les plus affectés. Ce dont nous avons besoin, et ce que devraient chercher à faire l'ensemble des partenaires sociaux, c'est «mettre au cœur des plans de relance et des autres mesures de lutte contre la crise adoptées au niveau national aussi bien les questions relatives à l'emploi et au marché du travail que la protection sociale et le respect des droits des travailleurs».

Nous renouvelons l'appel des travailleurs en faveur d'une promotion beaucoup plus forte de l'égalité des sexes. Il faut l'intégrer à l'Agenda du travail décent. Nous partageons le point de vue selon lequel, en raison de la crise, «trouver et conserver un travail décent sera beaucoup plus difficile [...] pour les femmes». Etant donné que les plans de relance ne tiennent pas forcément compte des questions de discrimination entre hommes et femmes sur le marché du travail, il faudrait se concentrer davantage sur ce point et diriger nos efforts pour maintenir au moins les acquis en la matière.

Le dialogue social se renforce aux Philippines et récemment, différentes consultations tripartites se sont déroulées pour essayer d'analyser l'impact de la crise financière mondiale sur les travailleurs philippins, dans le pays et à l'étranger, afin de garantir l'emploi, le respect des droits des travailleurs et la protection sociale. Le dialogue social est freiné par une faible syndicalisation, due à la poursuite d'activités antisyndicales.

Nous sommes favorables au Pacte mondial pour l'emploi, qui est la contribution que l'OIT propose aux instances de décisions nationales et multilatérales, et qui vise à une reprise accélérée de la croissance par l'emploi productif et le travail décent.

Nous espérons que le Pacte mondial pour l'emploi répondra, ainsi qu'il le promet, «aux besoins immédiats des travailleurs des secteurs formel et informel de l'économie, des familles et des entreprises, tout en jetant les bases d'une mondialisation équitable soutenue par un mode de croissance équilibré sur les plans social, environnemental et économique».

Nous proposons que les progrès accomplis dans la mise en œuvre de ce pacte fassent l'objet d'un suivi tripartite fort au niveau local. L'Asie comptant le plus grand nombre de victimes du travail forcé, nous appuyons l'appel lancé par la CSI en faveur d'une alliance mondiale des syndicats contre le travail forcé et la traite des êtres humains. La crise financière actuelle va forcer de plus en plus de travailleurs à aller chercher un emploi outre-mer où nombre d'entre eux seront victimes de recruteurs peu scrupuleux et connaîtront l'exploitation sexuelle et le travail forcé. Le coût social est, et sera très lourd pour ces victimes de trafic et leur famille. Il est temps que l'OIT, en travaillant avec les syndicats, contribue à l'élimination du travail forcé et particulièrement de la traite des êtres humains.

En ce qui concerne le VIH/sida et le monde du travail, le Congrès philippin des syndicats a lancé un programme d'activités qui vise à la prévention et au contrôle du VIH/sida sur le lieu de travail. Les accords collectifs sont des instruments puissants pour sensibiliser aussi bien les travailleurs que les employeurs sur cette question du VIH/sida, prévenir la discrimination et apporter un soutien.

L'OIT devrait renforcer son aide aux syndicats et au renforcement des capacités tripartites. Les domaines corollaires de la santé génésique et de l'équilibre entre vie professionnelle et vie de famille sont des éléments importants de la SST qui devraient également recevoir un soutien.

Les travailleurs philippins sont favorables à l'adoption d'une recommandation autonome sur le VIH/sida dans le monde du travail.

Original anglais: M. KAPUYA (ministre du Travail, de l'Emploi et de la Jeunesse, République-Unie de Tanzanie)

La crise financière mondiale a un impact considérable sur tous les Membres de l'OIT et a menacé l'Agenda du travail décent.

La République-Unie de Tanzanie n'a pas été épargnée. Le secteur agricole y a énormément souffert, en raison de la chute des prix des matières premières, telles que le coton, le café et le thé.

L'industrie agroalimentaire subit les mêmes conséquences, ainsi que les industries textiles, qui dépendent de la demande des pays développés, tel que les Etats-Unis dont l'économie a été durement touchée par la crise.

En raison du lien étroit entre le secteur bancaire et le secteur industriel, en particulier en ce qui concerne le domaine agro-alimentaire, la banque centrale de Tanzanie a été chargée par le gouvernement de présenter une série de propositions pour amortir les effets de la crise. Parmi ces mesures figure la mise en place d'une banque de développement agricole.

En outre, le gouvernement accélère les réformes des systèmes de santé et de l'éducation, qui font partie des interventions en matière de sécurité sociale. Il s'agit là de programmes d'intervention massifs.

La sécurité sociale est considérée, dans notre pays, comme dans la plupart des pays en développement, comme un élément central des politiques de

lutte contre la pauvreté. Mais, ceux-ci doivent être correctement coordonnés et étendus. C'est dans cette optique que nous sommes actuellement en train de réformer notre système de protection sociale et de retraite.

La loi de 2008 sur la réglementation de la sécurité sociale, qui prévoit la mise en place d'une autorité régulatrice dans ce domaine est désormais en vigueur. Cet organe doit assurer un meilleur fonctionnement des fonds de pension et s'assurer que ses membres en soient les principaux bénéficiaires.

Toutefois, afin de mieux aborder la question, le gouvernement a désigné un groupe de travail spécial pour évaluer les mesures à mettre en place pour atténuer les effets de la crise économique mondiale. A cet effet, une consultation de haut niveau a été organisée sous votre présidence pour tenter de venir en aide au secteur agricole. A ceci s'ajoute la révision des stratégies nationales de croissance économique et de réduction de la pauvreté visant à créer une stratégie ultérieure et définir les rôles des différents acteurs.

C'est un fait que l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire sont les deux principaux employeurs dans notre pays. De sorte qu'en touchant ces secteurs, la crise a eu un impact direct sur les travailleurs. Nous assistons dès à présent à des licenciements massifs dans certaines industries et à une réticence croissante dans certains secteurs à respecter certains éléments de l'Agenda du travail décent. Nous avons répondu à cela en renforçant le dialogue social, stratégie qui s'est avérée efficace.

Toutefois, il s'agit là d'un domaine où nous avons encore besoin de l'aide de l'OIT, notamment pour le renforcement des capacités et la formation des organisations d'employeurs et de travailleurs. Dans un contexte aussi difficile, ces deux camps doivent comprendre que des compromis sont nécessaires pour sauver des emplois.

La diminution du flux de capitaux étrangers en Tanzanie, notamment en provenance des pays occidentaux, a eu un impact important sur le secteur minier. Les entreprises minières ont répondu de façon très prudente et se sont montrées réticentes à poursuivre leurs investissements dans de nouveaux domaines.

En ce qui concerne la lutte contre le VIH/sida, en particulier sur le lieu de travail, nous avons lancé, en février 2009, un code de conduite à destination des entreprises et des travailleurs comme stratégie pour combattre cette pandémie.

Pour ce qui est de l'égalité entre hommes et femmes, nous avons mis en place un certain nombre de mesures politiques, législatives et administratives pour promouvoir le travail décent et l'épanouissement professionnel de l'ensemble des travailleurs. Afin de favoriser l'accès des femmes au financement, le gouvernement a créé une banque destinée aux femmes.

Je souhaite féliciter le Directeur général et la Conférence dans son ensemble pour avoir prévu, pour la présente session de la CIT, un comité spécial, le comité plénier. Celui-ci vient à point nommé et joue un rôle important.

Au terme de cette conférence, le Comité plénier sur la crise devrait déterminer un Pacte mondial sur l'emploi qui prendra en compte toutes les recommandations des différentes réunions.

J'espère que ce comité déterminera la forme que devra prendre ce pacte, celle d'une recommandation ou d'une résolution. Celui-ci couvrira les principaux

domaines de l'emploi: les droits, les obligations, les programmes, la sécurité, ainsi que la protection sociale et le développement des compétences. Nous devons travailler ensemble, comme des partenaires sociaux, afin de créer un Pacte pour l'emploi qui soit efficace.

J'aimerais également rappeler que la collaboration entre les différentes agences donatrices doit être renforcée pour s'attaquer aux questions les plus urgentes qui ont besoin d'une solution immédiate. C'est pourquoi une assistance financière sera nécessaire.

Par ailleurs, il devrait résulter de ce pacte un cadre politique pour l'avenir, capable d'orienter les politiques pratiques à mettre en place par les gouvernements, les travailleurs et les employeurs.

Ensuite, le dialogue tripartite devrait être encouragé et renforcé pour permettre d'aborder la crise et un certain nombre d'autres points d'intérêt commun.

En outre, les éléments du Pacte mondial pour l'emploi devraient être mis en œuvre au niveau national, ce qui permettrait d'envisager des solutions spécifiques à chaque pays. L'emploi et la protection sociale devraient être au centre des politiques de relance.

Enfin et surtout, la Tanzanie a soutenu différentes initiatives du Président des Etats-Unis Barack Obama en vue d'établir une paix durable au Proche-Orient. Nous demandons aux deux parties en conflit d'engager un dialogue constructif pour arriver à une paix permanente et durable dans la région.

Original portugais: M^{me} BRITO NEVES (ministre du Travail, Formation professionnelle et Solidarité sociale, Cap-Vert)

En cette année où l'OIT fête ses 90 ans, le monde continue à vivre une époque d'incertitudes provoquées par la crise financière internationale. On prévoit d'ores et déjà que les impacts seront majeurs sur les pays à faible revenu, notamment ceux de l'Afrique subsaharienne, région à laquelle appartient mon pays.

Les responsabilités quant à l'origine de la crise sont diverses. Ainsi, les mesures à prendre devront être également diversifiées, étant donné que les petites économies ne possèdent ni les moyens ni la capacité technique et financière de réaliser les interventions exigées par la gravité de la situation.

C'est pourquoi, nous attendons beaucoup des orientations et de décisions des organisations internationales, et notamment celles formulées par l'OIT qui est un espace privilégié de débats tripartites. J'aimerais donc féliciter l'Organisation et son Directeur général d'avoir mis ce thème au cœur du rapport et d'avoir organisé dans le cadre de cette Conférence un débat de haut niveau sur la crise.

Malgré la vulnérabilité de mon pays, l'économie du Cap-Vert a connu ces dernières années des taux de croissance supérieur à 6 pour cent. Nous avons diminué l'incidence de la pauvreté d'environ 10 pour cent.

Permettez-moi de souligner les impacts de cette crise sur l'économie cap-verdienne, en particulier dans des secteurs employant beaucoup de main-d'œuvre, tels le bâtiment, le tourisme et ses infrastructures, en raison de la diminution des investissements directs étrangers et du ralentissement des exportations, notamment celles liées au tourisme et aux services.

Nous avons pris des mesures pour atténuer les effets immédiats de la crise, par exemple en augmen-

tant l'investissement public. Nous avons également pris des mesures à long terme visant à préparer le pays à faire face à la phase post-crise et à améliorer la compétitivité du pays et des entreprises, en réduisant les impôts sur les personnes physiques et morales, en améliorant le milieu des affaires et le cadre régulateur.

Mais le grand défi consiste à mobiliser davantage de ressources pour combler les besoins de financement nés du ralentissement de l'activité économique et de la chute des recettes afin de ne pas compromettre les résultats atteints en matière de croissance, de réduction de la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie de la population.

Le Cap-Vert a pris comme priorités la transformation et la modernisation de l'économie de la société, en y intégrant clairement tous les éléments du travail décent.

Le chômage au Cap-Vert est un problème structurel qui touche environ 17,8 pour cent de la population active, soit 35 000 personnes. C'est pourquoi, nous accordons une attention particulière à la création d'emplois; c'est une des priorités des actions de notre gouvernement.

L'action du gouvernement tourne autour de deux axes essentiels: tout d'abord la promotion de la croissance de l'économie et ensuite la mise sur pied d'un système intégré d'éducation/formation/emploi afin que les offres de formation soient adaptées aux nouvelles exigences de la mondialisation et du marché du travail par la promotion d'emplois et du travail indépendant.

Une attention particulière est donnée au travail décent, le Cap-Vert est en train de mettre sur pied un programme de réforme et de modernisation du système de protection sociale. Nous nous attelons à universaliser la protection sociale par le biais d'un régime de cotisations qui couvrent les entreprises et la fonction publique. Nous allons également l'élargir aux employés de maison et au secteur informel. Nous avons, en outre, un système qui n'exige pas de cotisations et qui destiné aux personnes de plus de 60 ans ou aux porteurs d'un handicap.

Le Cap-Vert dispose d'un code du travail moderne qui reprend les normes essentielles et respecte les principes et dispositions internationales. Nous sommes en train de travailler sur la concertation sociale afin de trouver ensemble une solution aux problèmes qui se posent encore et qui sont en cours de débat.

Le Cap-Vert a développé et est en train de mettre en œuvre un nouveau cadre de référence pour promouvoir le dialogue social, par le biais de négociations et par la signature d'un accord de concertation stratégique où les syndicats, les employeurs et les gouvernements sont parties prenantes. Cet accord couvre la période 2007-2011 et les réunions sont de plus en plus nombreuses.

La promotion de l'égalité est un sujet central au Cap-Vert. Nous avons un programme d'égalité entre hommes et femmes et je suis ravie de pouvoir vous dire que le gouvernement comprend un nombre élevé de femmes. J'aimerais réaffirmer l'engagement du gouvernement du Cap-Vert: nous ne ménagerons pas nos efforts pour appliquer les conventions et les recommandations de l'OIT. Cette année encore, nous comptons élaborer le Programme «pays» pour la promotion du travail décent et nous espérons pouvoir compter sur le soutien de l'OIT pour ce faire.

Le Cap-Vert défend la promotion du développement à visage humain et, en ce sens, nous aimerions soutenir la proposition d'adoption d'un Pacte mondial pour l'emploi comme stratégie pour la promotion de la cohésion sociale à l'échelle mondiale.

Original anglais: M. VARELA (employeur, Philippines)

Pour la première fois dans notre génération, nous assistons à une récession sociale mondiale, qui est due à la crise économique mondiale. Dans une économie mondialisée où les frontières disparaissent rapidement, toute crise économique commençant en un lieu donné se répand partout comme un virus, d'où la nécessité impérieuse d'agir rapidement, dans l'unité et la concentration pour l'intérêt général.

Dans ce contexte, le rapport du Directeur général à la 98^e session de la CIT apparaît comme une feuille de route opportune et nécessaire.

Le monde doit se remettre après les répliques de ce tremblement de terre économique dévastateur. Etant donné que la complexité des problèmes qui attendent la communauté internationale va bien au-delà de l'aspect économique, la dimension sociale ne doit pas être négligée.

Forts de nos expériences nationales respectives, nous ne savons que trop bien qu'une récession mondiale se traduit par une crise de l'emploi. Avec l'explosion des faillites d'entreprises, des millions d'emplois ont été détruits. Ceux qui ont encore un emploi prient pour être épargnés.

Le BIT estime que d'ici à la fin 2009 il pourrait y avoir une augmentation du chômage mondial de plus de 50 millions de personnes, et que quelque 200 millions de travailleurs pourraient tomber dans l'extrême pauvreté. Ce qui est plus désespérant encore, c'est que même après le retour à la croissance économique, l'emploi ne retrouve son niveau antérieur à la crise qu'après quatre à cinq ans en moyenne.

Dans ce contexte très sombre, j'ai le plaisir de dire que notre pays, les Philippines, a pu jusqu'à présent échapper à la récession qui a déjà atteint des économies dépendant des exportations en Asie orientale, bien que son taux de croissance économique soit le plus faible de ces dernières années. Nos dirigeants économiques pensent que nous n'entrerons pas en récession et que nous saurons faire face à cette tempête économique.

Si notre économie reste forte, c'est sans doute grâce aux envois de fonds importants et continus provenant de nos travailleurs à l'étranger, des fonds qui représentent 10 à 13 pour cent de notre PIB et dont le volume est resté positif. Néanmoins, nous avons également perdu des emplois, notamment dans le secteur de l'exportation, ce qui aggrave les problèmes de l'augmentation du chômage et du fort taux de pauvreté, contre lesquels notre pays se bat depuis des années. Dans la mesure où notre pays est indissociablement lié à la dynamique volatile de la mondialisation, notre survie et notre reprise dépendent d'une reprise économique mondiale synchronisée. Nous prenons note du fait que dans son évaluation de la crise, le rapport du Directeur général indique clairement que le monde doit s'attendre à une crise de l'emploi et de la protection sociale d'environ six à huit ans.

Le rapport prévient donc les mandants tripartites qu'il faut agir maintenant et qu'il faut réagir avec la rapidité et l'engagement exigés par la profondeur et la durée de cette crise mondiale de l'emploi.

Compte tenu des inquiétudes quant à l'avenir de l'économie mondiale et du paysage social qui en résultera, l'OIT, fidèle à sa mission institutionnelle, offre une vision stratégique pour *Faire face à la crise mondiale de l'emploi – Une reprise centrée sur le travail décent*.

Cette vision stratégique est une déclinaison du principe sous-jacent à l'Agenda pour le travail décent de l'OIT et à la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable. Ce thème central devra être souligné et soutenu afin que la mondialisation soit orientée vers un développement social et une croissance économique durables, équitables et écologiques. Nous nous rallions pleinement à la proposition selon laquelle la justice sociale et une mondialisation équitable sont les moteurs clés de l'avenir.

Le Pacte mondial pour l'emploi fait partie de cette proposition. Il est l'un des éléments principaux de la 98^e session de la CIT. En ce qui concerne ma délégation, nous soutenons pleinement les éléments de ce Pacte mondial pour l'emploi, car nous sommes convaincus qu'il permettra la synergie nécessaire pour accélérer la reprise notamment dans sa dimension sociale. Mais pour réussir, il faudra qu'il bénéficie d'un engagement collectif et sans réserve des mandants tripartites, afin de le soutenir et de le financer dans la limites des moyens nationaux.

Bien qu'il s'agisse d'un Pacte mondial pour l'emploi, il sera mis en œuvre au niveau national. Toute feuille de route dépend, pour être efficace, de la volonté et de la capacité d'un voyageur à l'utiliser pour atteindre sa destination.

Le Pacte mondial pour l'emploi n'est donc qu'un premier pas, et le reste est entre nos mains. Allons de l'avant.

Original arabe: M. MEGAWER (travailleur, Egypte)

J'ai l'honneur de vous transmettre les salutations de l'Union des syndicats des travailleurs d'Egypte, en espérant que cette assemblée internationale parviendra à des réalisations nouvelles qui contribueront à l'amélioration des conditions de travail et des possibilités d'offrir un travail décent aux travailleurs.

Notre Conférence se tient en même temps que sévit la crise économique internationale, et que le spectre de son impact et de ses conséquences menace le monde entier. Si les économistes se sont intéressés aux effets financiers de cette crise, ce qui nous importe à nous travailleurs, qui sommes concernés par l'aspect social, ce sont les effets de cette crise sur l'emploi et le chômage, ainsi que sur les salaires et les possibilités de soutien des secteurs sociaux et de financement des PME.

Nous appelons la communauté internationale et les institutions financières à réviser leurs politiques afin de limiter les effets de cette crise et préserver les taux d'emploi. Il est en effet nécessaire de trouver de nouvelles normes, que les partenaires sociaux seraient contraints d'appliquer à travers un programme mondial reliant les politiques financières et économiques aux différents projets, et de prendre les dispositions nécessaires à la mise en œuvre du Pacte mondial pour l'emploi, tout en respectant les normes et les circonstances spécifiques à chaque Etat, ainsi que sa situation socioéconomique et les niveaux des salaires et de l'éducation.

Nous sommes profondément préoccupés par les effets néfastes de cette crise économique. C'est une situation qui exige des employeurs et des sociétés

multinationales de croire aux principes de la protection sociale et des droits fondamentaux du travail, et de se conformer aux normes établies, y compris le droit des travailleurs à former des syndicats qui défendent leurs droits. Ces entreprises utilisent en effet des méthodes contraires à toutes les lois et conventions internationales, prétextant le besoin du travailleur à avoir du travail et le mettant ainsi à la merci de l'employeur en le privant d'une grande partie de ses droits fondamentaux.

L'Union des syndicats d'Egypte est confrontée dans ce contexte à beaucoup de problèmes. Mais nous ne fuirons pas nos responsabilités face à ces abus contre les travailleurs. Nous devons tous faire face à cette crise économique sans porter atteinte aux intérêts des travailleurs. Les employeurs doivent remplir leur rôle social en préservant les emplois des travailleurs et en contribuant aux programmes de formation, afin d'améliorer leurs compétences et offrir des possibilités nouvelles d'emploi, et les gouvernements doivent jouer un rôle beaucoup plus important en garantissant les droits des travailleurs et en fixant un salaire minimum juste, mais aussi en renforçant les comités d'inspection dans les entreprises.

Je suis très heureux de pouvoir exprimer mes remerciements à l'OIT, qui a commencé en 2008 la mise en application du dialogue social tripartite en Egypte. Nous-mêmes veillons à la réussite de ce dialogue car nous croyons qu'il est le moyen idéal pour trouver une solution à tous les litiges et réaliser la paix sociale, entraînant ainsi une amélioration de la situation des travailleurs.

Le dialogue social a prouvé son efficacité face aux grèves portant sur des revendications économiques et sociales organisées par les travailleurs, et tout s'est déroulé sans violence, sans confrontations, grâce à un esprit général de tolérance et de liberté d'expression et aux législations qui reconnaissent ce droit à la grève, et grâce à un souci commun de préserver la stabilité sociale et l'équilibre dans les relations de travail.

Notre Conférence aborde une question très importante qui concerne l'égalité des sexes dans le domaine du travail. Nous affirmons, à ce propos, que la Constitution de la République arabe d'Egypte stipule explicitement le principe de la citoyenneté, et exclut donc toute discrimination entre les citoyens sur la base du sexe, de la religion, ou des croyances. Tous ont des droits égaux ainsi que des devoirs égaux.

Concernant le rapport du Directeur général du BIT relatif à la mise en application des résolutions de la Conférence de 1974 et 1980, nous notons avec satisfaction les efforts du Directeur général dans ce sens. Cependant, nous espérons que le rapport, à l'avenir, reflète effectivement ce qui se passe dans la réalité, c'est-à-dire les violations israéliennes continues, notamment la dernière violation et l'agression sauvage contre Gaza, et que ces faits soient communiqués de façon neutre et objective à la communauté internationale afin de la mettre devant ses responsabilités vis-à-vis des souffrances du peuple palestinien.

Il est également nécessaire que le rapport aboutisse à des résultats et des recommandations précises qui se traduisent de façon concrète au profit des partenaires sociaux en Palestine et dans les autres territoires arabes occupés. Nous demandons à cette Conférence de condamner les tentatives de judaïsation de la ville de Jérusalem et l'idée de la

judaïté de l'Etat d'Israël, qui signifierait que les Palestiniens se trouvant à l'intérieur de cet Etat seraient chassés hors des frontières d'Israël, comme si le peuple palestinien était condamné à vivre en exil sur son propre territoire.

Original anglais: M. THAILUAN (travailleur, Thaïlande)

Au nom des travailleurs thaïlandais, j'aimerais vous remercier de me donner la possibilité de vous faire part de la situation en Thaïlande. La crise économique qui a émergé des Etats-Unis a entraîné une récession mondiale et les pays en développement comme la Thaïlande qui dépendent essentiellement des investissements étrangers et dont la majorité du revenu national provient des exportations se trouvent considérablement affectés.

En 2008-09, plus de 800 000 travailleurs, notamment dans le secteur automobile, l'électronique, l'industrie textile, les meubles, le tourisme, se sont retrouvés au chômage et la plupart d'entre eux sont âgés de plus de 30 ans.

Concernant ces mises à pied, un certain nombre d'employeurs étrangers et thaïlandais n'ont pas respecté les lois du travail de notre pays. Certains d'entre eux ont refusé de verser les salaires et les indemnités de licenciement, ce qui a conduit les chômeurs à organiser un grand nombre de manifestations.

D'autre part, les travailleurs en sous-traitance se trouvent dans une situation différente des travailleurs ayant un contrat à durée indéterminée qui bénéficient d'une augmentation de salaire, de prestations sociales et autres ainsi que de la sécurité au travail. Les employés en sous-traitance ne perçoivent que le salaire correspondant à leur travail. Cela a conduit à une norme à double vitesse dans notre pays. J'ai fait état de cette situation à l'occasion de la Conférence durant cinq années consécutives et un grand nombre de travailleurs se sont réunis en associations et ont fait pression sur le gouvernement afin que la Constitution de notre pays soit révisée et que les travailleurs en sous-traitance puissent également bénéficier des prestations sociales sur une base non-discriminatoire.

Je suis d'ailleurs heureux de vous informer qu'une disposition a récemment été introduite dans l'article 84 de la Constitution, ce qui a entraîné un amendement à la loi sur la protection du travail, article B.E.2541, garantissant aux travailleurs en sous-traitance les mêmes droits et les mêmes prestations sociales que les travailleurs au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée.

En ce qui concerne les problèmes liés au système tripartite, ils ont été résolus et il est désormais inscrit dans la Constitution que les représentants des employeurs et des travailleurs ne peuvent être désignés que par voie électorale. Le ministère du Travail en a pris acte et a d'ores et déjà lancé la campagne pour l'élection des travailleurs et des employeurs, et ce en conformité avec la Constitution.

Néanmoins, un comité tripartite n'a pas encore appliqué ses dispositions et, à l'heure actuelle, le gouvernement applique encore le système d'affectation au lieu des élections. Nous menons actuellement des discussions à ce sujet et je ferai part des progrès accomplis en la matière lors de la prochaine session de la Conférence. Malheureusement, malgré cette révision de la loi, un certain nombre d'employeurs étrangers en Thaïlande éprouvent encore des réticences à appliquer la loi et la plupart d'entre eux essaient de s'y soustraire.

Pour l'heure, le gouvernement n'a rien entrepris afin de les contraindre à respecter la législation.

Nous espérons pouvoir faire part de progrès dans ce domaine à la prochaine Conférence internationale du Travail.

Original chinois: M. CHEN (employeur, Chine)

Cette Conférence survient alors que les pays partout dans le monde subissent les effets de la crise financière internationale de plein fouet. Le rapport du Directeur général met en lumière l'impact de cette crise sur l'emploi mondial et appelle à l'adoption de mesures efficaces, fondées sur les principes du travail décent, pour stimuler l'emploi et assurer la reprise économique.

Force est de constater que la crise financière internationale s'est étendue, qu'elle a gagné l'économie réelle et entraîné une crise de l'emploi doublée d'une crise sociale. Dans ces circonstances extrêmes, la communauté internationale ne doit épargner aucun effort pour rétablir la croissance économique. Elle doit agir conformément au consensus qui s'est dégagé lors du sommet du G20 tenu à Londres début avril, avec une détermination renouvelée et en coopérant davantage, notamment en ce qui concerne le commerce et les investissements visant l'économie réelle. Il faut en effet limiter autant que possible l'impact de la crise financière sur l'économie réelle.

Alors que la mondialisation et l'interdépendance entre les pays se renforcent, la riposte à la crise et aux difficultés actuelles passe nécessairement par la communication, l'entraide et la coopération. Nous devons renoncer ensemble à toute forme de protectionnisme en matière commerciale et prendre des mesures efficaces pour aider les pays en développement à maintenir leur équilibre financier, améliorer le climat économique et stimuler la croissance économique.

De son côté, l'économie chinoise est également touchée par la crise mondiale et confrontée à des difficultés sans précédent. Le gouvernement a réagi sans tarder en modifiant les politiques macroéconomiques et en lançant un plan de relance devant redynamiser la demande interne et la croissance économique et déboucher sur un développement soutenu. Ces mesures ont déjà produit des résultats. En Chine, les mandants tripartites suivent de près l'évolution de la situation économique, et ils défendent l'action du gouvernement, qui vise à assurer la croissance économique, la prospérité des populations et la stabilité de la société. Le gouvernement, les employeurs et les syndicats sont parvenus à un consensus par le dialogue et la concertation et ils ont formulé des directives communes visant à aider les entreprises à préserver l'emploi et assurer leur pérennité. Ainsi, la Confédération des entreprises de Chine s'emploie avec la dernière énergie à soutenir et conseiller les entreprises et les entrepreneurs pour les aider à surmonter les effets de la crise, les incitant à recourir à des solutions novatrices, à assumer leurs responsabilités et à faire preuve de solidarité. Nous encourageons notamment les entreprises à considérer le développement sous un angle scientifique, à ne pas se défaire de leurs obligations et à tenter de contrer les effets de la crise financière en améliorant leur gestion et en innovant sur le plan technologique. Nous les appelons enfin à veiller à éviter ou limiter les licenciements par tous les moyens, notamment par des mesures de formation, le partage du travail ou la renégociation des salaires,

l'idée étant de stabiliser l'emploi et de favoriser une croissance économique soutenue.

Cependant, comme le pire semble encore pour demain, nous appelons la communauté internationale à ne pas oublier les entrepreneurs et à leur venir en aide au contraire en veillant à créer des conditions et un environnement favorables, propres à leur permettre de tenir le cap. La Confédération des entreprises de Chine collaborera étroitement avec l'OIT et les organisations patronales des différents pays, comme à l'accoutumée, en vue d'une action conjointe contre la crise financière.

Nous espérons sincèrement que l'OIT exploitera pleinement son avantage tripartite et qu'elle s'emploiera à mettre en valeur les connaissances accumulées, à mieux coordonner ses politiques avec celles des autres institutions internationales, et, enfin, à faire en sorte d'aider les mandants à se tirer des difficultés actuelles et se construire un avenir meilleur.

Original anglais: M. SUPARNO (ministre de la Main-d'œuvre et de la Transmigration, Indonésie)

Six mois se sont déjà écoulés depuis le début de la crise financière et, malheureusement, la situation mondiale de l'emploi n'incite guère à l'optimisme. Dans les différentes régions du monde, la question du chômage et de la pauvreté restent les principales difficultés à surmonter en matière de développement économique et social.

Comme tous les autres pays, l'Indonésie met en œuvre des mesures stratégiques visant à anticiper les mouvements conjoncturels imprévisibles qui pourraient affecter la croissance et l'emploi et qui sont influencés par le ralentissement économique mondial.

Les principes fondamentaux du programme de l'OIT en matière de travail décent servent de référence pour l'élaboration de réglementations et de pratiques visant à soutenir les entreprises, les employeurs et les travailleurs en vue de faire face à la crise.

Nous sommes conscients que la promotion du plein emploi productif et du travail décent pour tous est essentielle pour préserver et améliorer les moyens de subsistance des populations et pour assurer une bonne cohésion sociale. Il est indispensable de disposer de services de l'emploi et de systèmes de protection sociale qui soutiennent le marché du travail et contribuent à la bonne répartition des revenus.

Un ensemble de mesures de relance budgétaire, d'allègements fiscaux et de créations d'emploi par la mise en place d'infrastructures ont été adoptées cette année, dans le but de redynamiser et de pérenniser les entreprises et de soutenir le marché intérieur. On privilégie le dialogue social – soit dans le cadre d'échanges bipartites au niveau de l'entreprise ou d'instances tripartites nationales – dans le but de trouver des solutions qui satisfassent toutes les parties prenantes. Pour que les hommes et les femmes puissent garder leur emploi et que les chercheurs d'emploi trouvent plus facilement du travail, nous avons constitué un fonds de relance affecté à la formation dans divers domaines. Nous nous concentrons sur la gestion des petites et moyennes entreprises, la création d'entreprises et l'emploi indépendant, ainsi que sur le perfectionnement des compétences dans le domaine de l'agriculture et de la gestion des forêts pour les personnes ayant perdu leur source de revenus.

Le pays s'engage dans la promotion des emplois verts, car tous les acteurs doivent contribuer à lutter contre les effets du changement climatique et la pénurie de combustibles.

Par ailleurs, la nécessité d'étudier la question des emplois axés sur l'écologie a popularisé le débat sur le sujet de la responsabilité sociale des entreprises dans certaines régions d'Indonésie.

La crise actuelle doit nous inciter à asseoir notre système économique sur des bases plus saines, qui conjuguent liberté et réglementation, et à établir un équilibre entre les responsabilités collectives et individuelles, en fixant des critères déontologiques plus élevés et en renforçant la parité hommes/femmes et la dimension sociale de la mondialisation.

A cet égard, l'Indonésie a toujours visé à élaborer des réglementations nationales favorables aux pauvres, à l'emploi et à la croissance.

Il est également nécessaire de renforcer les échanges et la coopération entre les pays et les régions et d'élaborer une stratégie internationale pour l'emploi qui soit coordonnée et cohérente, par l'intermédiaire d'un pacte mondial pour l'emploi, afin de tirer parti des expériences positives de chacun et de stimuler l'économie par des mesures orientées vers la création d'emplois.

A la réunion ministérielle Asie-Europe sur le travail et l'emploi, qui s'est tenue à Bali l'année dernière, nous avons souligné la pertinence de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et de la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable, en ce qu'elles contribuent à la création de sociétés plus cohésives et ouvertes d'un point de vue économique.

La crise est aussi très préjudiciable aux travailleurs migrants temporaires. A cet égard, il faut encourager le dialogue entre les pays d'origine et les pays d'accueil, afin d'étudier les incidences de la crise sur les travailleurs migrants, comme cela a été fait au cours du dialogue d'Abu Dhabi.

Nous sommes d'accord pour dire que le droit des travailleurs migrants en tant qu'êtres humains doivent être protégés, afin d'éviter toutes les formes modernes de travail forcé et de prévenir la traite des êtres humains.

Les dirigeants membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est se sont engagés à protéger et à promouvoir les droits des travailleurs migrants, comme en témoigne la déclaration qu'ils ont adoptée à ce sujet. En outre, nous avons adopté différentes mesures dans ce domaine et notamment, des instruments de mise en œuvre de la déclaration.

Je conclurai en disant que j'espère fermement que dans l'esprit des membres de l'OIT se construira un dialogue et un esprit de coopération et que nous pourrions aboutir à des solutions concrètes afin de promouvoir des conditions d'emplois meilleures et plus équitables.

Original anglais: M. SUNMONU (représentant, Organisation de l'unité syndicale africaine)

La crise économique et financière mondiale est si grave que, si des mesures correctives ne sont pas prises immédiatement, elle pourrait déboucher sur une crise sociale et provoquer une instabilité sociale et politique dans le monde entier. Les effets de cette crise sont tels qu'il n'est pas nécessaire d'être un économiste pour en connaître les causes principales. La politique économique néolibérale a été conçue

par le «Consensus de Washington» et promue par l'administration Reagan et par le Premier ministre britannique Margaret Thatcher, dans les années 1980. C'est une politique qui vante les mérites du libre marché, réduit la participation de l'Etat dans les affaires et son rôle de supervision des marchés financiers. Dans cette politique, le profit passe avant les gens, l'appât du gain l'emporte sur la responsabilisation et la spéculation est au-dessus de la production.

C'est la raison pour laquelle nous sommes tous réunis ici aujourd'hui. Avons-nous tiré des leçons? Toute politique financière, économique, sociale ou environnementale qui n'est pas axée sur la personne ne sera pas durable et est vouée à l'échec. Ainsi, quelle que soit la nostalgie des apôtres du néolibéralisme, ils ne convaincront pas les peuples du monde de continuer à vaquer à leurs affaires. Nous n'allons pas revenir en arrière.

Je voudrais dire officiellement combien nous sommes reconnaissants à l'OIT et à ses mandants tripartites pour les mesures qu'ils ont proposées et adoptées afin de résoudre la crise financière et économique mondiale. Par exemple, en Afrique, nous avons participé à la réunion préparatoire d'experts en vue du premier Colloque africain sur le travail décent, intitulé «Répondre ensemble aux implications de la crise financière et économique sur les populations africaines». Ce colloque, organisé par le bureau régional du BIT pour l'Afrique, s'est tenu en Ethiopie, à Addis-Abeba, les 27 et 28 février 2009.

Les conclusions et recommandations incluent le lien entre l'Agenda du travail décent et les programmes relatifs aux besoins fondamentaux en matière de développement pour créer des millions d'emplois décents, de la richesse pour les individus, les entrepreneurs et les gouvernements, et pour instaurer la paix et la stabilité sociale et politique aux plans national, continental et international. En fin de compte, aucune stratégie politique et économique ne peut fonctionner en l'absence de paix et de stabilité sociale.

Le mois dernier, l'Organisation de l'unité syndicale africaine, en collaboration avec le BIT, a organisé en Egypte, au Caire, un atelier de trois jours sur la crise financière mondiale, le travail décent et les défis pour les partenaires sociaux, auquel ont participé 72 dirigeants syndicaux africains.

Voici quelques-unes de leurs conclusions et recommandations. Un changement du paradigme économique est nécessaire pour passer du néolibéralisme à un paradigme économique axé sur la personne. Il faut accroître le pouvoir d'achat des populations, préserver les emplois existants et augmenter le nombre d'emplois décents en établissant un lien entre l'Agenda du travail décent et les programmes relatifs aux besoins fondamentaux en matière de développement. Une amélioration de la protection sociale est nécessaire. Il faut apporter une assistance financière et technique afin d'aider à la création ou à l'expansion de petites et moyennes entreprises. Il est demandé aux gouvernements de renforcer financièrement et techniquement les services publics, afin d'améliorer la qualité de leurs services; les gouvernements doivent s'assurer que les marchés financiers servent l'économie réelle et non pas l'économie casino.

Notre organisation et les travailleurs africains espèrent que cette 98^e session de la Conférence internationale du Travail prendra notamment les mesures suivantes: adoption du Pacte mondial pour l'emploi

pour donner à l'OIT la possibilité de montrer la voie en trouvant des solutions humaines à la crise financière et économique et mondiale; approbation d'une augmentation budgétaire pour le Bureau international du Travail dans le prochain exercice biennal, afin de lui permettre d'exécuter les tâches qui lui ont été confiées, notamment l'assistance technique et financière à ses mandants tripartites; adoption d'une recommandation ou, mieux encore, d'une nouvelle convention sur l'égalité entre hommes et femmes; et adoption d'une recommandation ou, mieux encore, d'une convention sur le VIH/sida dans le monde du travail.

En ce qui concerne la situation des travailleurs palestiniens dans les territoires arabes occupés, les travailleurs africains et les syndicats africains dénoncent la poursuite des violations des droits fondamentaux de travailleurs et des habitants de la Palestine par les forces d'occupation israéliennes. La saisie illégale de terres palestiniennes, l'étranglement de l'économie de la Palestine et la dernière guerre à Gaza, qui a fait plus de 1 300 victimes et blessé plus de 20 000 personnes, et qui a aussi détruit plus de 4 000 bâtiments, y compris des maisons, des écoles, des hôpitaux, des bâtiments des Nations Unies et des usines, constituent un génocide que nous condamnons, comme le monde entier l'a fait.

Nous espérons que la communauté internationale soutiendra les droits inaliénables des Palestiniens à avoir un Etat, à vivre en toute liberté et en paix avec leurs cousins israéliens, avec pour capitale Jérusalem-Est, et le droit au retour des Palestiniens.

Le BIT devrait augmenter son aide technique et financière aux travailleurs et à la population. Si la situation des travailleurs et de la population palestinienne ne s'améliore pas, les travailleurs africains et l'OUSA soutiendront une Commission sur la situation des travailleurs et de la population palestinienne à la 99^e session de la CIT, l'année prochaine, comme cela a été fait dans le cas de l'action du BIT contre l'apartheid.

Original espagnol: M. CHIPANA CALLIZAYA (ministre du Travail, de l'Emploi et de la Prévoyance sociale, Bolivie)

C'est une satisfaction personnelle que de participer à la 98^e session de la Conférence internationale du Travail, car elle a lieu en une période difficile que nous traversons tous depuis le déclenchement de la crise financière mondiale.

On a beaucoup écrit, on a beaucoup parlé du déclenchement, des causes et des effets de la crise, et les pays les plus affectés sont les petites économies. Mais le moment est venu d'apporter des réponses, d'appliquer des politiques concrètes, qui permettent de surmonter la crise et de répondre aux demandes de notre population.

Je suis convaincu que les citoyens attendent de ceux qui les gouvernent, mais aussi de la communauté internationale, des signaux clairs à l'issue de cette session pour mettre en place des mesures pratiques permettant non seulement de créer des emplois, mais aussi d'éviter d'autres licenciements.

Pour la Bolivie, il est important d'analyser le passé, le présent et le futur dans l'ensemble de l'assistance qu'apporte le BIT dans le domaine du travail, fondamentalement pour assurer la coexistence des travailleurs, des entreprises et de l'Etat.

Depuis l'arrivée à la présidence de M. Evo Morales Ayma en 2006, la Bolivie est en plein changement structurel, sur les plans culturel et démocratique.

tique, et est sur la voie de l'équité. Elle vient à bout de l'analphabétisme, élabore des programmes de santé pour les plus démunis et pour empêcher l'abandon scolaire, et apporte une aide économique pour éliminer la malnutrition des enfants. Elle met en place des politiques pour un premier emploi digne, et pour former les jeunes dans différents domaines et les insérer ensuite dans le monde du travail.

Des entreprises qui étaient en faillite ont été reprises par les communautés ou les travailleurs qui, ainsi, ont préservé leur emploi. De plus, ces entreprises créent des emplois plus dignes avec l'aide de l'Etat.

Notre gouvernement, pour éviter les effets de la crise, renforce les entreprises communautaires, octroie des crédits renouvelables, construit des infrastructures et des routes pour soutenir la production de communautés, de coopératives et d'associations, pour les inciter à appliquer et à élaborer de nouvelles technologies afin de créer davantage de valeur ajoutée.

Grâce à la nationalisation, l'Etat a récupéré les ressources naturelles, ce qui a permis enfin, au bout de vingt ans, de retrouver des indices de croissance positifs du PIB, des excédents budgétaires et commerciaux, et une croissance significative des réserves de devises, ce qui a permis de programmer pour la période en cours des investissements publics considérables.

Les effets immédiats de la crise se traduisent par la réduction de l'accès aux marchés internationaux, des produits traditionnels ou non, par une baisse des recettes fiscales, d'où des déficits budgétaires qui font obstacle au développement durable du PIB.

Cette situation n'affecte pas seulement la Bolivie, mais toutes les autres petites économies. Une fois encore, ceux qui pâtiront de la crise, ce seront les populations les plus pauvres et qui souffrent le plus de l'inégalité. Pourtant, ce n'est pas nous qui avons causé cette crise; ce sont les excès spéculatifs des pays développés, lesquels veulent maintenant partager leurs pertes alors qu'ils n'ont pas partagé leurs gains avec tous.

Le défi consiste à faire face à l'urgence en reprenant la voie du développement durable, afin d'atteindre les objectifs de transformation.

Nous demandons à la communauté internationale de faire preuve de responsabilité face à cette crise, d'appliquer des politiques pour réglementer la spéculation et les marchés qui sont la cause de cette crise, mais aussi d'assurer une coopération bilatérale et multilatérale, à la façon des plans de «sauvetage». Ces ressources doivent être canalisées pour entreprendre de nouvelles activités productives et favoriser la diversification de nos économies.

En cette époque de crise, avec la hausse du chômage, les emplois sont de plus en plus précaires, la productivité baisse, et le pouvoir d'achat des salaires diminue. Nous devons appuyer des initiatives novatrices telles que l'organisation de coopératives communautaires et d'entreprises.

En cette époque, renforcer les communautés productives de biens, de services, de technologies, de valeurs, c'est transformer la crise en des possibilités d'emplois.

L'OIT doit aider nos gouvernements à déployer des efforts visant un développement équitable, la responsabilité, la justice, pour que, dès que possible, nous puissions retrouver notre identité, avec dignité

et en harmonie avec les êtres humains et la nature, pour que nous puissions tous vivre bien.

Original arabe: M. GHOSN (travailleur, Liban)

Je voudrais tout d'abord, au nom des travailleurs du Liban, adresser au Directeur général du BIT et au Président de la Conférence, tous mes remerciements pour avoir assuré le suivi et l'application des décisions prises par les précédentes Conférences et pour les efforts déployés pour publier et diffuser la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable.

Cette déclaration a précédé de peu la crise financière mondiale. Elle est le résultat des efforts déployés par l'Organisation depuis 1995 à l'instigation des partenaires sociaux. Elle représente une réponse avant l'heure à la crise financière mondiale et à ses répercussions qui ne se limitent pas à un pays ou un continent. Elle a pourtant été déclenchée dans les pays capitalistes néolibéraux, aux Etats-Unis et dans certains pays occidentaux. Elle s'est ensuite vite propagée de par le monde avec tous les effets négatifs que nous connaissons.

Rapidement, elle a entraîné une récession, un recul de la croissance dans les pays en développement et a réduit au chômage un grand nombre de travailleurs.

La raison en est une mondialisation injuste qui a commencé il y a deux décennies, avec ses effets dévastateurs, faisant fi de tous les principes humains, de tous les critères moraux et de toutes les conventions internationales.

Laissons aux experts, aux chercheurs et aux économistes le soin de décrire et d'analyser les causes de cette crise et ses liens avec la nature vorace du système capitaliste néolibéral qui n'obéit à aucun critère moral ou social.

Le tripartisme de l'Organisation internationale du Travail est unique en son genre parmi les organismes du système des Nations Unies. C'est pour cela que nous avons toujours voulu éviter de diriger ses discussions vers les questions politiques régionales et internationales. Cependant, alors que nous essayons de mettre en place une justice sociale face à la mondialisation actuelle, nous nous apercevons que la justice ne peut se réaliser que dans le cadre d'une paix équitable basée sur les droits légitimes des peuples, loin des pratiques racistes, des guerres et de l'occupation.

Partant de là, nous devons toujours nous souvenir, alors que nous fêtons le 90^e anniversaire de la création de l'OIT qui coïncide avec la fin de la première guerre mondiale et la signature du Traité de Versailles, que celle-ci s'inscrit dans un effort de paix. Quant à la Déclaration de Philadelphie, elle a été signée en 1944 à la fin de la deuxième guerre mondiale.

Nous estimons que l'OIT a toujours été attachée aux principes d'une paix juste et équitable et a toujours refusé toute forme d'hégémonie et d'occupation. Lorsque nous jetons un regard sur notre région arabe nous pouvons nous apercevoir que les principes de justice ne sont pas appliqués.

Vous savez que le Liban a été occupé par Israël et qu'il cherche à libérer une partie de son territoire qui lui est très chère alors que l'ennemi si arrogant viole tous les jours son espace aérien et ses eaux territoriales, et déploie son réseau d'espions et d'agents dont certains ont été arrêtés dernièrement. Il a été prouvé qu'ils essayaient de porter atteinte à la stabilité nationale et à la sécurité et qu'ils avaient

également procédé à des explosions et à des assassinats. Ce réseau est plus dangereux que le «réseau» des bombes à fragmentation qui ont été enfouies dans nos terres, dans nos champs, dans nos jardins et dans les espaces de jeu de nos enfants, et dont ont été victimes un grand nombre de personnes, hommes, femmes et enfants. Nous demandons donc à cette Conférence de condamner Israël pour son agression permanente contre le Liban.

En ce qui concerne la Palestine occupée, le Directeur général a indiqué dans son rapport que la situation en Palestine était extrêmement mauvaise sur le plan humain, social et économique, et qu'elle «réunit tous les ingrédients d'une catastrophe humanitaire». Mais il n'a pas fait mention de la guerre qui a été menée contre les habitants de Gaza. Vous savez tous qu'il y a un génocide qui a été perpétré et un mur de séparation qui a été édifié. Je pense que le rapport du Directeur général aurait dû faire mention de tout ce qui s'est passé à Gaza et du fait qu'Israël ne respecte absolument pas les résolutions internationales qui exigent qu'Israël évacue le Golan, dont la résolution 242.

Nous voulons également mentionner l'occupation américaine de l'Iraq avec toutes les répercussions sociales qui en découlent.

Nous devons également penser au Soudan menacé par la convoitise des forces colonialistes.

Pour finir, je voudrais vous dire que les décisions de notre session devraient prendre en compte la situation dans nos pays. Notre organisation devrait être solidaire de nos pays et les aider à se libérer des envahisseurs. C'est comme cela seulement que nous pourrions réaliser une véritable paix sociale.

Original anglais: M. MARTINEZ (gouvernement, Belize)

Le rapport présenté par le Directeur général nous incite, en tant qu'Etats Membres, à nous acquitter, individuellement et collectivement, des tâches qui nous incombent pour faire face à la crise, et qui doivent reposer principalement sur la promotion du travail décent. Il y a moins de deux semaines, les mandants tripartites et le bureau sous-régional pour les Caraïbes ont adopté le programme national de promotion du travail décent, répondant ainsi à point nommé à l'alerte lancée par le Directeur général. Notre pays s'est hâté de faire appel aux compétences d'experts pour commencer à moderniser la législation du travail national – ce qui constitue l'une des priorités du programme de promotion du travail décent.

Nous allons également faire rapidement le nécessaire pour faire droit aux deux autres priorités, à savoir: l'amélioration des qualifications et de l'employabilité, en particulier des jeunes et des femmes, et le renforcement institutionnel des partenaires sociaux. Les femmes et les jeunes, qui affichent un taux de chômage plus élevé que la moyenne nationale et qui sont davantage susceptibles d'être affectés par la crise, sont considérés comme un groupe désavantagé.

Le nouveau gouvernement du Belize entend s'appuyer sur un partenariat social efficace et sur le dialogue social, deux éléments jugés indispensables pour la mise en œuvre des politiques de travail décent et la réalisation des objectifs de développement nationaux.

Grâce à l'assistance technique et aux programmes de formation proposés par le bureau sous-régional de l'OIT pour les Caraïbes, le Bureau et le Centre de Turin, le Belize sera en mesure d'atteindre les

résultats énoncés dans son programme de promotion du travail décent.

Mon pays a également pris d'autres initiatives, fondées sur le tripartisme et le dialogue social, qui, sans être explicitement prévues par le programme de promotion du travail décent, s'inscrivent cependant dans le droit fil des orientations préconisées par l'Agenda du travail décent et en concrétisent les principales visées.

Je citerai notamment l'élaboration par les partenaires sociaux d'une politique nationale sur le travail des enfants, qui sera présentée au gouvernement la semaine prochaine et sera suivie de la mise en place d'un comité national sur le travail des enfants, chargé d'appliquer la politique en question et de surveiller les progrès réalisés dans l'élimination du travail des enfants au Belize.

Je citerai également l'élaboration par de nombreux représentants des partenaires sociaux d'un projet de loi sur la santé et la sécurité au travail, qui, lorsqu'il sera adopté, devrait modifier considérablement la physionomie du monde du travail dans notre pays.

La lutte contre le VIH/sida au travail est une priorité permanente du ministère du Travail, qui travaille à cet effet en étroite collaboration avec nos mandants tripartites. Pour l'heure, 19 employeurs de premier plan ont mis au point, adopté officiellement et mis en œuvre une politique d'entreprise en matière de VIH/sida; quatre autres employeurs devraient leur emboîter le pas au cours des prochaines semaines. D'autres employeurs, convaincus par la qualité du travail des mandants tripartites, se sont mis sur les rangs.

Parmi les autres mesures destinées à promouvoir le travail décent dans mon pays, il convient de signaler également l'approbation, il y a un mois, d'une augmentation de 100 pour cent des indemnités de licenciement des personnes qui ont occupé un emploi sans interruption pendant 10 ans ou plus, ainsi que les amendements apportés à la législation du travail en vue d'améliorer les conditions de travail des employés, conformément aux dispositions des conventions n^{os} 158 et 183.

Ces amendements visent essentiellement les licenciements abusifs, les horaires, les heures supplémentaires et les vacances, la sécurité, la santé, le logement, la protection de l'emploi et la protection des femmes enceintes contre toute forme de discrimination pendant leur grossesse ou leur congé de maternité.

Il va sans dire que l'éducation des travailleurs et des employeurs est cruciale pour l'amélioration des relations professionnelles. C'est dans cette perspective qu'au début de l'année les mandants tripartites, sous l'égide du ministère du Travail, ont organisé en faveur des dirigeants des entreprises privées et des travailleurs, une formation dispensée dans tout le pays, sur les droits et les obligations inscrits dans la législation du travail. Cette initiative a été couronnée de succès et sera répétée tous les deux ans.

A moyen terme, l'objectif du ministère du Travail est de doter le Belize d'une véritable politique de l'emploi et de mettre en place un système d'information sur le marché du travail. Les plans de ce système sont déjà en cours de préparation.

Nous prenons note avec intérêt dans le rapport du Directeur général de la proposition concernant le Pacte mondial pour l'emploi, initiative nationale, régionale et mondiale destinée à permettre la relance et une croissance durable. Nous serons

d'ardents défenseurs de cette initiative prometteuse, dont nous estimons qu'elle sert les intérêts de tous.

Original anglais: M^{me} SEBUDANDI (gouvernement, Rwanda)

Ma délégation souhaite exprimer son appréciation pour la qualité et la pertinence du rapport *Faire face à la crise mondiale: La reconversion par le travail décent* du Directeur général et pour son approche de la crise économique mondiale, ainsi que les efforts continus de l'OIT pour essayer de s'attaquer à cette crise de l'emploi.

Le Rwanda apprécie la décision de l'OIT de centrer cette 98^e session de la Conférence internationale du Travail sur la crise mondiale de l'emploi, qui est le résultat de la crise économique et sociale. Notre pays, le Rwanda, n'a pas été épargné par cette crise, et cela se reflète par des suppressions d'emplois dans bien des secteurs. Notre pays a pris des mesures pour parer aux effets de cette crise conformément au Pacte mondial sur l'emploi. Ces mesures comprennent des programmes d'emploi, de sécurité sociale, de politiques fiscales et monétaires, ainsi qu'une réforme de notre législation et nos politiques en vue de créer un environnement favorable pour de potentiels investisseurs et ainsi générer de nouveaux emplois. Tous ces programmes ont été élaborés de façon tripartite.

En dépit de ces défis manifestes, le Rwanda a continué à faire des progrès conséquents pour promouvoir l'emploi et renforcer la protection sociale. A ce sujet, je souhaite partager avec vous un certain nombre de nos récentes réalisations.

Le 27 mai 2009, le Rwanda a adopté une nouvelle loi sur le travail visant à renforcer le dialogue social et à fournir un environnement favorable aux affaires. Cette nouvelle loi sur le travail nous a permis d'élaborer un Conseil national du travail composé de représentants du gouvernement, des travailleurs et des employeurs et de la société civile.

Une politique nationale sur la sécurité sociale (NSSP) a également été élaborée et approuvée par le gouvernement en mars 2009. Elle vise à étendre la couverture sociale et à en faciliter l'accès aux travailleurs de l'économie informelle, ainsi qu'à offrir de nouvelles prestations. Parmi ces nouvelles prestations figurent la Caisse de prévoyance qui soutient les travailleurs en matière de logement et d'éducation, ainsi qu'un régime d'assurance maternité pour réduire les coûts des employeurs lors des congés de maternité.

Un système national d'assurance maladie (mutuelles de santé) a été établi en 2002 avec l'objectif de couvrir 100 pour cent de la population. A la fin 2008, la couverture s'élevait à 85 pour cent de la population.

En 2008, le Rwanda a mis en place une Autorité chargée du développement en matière de travail. Cette entité a pour tâches de promouvoir, faciliter et accompagner le développement et l'amélioration des qualifications et des compétences de la main-d'œuvre nationale pour renforcer leur compétitivité et leur employabilité, par le biais de formations et d'enseignements techniques et professionnelles.

Pour ce qui est de l'emploi des jeunes, le gouvernement du Rwanda s'est engagé à devenir l'un des pays leaders en matière de promotion de l'emploi des jeunes dans le cadre du Réseau pour l'emploi des jeunes. A cet égard, le Rwanda a lancé un programme pour les entrepreneurs afin d'améliorer l'employabilité des jeunes et a entrepris un certain nombre d'actions pour promouvoir l'esprit

d'entreprise par le biais de programmes de formation et par la création d'une Coopérative de la jeunesse pour l'auto-emploi et le développement (COOJAD).

Permettez-moi maintenant de saisir l'occasion du 90^e anniversaire de l'OIT pour vous faire part des nombreuses activités que le Rwanda a organisé pour la circonstance du 25 avril au 1^{er} mai, et dont le dernier jour coïncidait avec la Journée du travail. Différents événements ont été organisés, à savoir la programmation d'une conférence sur l'OIT à la télévision et à la radio, la diffusion de messages sur écrans géants et l'élaboration de tee-shirts «90^e anniversaire de l'OIT». Lors de la célébration du 1^{er} mai, présidée par notre Président, M. Paul Kagame, ce dernier a prononcé un discours faisant référence au 90^e anniversaire et à l'importance de l'OIT.

Le Rwanda apprécie énormément la collaboration et le soutien indéfectible de l'OIT et s'engage à continuer à collaborer avec l'OIT afin de parvenir ensemble à une justice sociale pour tous. Actuellement, nous préparons une enquête sur la main-d'œuvre à l'échelle nationale et nous sommes en train de finaliser un programme concernant le travail décent, deux secteurs pour lesquels le soutien de l'OIT serait grandement apprécié.

Enfin et surtout, je souhaite vous transmettre les demandes des ministres du Travail des cinq pays d'Afrique de l'Est, à savoir le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie, le Burundi et le Rwanda, qui se sont rencontrés à Kampala le 28 novembre 2008. Lors de cette réunion, il a été décidé que le Rwanda et le Burundi, qui sont maintenant membres de la Communauté de l'Afrique orientale, mais qui dépendent du bureau sous-régional de Yaoundé par l'entremise du bureau extérieur de l'OIT à Kinshasa, devraient maintenant être transférés dans la zone de l'Afrique de l'est desservie par le Bureau de Tanzanie afin de pouvoir s'harmoniser avec d'autres programmes de développement régionaux.

Original anglais: M. KYI (ministre du Travail, Myanmar)

Je souhaiterais faire quelques observations à propos du rapport I(A) *Faire face à la crise mondiale de l'emploi – Une reprise centrée sur le travail décent*, qui définit les premiers éléments d'un Pacte mondial pour l'emploi, dont l'objectif est de parvenir, dans le cadre des mesures prises pour faire face à la crise, à améliorer la situation de l'emploi et de la protection sociale.

S'agissant des divers volets de ce pacte mondial, je tiens à signaler que nous nous rallions aux vues exprimées aux paragraphes 88, 103 et 108. J'en profiterai pour passer brièvement en revue les mesures que nous avons prises, en relation avec les questions figurant dans les paragraphes en question. Le gouvernement du Myanmar s'est notamment attaché à moderniser ses infrastructures. Il a généralisé les mesures destinées à répondre à certains besoins fondamentaux, tant dans le secteur public que dans le secteur privé, et en particulier dans le secteur agricole, et intensifié ses investissements. Ces initiatives permettent de créer des emplois dans les zones rurales. Je tiens à signaler que le Myanmar parvient à gérer la crise de manière harmonieuse.

Nous avons relevé que le rapport 1(B) du Directeur général indique que les gouvernements ont pour rôle de diriger et de coordonner les mesures nationales de lutte contre le travail forcé. Dans ce contexte, je souhaite faire quelques réflexions sur

les approches législatives et stratégiques relatives au travail forcé. Le protocole d'entente complémentaire établi entre le Myanmar et l'OIT et le fonctionnement du mécanisme de dépôt des plaintes en vue de l'éradication du travail forcé ont été prolongés d'une année. Par ailleurs, le paragraphe 359 du chapitre 8 de la Constitution du Myanmar, qui a été ratifiée par référendum en mai 2008 avec 92,48 pour cent de suffrages favorables, contient une disposition qui interdit expressément le travail forcé.

Comme c'est le cas pour toutes les Constitutions du monde, des lois sont promulguées en vue d'en expliciter et d'en appliquer les dispositions. Les droits et obligations relatifs à la promulgation de ces lois sont énoncés au paragraphe 96. Les lois interdisant le travail forcé et autorisant la liberté d'association seront rédigées et appliquées de bonne foi, dans le respect de l'esprit des conventions n^{os} 29 et 87.

Un examen attentif montre que notre Constitution reflète déjà largement cet esprit. Les efforts déployés en toute bonne foi par une nation et son peuple, et soutenus par une véritable volonté politique méritent d'être considérés avec bienveillance et respect. Comme je l'ai dit, l'esprit des conventions n^{os} 29 et 87 est reflété dans notre Constitution.

Il serait contre-productif de négliger ou de critiquer ces efforts. La population et le gouvernement du Myanmar sont déterminés à défendre la Constitution qu'ils ont rédigée et adoptée.

Je tiens enfin à dire quelques mots à propos du procès de Daw Aung San Su Kyi. Il s'agit là d'une affaire strictement intérieure, les autorités ayant saisi les juridictions concernées pour engager une action pénale, comme l'y autorise la législation nationale. Un principe juridique universel veut que personne ne soit au-dessus des lois. C'est le respect et le principe qui fonde ce que l'on appelle l'État de droit. Le procès en question est la mise en œuvre concrète de cet État de droit, et constitue à ce titre le témoignage indubitable du processus de démocratisation. Le gouvernement du Myanmar est déterminé à mettre en œuvre les trois mesures restantes de la feuille de route, qui en compte sept, établie pour mener à bien ce processus de démocratisation. L'aide de la communauté internationale sera à cet égard la bienvenue.

Je tiens pour conclure à rappeler que le Myanmar reste déterminé à collaborer avec l'OIT pour atteindre l'objectif commun qui leur est cher.

(M. Allam prend place au fauteuil présidentiel.)

Original arabe: M. ABDESALEM JERAD (représentant, Union syndicale des travailleurs du Maghreb arabe)

J'aimerais présenter, au nom des organisations syndicales membres de l'Union syndicale des travailleurs du Maghreb arabe, mes félicitations et mes remerciements à M. Somavia pour la qualité des rapports présentés cette année, et surtout son rapport concernant les moyens de faire face à la crise économique et financière mondiale et d'assurer la reprise à travers des politiques visant à un travail décent, montrant ainsi son souci d'adapter les programmes de l'OIT aux besoins des partenaires sociaux dans le contexte de la crise actuelle.

Nous sommes confrontés à une crise structurelle au sein même du modèle de la mondialisation, une crise qui menace les droits des travailleurs, à travers la fermeture des institutions, les licenciements collectifs et la raréfaction des offres d'emploi. Notre

responsabilité aujourd'hui est de faire de la justice sociale et de la création de travail décent le moteur principal du développement.

Nous approuvons, dans ce contexte, la proposition du Directeur général d'établir un Pacte mondial pour l'emploi qui représenterait la contribution de l'Organisation à une réponse mondiale cohérente à la crise, de même que nous approuvons son souci de promouvoir les politiques sociales non plus comme des politiques qui accompagnent la reprise économique mais en les considérant comme une condition essentielle à la réalisation de cette reprise.

Malgré l'importance des éléments abordés par le Directeur général concernant la formation professionnelle ou les allocations au chômage, nous insistons sur l'importance de l'augmentation des investissements dans les industries qui nécessitent un grand nombre de travailleurs pour l'accélération du processus du développement et la création de travail décent. Nous affirmons en même temps la nécessité de la participation des partenaires sociaux, à travers le dialogue social efficace, à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques visant à faire face à la crise et à réaliser un développement durable.

La crise mondiale a renforcé la conscience de la nécessité d'une coopération internationale afin d'instaurer une mondialisation équilibrée, exigeant ainsi une réforme des institutions financières internationales et l'organisation de fora plus efficaces de prises de décision. Ainsi, le rôle principal de notre Organisation serait d'appliquer le Pacte mondial dans des programmes de coopération aux niveaux régional et national. Et nous approuvons dans ce contexte l'idée de la création d'un fonds mondial pour financer ces programmes et développer l'économie mondiale.

En accord avec l'appel du Directeur général, l'Organisation doit encourager les partenaires sociaux dans les pays en voie de développement y compris les pays maghrébins et arabes à développer le dialogue social régional et créer des groupements nationaux qui leur garantiraient plus de possibilités d'investissement et d'emploi. Elle doit également intensifier ses activités en coordination avec l'Organisation arabe du Travail afin de soutenir les droits syndicaux et créer un réseau arabe d'informations sur les marchés du travail d'autant plus que cette région souffre de la baisse du niveau de la productivité et de la hausse du chômage.

La réalisation du bien-être social nécessite l'instauration de la paix et la résolution des conflits, et en premier lieu, celle du conflit arabo-israélien conformément à la légitimité internationale.

Nous apprécions certes dans le rapport du Directeur général le suivi de la situation des travailleurs dans les territoires arabes occupés, et son souci de rendre compte de la situation des partenaires sociaux en Palestine, cependant nous pensons que pour mettre fin aux souffrances du peuple palestinien, il faut nécessairement exercer des pressions sur Israël afin qu'elle ouvre les points de passage, qu'elle arrête la colonisation, qu'elle détruise le mur de séparation et restitue au peuple palestinien son droit légitime à construire son État indépendant avec Al-Qods pour capitale.

De même, nous pensons que les efforts de l'Organisation pour soutenir la stabilité et la croissance dans la région doivent passer par l'élimination de toutes les causes de tensions en mettant fin à l'occupation du Golan syrien et des fermes de Shebaa au Liban, et en respectant la sou-

veraineté de l'Iraq et du Soudan offrant ainsi aux peuples de cette région un environnement propice au développement et à la démocratie.

Original russe: M. SAIDOV (gouvernement, Ouzbékistan)

Le rapport présenté par le Directeur général à la 98^e session de la Conférence internationale du Travail a attiré toute notre attention, dans la mesure où il traite les questions de la création d'emplois et du maintien des emplois existants, sur fond de crise financière, et de l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants.

Les mesures prises en Ouzbékistan sont sérieuses et cohérentes. Elles tiennent compte des intérêts nationaux et sont parfaitement conformes aux normes fondamentales du travail.

A l'heure actuelle, en Ouzbékistan, nous avons mis en place un programme anticrise pour 2009-2012, pour surmonter les effets négatifs de la crise financière mondiale. Ses principaux éléments, ses objectifs, sont présentés en détail dans l'ouvrage, paru en 2009, du président Islam Karimov. Il porte sur les moyens de surmonter la crise économique mondiale.

Cet ouvrage fait état de changements qualitatifs en ce qui concerne l'emploi en Ouzbékistan, et rappelle qu'en 2008 nous avons créé 661 000 emplois, dont plus de 374 000 dans les petites et moyennes entreprises, 220 000 dans les services et 97 800 dans les emplois à domicile.

Dans le programme anticrise, nous avons pris des mesures afin de garantir la stabilité du système bancaire. Premièrement, les avoirs détenus par les banques commerciales sont environ 2,4 fois plus importants que les dépôts des clients, et tous les dépôts sont garantis à 100 pour cent. Deuxièmement, nous avons procédé à la modernisation des entreprises. Troisièmement, des mesures visent à aider les entreprises qui exportent, et à assurer leur compétitivité sur les marchés étrangers. Des mesures fermes sont prises pour diminuer les rejets, les coûts de production et la consommation d'énergie. Nous avons également stimulé la demande sur le marché intérieur et la production des biens de consommation et autres. Toutes ces mesures contribuent à créer des emplois en développant les petites entreprises et en améliorant la production, les infrastructures sociales et du marché, et elles concordent avec les mesures anticrise définies par l'OIT et le Pacte mondial pour l'emploi.

Garantir des conditions de travail décentes, créer des emplois et les protéger est nécessaire pour éliminer le travail forcé. Le parlement a ratifié les conventions fondamentales de l'OIT, notamment les conventions n^{os} 29 et 105 sur le travail forcé, la convention n^o 111 sur la discrimination dans l'emploi et la profession, la convention n^o 138 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi et la convention n^o 182 sur les pires formes de travail des enfants.

L'année dernière, le parlement a approuvé un plan national d'action pour mettre en œuvre dans la pratique les conventions de l'OIT sur l'âge minimum d'admission à l'emploi et les pires formes de travail des enfants.

Dans son rapport, le Directeur général du BIT mentionne un certain nombre d'informations parues dans des médias qui font état du recours au travail forcé dans l'industrie cotonnière en Ouzbékistan. Un certain nombre de détaillants et de grossistes ont décidé de ne plus importer de coton de

l'Ouzbékistan. Or nous savons que ces allégations proviennent d'un certain nombre d'ONG, qui tentent de politiser cette question. A cet égard, j'aimerais apporter des éclaircissements.

Nous sommes convaincus que ces allégations sont tout à fait infondées. Elles ont été formulées par des entreprises et des médias occidentaux, et font état notamment d'enfants soumis au travail forcé. Elles n'ont qu'un seul objectif: nuire au niveau élevé de nos exportations de coton sur le marché mondial. Ces allégations sont plus nombreuses récemment. Elles sont liées au fait que notre gouvernement a décidé de transformer le coton dans le pays et de l'exporter directement, sans passer par des intermédiaires. A la suite de cette réforme, plusieurs grandes entreprises ont été privées de la possibilité d'acquérir à bas prix du coton ouzbèke, qui est d'excellente qualité.

La politisation de la question du travail des enfants a été coordonnée, et est un moyen de concurrence déloyale. De plus, étant donné que, ces dernières années, la production de coton est devenue une activité pour de petites exploitations agricoles familiales, dans lesquelles travaillent principalement les membres de la famille, occuper beaucoup d'enfants pour les récoltes n'est pas rentable.

Nous sommes opposés à toutes les formes de travail forcé, y compris le travail des enfants. De nombreux jeunes de moins de 18 ans travaillent légalement dans des entreprises familiales, dans des conditions conformes à leur âge et à leur maturité psychologique. Cela ne devrait pas être considéré comme une atteinte aux conventions internationales du travail, par exemple les conventions n^{os} 10 et 60.

En conclusion, je félicite tous les participants de cette session de la Conférence qui coïncide avec le 90^e anniversaire de l'Organisation internationale du Travail, cette institution unique pour le partenariat social fondé sur le tripartisme.

Original anglais: M. EVANS (représentant, Commission syndicale consultative auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques)

J'ai l'honneur de représenter les syndicats des pays membres de l'OCDE. Cette Conférence se déroule en un moment stratégique de l'économie mondiale. En effet, la crise financière a plongé le monde dans une profonde récession. Au dernier trimestre 2008, les économies de l'OCDE ont reculé au taux annuel de 8 pour cent et, au premier trimestre de cette année, elles ont encore perdu 8,4 pour cent, ce qui n'a jamais été enregistré depuis les années trente. Les propos sur les prémices d'une reprise tiennent plus du rêve que de la réalité. En Europe et dans les pays industrialisés, les travailleurs sont en train de perdre leur emploi, leur maison et leur retraite. Mais, pour ceux des pays en développement, les conséquences sont encore plus dévastatrices puisqu'il s'agit souvent d'une question de vie ou de mort. Comme l'indique l'OIT qui tire le signal d'alarme, plus de 200 millions de travailleurs supplémentaires risquent de se retrouver dans une situation d'extrême pauvreté.

Dans le rapport du Directeur général, la proposition d'un Pacte mondial pour l'emploi indique ce qu'il convient de faire.

En tant que syndicats, notre devoir est de chercher à protéger nos membres et leur famille contre les pires effets de la crise. Le secteur public doit être aux avant-postes pour les mesures de reprise.

Les déclarations des syndicats aux réunions du G20 et aux prochaines rencontres de l'OCDE et du G8 ont défini les critères qui doivent être appliqués pour la mise en place de plans de reprise, d'incitation et d'investissements publics. L'action doit être rapide et avoir un impact maximum grâce à la création d'emplois. Elle doit être juste sur le plan social, protéger les plus démunis, innover pour aider à résoudre également les problèmes de changements climatiques et améliorer la productivité et les compétences des futures générations pour remettre nos pays sur les rails de la croissance. Mais trop de pays refusent encore d'agir de façon coordonnée. Les syndicats mondiaux en appellent à un véritable plan de reprise dans les pays industrialisés, qui engage, dans le cadre du Pacte mondial pour l'emploi, à consacrer plus de 1 pour cent du PIB aux investissements publics au cours de chacune des trois prochaines années. Nos estimations permettent de penser que cela pourrait ralentir et stabiliser ce qui, autrement, aboutirait à une hausse catastrophique du chômage.

Beaucoup plus de programmes d'incitation devraient être consacrés à maintenir les travailleurs en activité jusqu'à ce que les mesures d'investissement fassent leur effet. Nous avons besoin de programmes tels que le partage intelligent du travail, qui permet de maintenir les travailleurs dans l'emploi jusqu'à la reprise de la demande avec, si nécessaire, une aide de l'Etat pour compenser ce travail à temps partiel. Ces mesures doivent également être orientées vers les jeunes, faute de quoi nous risquons d'avoir une cohorte de jeunes, voire toute une génération, qui quittera le système éducatif pour se trouver au chômage et dont les employeurs ne voudront pas dans quelques années lorsque viendra la reprise.

Nous espérons que ces idées, qui sont également débattues dans le cadre du Pacte mondial pour l'emploi, aboutiront à un accord. Mais, plus important encore, elles doivent conduire les gouvernements et les ministres des Finances de l'OCDE qui se réuniront dans deux semaines et au G20 en septembre prochain à prendre des mesures.

Un autre sujet d'inquiétude existe déjà, et ce quel que soit le modèle de croissance qui émergera de la crise. En effet, les gouvernements parlent déjà de la nécessité d'une stratégie de sortie de crise, faisant ainsi marche arrière par rapport à ce qu'ils considéraient comme étant les politiques «exceptionnelles» de ces neuf derniers mois.

Le FMI et les économistes de l'OCDE ont préparé un document pour le G8 sur les politiques et les effets de la crise à moyen terme. J'ai lu ce document il y a quelques jours avec une certaine appréhension, pensant qu'il s'agissait d'un appel à reprendre le cours normal des affaires. Mais ce n'était pas le cas: c'était beaucoup plus grave que cela. Pour le paraphraser, disons que la sortie de crise implique des réductions bien plus drastiques des dépenses publiques, pour juguler l'accumulation de la dette publique; il s'agit en partie de renflouer les banques. Ce qui implique de réduire les droits à la retraite, notamment pour les travailleurs du secteur public, compte tenu de l'évolution démographique.

Cela implique également une plus grande flexibilité salariale, c'est-à-dire des réductions de salaires et une plus grande déréglementation du travail dans les pays membres de l'OCDE pour être compétitifs avec une économie chinoise de plus en plus intégrée dans l'économie mondiale.

Il s'agit là d'une vision de l'avenir profondément inacceptable. Comme le montre le rapport du Directeur général, nous devons au contraire utiliser cette crise pour aller vers une autre orientation très différente. Il ne s'agit pas simplement de nous tirer d'affaire mais de créer un avenir meilleur, où la croissance serait plus équilibrée entre le nord et le sud, où elle ne détruirait pas l'environnement, où le secteur financier retrouverait son rôle légitime de financement d'investissements réels et tangibles, où le secteur public jouerait un rôle clé, avec une base d'imposition juste et viable pour le financer, et surtout où les fruits de la croissance seraient redistribués équitablement à l'intérieur et entre les pays.

Cette vision de l'avenir exigera un modèle de croissance très différent, beaucoup plus proche de celui déjà exposé dans de nombreux points de vue publiés par l'OIT. Sans aucun doute, il y aura beaucoup de difficultés, mais le mouvement syndical mondial est plus que jamais uni. Ensemble, nous réussirons. Ensemble, nous devons réussir.

Original anglais: M^{me} BRIGHI (travailleuse, Italie)

Dans son discours à la 97^e Conférence de l'OIT, le Directeur général du BIT disait: «Nous avons entendu beaucoup parler de la crise des crédits hypothécaires à risques, des *«subprimes»*. Il y a aussi ce que j'appellerai la crise du *«travail subprime»*, c'est-à-dire des emplois inférieurs aux normes et vulnérables dans lesquels les droits fondamentaux ne sont pas respectés, des emplois sans protection sociale de base ni perspectives de mobilité et de dignité». C'était il y a un an.

A l'heure actuelle, la succession rapide des trois crises mondiales: la crise environnementale et le changement climatique, la crise alimentaire ainsi que la crise financière et économique qui a entraîné une crise de l'emploi, nous imposent de trouver des solutions adéquates.

Ces crises ont véritablement remis en question le modèle économique et financier sur lequel se fondent les stratégies des institutions internationales, des gouvernements, des entreprises.

Les institutions de Bretton Woods, le Conseil de stabilité financière et les modèles macroéconomiques doivent être réformés avec soin. Les prêts, l'assistance financière, doivent être orientés pour soutenir des mesures anticycliques destinées à favoriser la croissance, tout en respectant et promouvant le travail décent et les normes du travail. Il faut par conséquent la participation pleine et entière des acteurs sociaux et la mise en place de nouveaux régimes de réglementation pour veiller à ce que les marchés financiers travaillent pour le bien de tous.

L'OIT doit maintenant renforcer ses capacités pour apporter à ses mandants et aux institutions internationales des solutions cohérentes et adaptées et leur proposer les meilleures façons de résoudre, de façon durable et positive, cette crise financière complexe, et promouvoir ainsi la durabilité, les emplois décents, la justice sociale, la démocratie et la stabilité.

L'OIT ne doit donc pas se limiter à faire des recherches, elle doit adopter des stratégies actives pour répondre à la crise en tirant parti de sa structure tripartite.

Les travailleurs italiens soutiennent pleinement le Pacte mondial pour l'emploi que propose l'OIT. Il s'agit d'un instrument essentiel pour la reprise de l'économie réelle et pour la réforme structurelle des politiques macroéconomiques.

La présente Conférence doit approuver un ensemble de propositions ambitieuses, à même d'orienter les gouvernements ainsi que les prochains sommets du G8 et du G20 qui devront mettre en œuvre les conclusions du Sommet du G8 de Rome, consacré à l'emploi.

Nous avons besoin non seulement d'actions urgentes et concertées, mais aussi d'initiatives à long terme qui passent par un dialogue social axé sur le travail décent, les salaires décents et le respect normes du travail pour tous.

Un Pacte pour l'emploi qui fonctionne a besoin d'un fort consensus politique, mais aussi de ressources financières importantes. Les ressources qui ont été consacrées à la relance des marchés financiers doivent être à présent réorientées pour assurer un appui et des crédits aux investissements productifs, à la création d'emploi, à l'extension des régimes de prestations pour les travailleurs, à la reprise économique, notamment dans les pays pauvres.

On doit parvenir à une convergence semblable pour résoudre les problèmes de compétitivité en matière fiscale et de coût du travail, pour lutter contre l'évasion et la fraude fiscale au niveau international et pour mettre un terme aux paradis fiscaux échappant à toute réglementation, qui permettent aux capitaux de fuir les pays pauvres. Une fois libérées, ces ressources financières dissimulées peuvent servir à promouvoir des plans pour l'emploi.

La création du Fonds mondial pour l'emploi, en utilisant une part des plans de relance budgétaire des pays du G20 pour fournir des sources de développement suffisantes, pourrait représenter un précieux outil, et doit être décidée en consultation avec les partenaires sociaux.

La lutte contre la pauvreté centrée sur le travail décent doit être stimulée. La dette reste un problème pour de nombreux pays. Il faut définir un mécanisme international de remboursement de la dette, juste et transparent, reposant sur le principe du partage des responsabilités entre créanciers et débiteurs, en modifiant en profondeur les stratégies du FMI, et sans affaiblir les économies ni les politiques de protection sociale et de l'emploi. Nous exhortons le G8 à respecter les engagements pris en matière d'aide et de reddition de comptes, en particulier l'augmentation des contributions destinées à la coopération multilatérale, notamment à l'OIT et à son Centre de formation de Turin, qui joue un rôle important.

L'OIT doit montrer l'exemple, promouvoir dans le monde et dans les régions des mesures énergiques et coordonnées. Les gouvernements doivent donner à l'OIT un rôle central pour orienter et surveiller l'adoption de mesures de protection sociale et de plans d'urgence pour sauver les emplois et protéger les salaires, éviter que les normes internationales soient affaiblies, définir à partir des normes fondamentales du travail des politiques fiscales coordonnées et des mesures d'incitation pour la promotion des investissements productifs, durables et «verts», de l'emploi et des fonds de protection sociale.

L'OIT peut aider les mandants à définir des mesures de protection sociale robustes, notamment l'extension de la couverture des travailleurs précaires, le développement des capacités et les politiques actives du marché du travail, visant principalement les jeunes, les femmes et les travailleurs migrants.

Aujourd'hui encore, plus de la moitié des travailleurs mondiaux ne peuvent exercer leur droit à la liberté syndicale et à la négociation collective, outil indispensable à la promotion de salaires et de conditions de travail décents. Même dans certains pays qui ont ratifié ces conventions fondamentales, les droits des travailleurs souffrent de violations répétées. Les conditions de travail précaires, l'économie informelle, le travail saisonnier et temporaire, les travailleurs clandestins et le travail des enfants risquent de devenir monnaie courante.

Les questions relatives au respect des conventions de l'OIT sont examinées par la Commission de l'application des normes. Le mécanisme de contrôle de l'OIT et la coopération technique sont le meilleur moyen, pour les gouvernements qui en ont la volonté politique, de mettre fin aux violations des conventions. La situation de certains pays tels que la Colombie, le Guatemala, le Pérou et la Birmanie cause des difficultés. La Birmanie constitue en particulier un véritable test de cohérence et de crédibilité pour les gouvernements.

Nous appuyons totalement les conclusions de la séance spéciale sur la Birmanie relative à la convention n° 29 et les conclusions adoptées sur la convention n° 87 pour ce même pays. Ainsi que l'a déjà fait notre gouvernement, nous demandons au gouvernement de la Birmanie de libérer le prix Nobel Aung San Suu Kyi et tous les prisonniers politiques, de réviser sa Constitution et d'ouvrir un dialogue tripartite pour parvenir à la démocratie. Le comportement des gouvernements envers la Birmanie reflète leur degré d'engagement en faveur de la démocratie, de la dignité, des droits humains et du travail décent.

L'OIT peut contribuer à construire un monde dans lequel ces mots ont droit de cité et où les travailleurs ne connaissent ni la crainte ni la faim.

M. COSTACHE (*employeur, Roumanie*)

Le moment actuel est, malheureusement, très difficile du point de vue économique partout dans le monde, et les répercussions de cette situation sont ressenties aussi bien par les employeurs que par les employés.

La crise financière et économique globale affecte les marchés, les économies et les régions, dans un enclenchement des effets qui se propagent jusqu'au niveau des affaires, des entreprises et de nos employés, et la fin de cette situation ne peut pas encore être prévue.

La croissance économique de l'année passée s'est transformée au fur et à mesure en récession dans beaucoup de pays du monde et, dans le contexte des effets qui en découlent, qui ont affecté les processus des affaires et les relations de travail, la crise économique a tendance à se transformer en crise du travail.

Les patronats de Roumanie se proposent de récupérer le plus rapidement possible les emplois perdus dans le contexte de la crise et, dans ce sens, sollicitent du gouvernement de Bucarest l'acceptation de certaines mesures déjà proposées aux fins de la création de nouveaux mécanismes financiers bancaires.

Nous sommes d'avis que les effets de la crise économique actuelle, qui se manifeste de façon globale, peuvent être atténués et même effacés par une action coordonnée au niveau des organismes internationaux, avec l'implication des institutions nationales.

Les patronats, d'un commun accord avec les syndicats, sollicitent impérieusement du gouvernement son implication avec autorité dans le domaine des investissements structuraux, tant directement que par des partenariats public-privé. De ce point de vue, le rôle actuel de la Conférence internationale du Travail est évidemment très important.

En Roumanie, les patronats ont réalisé qu'il leur revient une responsabilité immense quant aux consultations approfondies avec le gouvernement et les syndicats, afin d'aborder des thèmes d'intérêt économique et social, en particulier au niveau de la problématique des plans et des mesures anticrise. En ce sens, à présent, en Roumanie, il existe une seule voix des employeurs. Cette voix unique a démontré le pouvoir d'imposer aux gouvernants des mesures anticrise réelles, acceptées également par les fédérations syndicales. En ce sens, pour l'exercice 2009, 27 mesures anticrise proposées par les patronats ont été prévues dans le budget.

Le patronat de Roumanie considère que la principale mesure anticrise est le dialogue social participatif permanent, car la crise a des effets nocifs qu'on ne peut parfois pas quantifier.

Les conséquences de la crise économique en Roumanie affectent tant les intérêts des employeurs que ceux des employés. Dans ce contexte, les patronats et les syndicats sont conscients du fait que leur but commun est la diminution des effets de la crise et la reprise de la croissance économique, l'établissement des priorités au niveau national et la répartition équitable des coûts de cette période.

C'est la raison pour laquelle l'élaboration en commun par les patronats et les syndicats de Roumanie d'un plan de mesures anticrise et de relance économique, déjà proposé au gouvernement, serait à même de représenter la prémisse de la conclusion d'un accord économique et social adapté à la spécificité de cette étape.

Les politiques économiques et sociales des gouvernements doivent assurer les conditions nécessaires à l'utilisation des ressources humaines dans des activités économiques durables, la gestion des budgets dans le contexte des contraintes sévères, l'institution de nouveaux mécanismes pour accroître la confiance dans l'économie et limiter les effets de la crise sur les groupes les plus démunis.

En ce sens, nous sommes convaincus que les discussions, décisions et recommandations de la présente session de notre Conférence constitueront un gain important pour toutes les délégations, en contribuant d'une manière substantielle à la maîtrise de la crise des emplois.

Original arabe: Le PRÉSIDENT (M. ALLAM)

Avant d'appeler M. Ahmmed, permettez-moi de vous faire part de cette communication. M. Bustillos Aramayo, (employeur, Bolivie) a demandé d'exercer son droit de réponse quant à la déclaration faite par M. Chipana Callizaya. En tant que Président, je l'autorise à exercer son droit de réponse à la fin de cette séance, après le dernier orateur, à condition que sa réponse n'excède pas deux minutes. Conformément aux dispositions de l'Organisation, il n'y aura pas de réponse au premier droit de réponse.

J'invite maintenant M. Ahmmed (employeur, Iraq), à prendre la parole.

Original arabe: M. AHMMED (employeur, Iraq)

Nous, les employeurs d'Iraq, exprimons notre satisfaction au sujet du rapport du Directeur général concernant le suivi de la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail et qui est consacré cette année à l'élimination du travail forcé. Ce rapport encourage les efforts déployés par les Etats Membres de l'Organisation pour promouvoir les droits et les principes visés dans ce rapport et la Déclaration de Philadelphie. Le suivi fournit la possibilité de prendre connaissance des succès de l'Organisation dans l'assistance qu'elle apporte aux différents pays pour mettre en application les différents principes.

L'inscription de la question de l'impact de la crise économique et financière internationale sur l'emploi et les politiques sociales est destinée à contrer les répercussions négatives de cette crise et à tirer profit des idées et des expériences qui ont fait leurs preuves dans différents pays, notamment pour faire face aux problèmes de la hausse du chômage et des contraintes sociales qui constituent une vive préoccupation pour toutes les parties intéressées et une menace pour la sécurité et la paix dans le monde.

En ce qui concerne les mesures qui ont été prises en Iraq pour faire face à la crise, plusieurs lois et règlements ont été promulgués, tels que les règlements concernant les importations et les exportations et le recouvrement des taxes conformément aux tarifs douaniers ainsi que la loi sur la protection de l'industrie nationale et des consommateurs, la loi sur le travail et la protection sociale. De plus, des études sont en cours pour élaborer des politiques d'emploi favorisant la protection sociale.

Le gouvernement iraquien a prévu des facilités de crédits destinés aux petites et moyennes entreprises lesquels sont estimés à plus d'1 milliard de dollars des Etats-Unis. Nous espérons que cela aura pour effet de stimuler les marchés et de créer des possibilités de travail.

Dans le domaine de l'environnement, l'Iraq a signé les conventions de Vienne et de Montréal en vue d'éliminer les substances qui nuisent à la couche d'ozone. Nous avons pris aussi des dispositions pour améliorer l'environnement non seulement en Iraq mais aussi dans les pays environnants.

Nous avons adopté le Pacte mondial pour les entrepreneurs qui vise à organiser un partenariat avec la communauté internationale et qui comporte des engagements mutuels. Cette initiative a été accueillie avec beaucoup d'intérêt, ce qui est une preuve que le monde est tout à fait conscient de l'importance de l'Iraq et de ses possibilités dans tous les domaines, que l'Iraq dispose de moyens importants pour consolider la paix et le progrès et que l'Iraq est à même de surmonter certaines de ses difficultés dans la région.

L'Iraq a rempli ses engagements pour établir la sécurité et la stabilité et réduire les cas de violence et ce, grâce à la campagne de lutte contre le terrorisme et les confrontations armées et contre le communautarisme. Nous avons aussi organisé des élections libres, mis en œuvre la loi n° 13 de 2006 et constitué l'autorité nationale supérieure de l'investissement.

Ces succès ont contribué à l'arrivée de plusieurs sociétés internationales désirant investir en Iraq.

Nous espérons que la langue arabe sera davantage utilisée dans les travaux de l'Organisation internationale du Travail. Nous pensons que cela serait

équitable, compte tenu de l'importance du groupe arabe.

Nous notons avec satisfaction l'intérêt que portent le Directeur général et l'OIT à la question de la Palestine et l'envoi d'une mission annuelle de haut niveau en Palestine et dans les territoires arabes occupés. Nous appuyons les remarques formulées par le groupe de rédaction et le droit palestinien à l'autodétermination.

Pour terminer, je voudrais rappeler que l'Iraq est un Membre fondateur de cette Organisation, ayant contribué à toutes ses activités. Aujourd'hui le pays a grand besoin de programmes et de projets pour développer les capacités techniques des partenaires sociaux.

Nous demandons la mise en application des promesses qui ont été faites pour appuyer l'organisation la plus représentative des employeurs irakiens et ce, dans le cadre du programme qui a été établi il y a deux ans et de fournir le financement nécessaire pour la mise en application de ce programme.

Original anglais: M. SHAH (travailleur, Sri Lanka)

C'est un honneur pour moi que de pouvoir formuler quelques remarques devant la plénière, au nom des travailleurs de Sri Lanka, dans le cadre des débats sur la crise financière mondiale, la crise économique qui en a découlé et les stratégies de relance. Je traiterai ici des difficultés auxquelles mon pays est confronté dans ce contexte et examinerai aussi certains aspects politiques et économiques et d'autres éléments relatifs à la main-d'œuvre à la lumière des circonstances actuelles.

Les secteurs financier et bancaire des pays développés n'ont pas été épargnés. Le secteur bancaire de Sri Lanka s'en est mieux sorti pour l'heure, malgré la faillite de plusieurs établissements ensuite renfloués par l'Etat. Ce secteur est relativement protégé grâce à la nature du système économique (économie mixte) et à l'importance des établissements bancaires publics. Les deux principales banques commerciales appartiennent à l'Etat en effet et totalisent plus de 50 pour cent du marché. De par les garanties prévues par l'Etat, ces établissements publics ont bien conservé la confiance des déposants, élément déterminant. Toutefois, la crise a provoqué des pertes d'emplois à un moindre degré dans d'autres secteurs tels que la confection et le tourisme.

Au cours des deux dernières décennies, les gouvernements qui se sont succédés au pouvoir ont entrepris, à l'instigation des institutions financières internationales, de privatiser certaines entreprises publiques, notamment les deux grandes banques publiques. Cependant, la résistance tenace des syndicats a conduit à l'échec de ce projet dans le cas des entreprises vitales sur le plan économique, dont toutes les institutions financières publiques.

Comme suite à cette bataille, le Président Mahinda Rajapakse aujourd'hui au pouvoir, qui est considéré comme attentif à la voix des travailleurs, a été contraint de s'engager, pendant la campagne présidentielle de 2005, à ne privatiser aucun établissement public. Il a tenu sa promesse pour l'instant, d'où une relative stabilité du secteur public, malgré certaines défaillances. Le pays est donc relativement épargné à ce stade, bien plus en tous les cas que d'autres pays à économie de marché qui dépendent essentiellement du secteur privé. Je tiens à remercier à ce propos les syndicats de Sri Lanka

d'avoir défendu fermement le secteur public, empêchant le pays de tomber dans les travers des économies très axées sur le secteur privé et fortement déréglementées.

Il ne fait plus de doute à ce stade que la crise mondiale est la conséquence d'une réglementation insuffisante de systèmes d'économie de marché reposant indûment sur les entreprises privées. Depuis vingt ans pourtant, les institutions financières internationales, dominées par les économies capitalistes, subordonnent l'octroi de ressources financières aux pays en développement au respect de certaines conditions – privatisation et réformes de la législation du travail notamment – qui tendent dans la pratique à détériorer les conditions de vie, déjà médiocres, de la plus grande partie des populations. L'ironie du sort veut que les pays à économie de marché aient été contraints ces temps d'aller à l'encontre de leurs convictions en remettant en circulation l'argent des contribuables et en nationalisant des institutions financières en faillite pour tenter de les sauver et de préserver la confiance des déposants.

Les premières analyses sur la crise montrent que les travailleurs seront les premiers affectés. Ils ont été des millions à perdre leur emploi en effet, alors que leurs employeurs continuent d'engranger salaires, avantages et autres bonus. Dans de nombreux pays en développement, les gouvernements ont refusé pendant 20 ans d'octroyer aux travailleurs la protection nécessaire, cédant aux diktats des institutions financières internationales. Du fait de la ferme opposition des syndicats, les travailleurs sri-lankais ont peu souffert sur ce plan pour l'instant.

Toutefois, notre économie est liée à l'économie mondiale et nous ne pouvons nous soustraire indéfiniment aux retombées de la crise. Il est donc crucial de mettre un point d'arrêt à la crise en lançant une action adéquate et en abandonnant les modèles axés sur l'économie de marché au profit de perspectives économiques novatrices. Nous sommes convaincus, malgré certaines réserves sur des points isolés, que le gouvernement actuel conduit par M. Rajapakse, personnalité connue pour son pragmatisme, parviendra à relever ces défis et à mettre en place dans une mesure suffisante les politiques économiques progressistes qui s'imposent.

Le capitalisme, qui préconise le recours à l'économie de marché et à la déréglementation, a entraîné des convulsions économiques périodiques sans tenir ses promesses en termes de développement et de prospérité. Devant cet échec patent, il faut opter pour un régime novateur, capable d'en finir avec la répartition très inégale de la richesse et de remédier aux effets négatifs qui en découlent.

Je souhaite évoquer également ici la guerre et les hostilités qui opposent depuis vingt-sept longues années le gouvernement de Sri Lanka et les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE). Les syndicats de Sri Lanka ont dénoncé le conflit sans prendre parti et appelé sans relâche à l'adoption d'une solution politique, sans jamais parvenir à faire entendre leur voix. Faute d'avoir voulu accepter un compromis, le LTTE a perdu la bataille, au prix d'un grand nombre de victimes parmi les forces armées, les rebelles eux-mêmes mais aussi les civils innocents. Les affrontements ont eu un coût colossal en vies humaines et en biens matériels et ils ont nui au développement de l'ensemble du territoire. On peut se demander cependant si la défaite militaire du LTTE ne pourrait pas apporter une solution aux problèmes de la minorité tamoule.

Pour terminer, je tiens à transmettre la ferme conviction qui anime la plupart des syndicats de mon pays, à savoir que, sans porter préjudice au droit fondamental des peuples à disposer d'eux-mêmes et au principe d'un Sri Lanka unifié, il faut s'attaquer aux causes premières du conflit sur le plan politique sans délai et trouver une issue rapide au conflit si l'on veut éviter un nouveau bain de sang. J'espère que les éléments que j'ai présentés ici sauront convaincre et que toutes les personnes concernées en prendront note et s'appliqueront à traiter le problème.

Original anglais: M. THET (employeur, Myanmar)

C'est un immense honneur pour moi d'avoir la possibilité de prendre la parole dans le cadre de cette Conférence en ma qualité d'employeur. J'aimerais vous féliciter, monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de cette Conférence. Je suis convaincu que, grâce à votre grande expérience, la Conférence parviendra à des résultats très positifs.

L'Union de la fédération des chambres de commerce et d'industrie du Myanmar représente et défend toutes les questions relevant du secteur économique privé, en tant qu'organisation non gouvernementale au niveau national. En 2009, notre organisation a regroupé au total 18 415 membres, aussi bien des particuliers que des entreprises nationales ou étrangères. En outre, l'Union de la fédération des chambres de commerce et d'industrie du Myanmar coopère avec d'autres organisations internationales.

Le rapport du Directeur général évoque des «principes à l'usage des dirigeants d'entreprise pour combattre le travail forcé et la traite d'êtres humains». Le Myanmar n'est pas encore prêt à mettre en œuvre le principe de former les auditeurs, les responsables des ressources humaines et du contrôle aux méthodes de repérage du travail forcé tel qu'il s'exerce dans la pratique et rechercher des solutions appropriées. Ces questions sont, bien entendu, nobles et doivent être mises en œuvre. Concernant l'élaboration de contrats, je souhaite souligner que les travailleurs du Myanmar travaillent dans le cadre d'accords de contrats de travail souscrits entre employeurs et employés. Ces contrats sont conformes aux principes spécifiques mentionnés. Notre fédération joue un rôle vital d'intermédiaire entre les secteurs public et privé et dans toutes les questions concernant les travailleurs.

Tel que cela a été souligné par notre ministre du Travail, conformément au principe de constitutionnalité de la loi, la législation doit être conforme à la Constitution. Au Myanmar, la Constitution nationale a été ratifiée par 92,48 pour cent des citoyens, représentant clairement la volonté de notre peuple. Si l'on examine attentivement cette Constitution, on constate qu'elle respecte la convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930 et la convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948. Il conviendrait pour tous qu'elle soit vue de manière positive, puisqu'elle était rédigée de manière irréprochable sur le plan juridique.

S'agissant du rôle de leader que les organisations d'employeurs doivent jouer dans le combat contre le travail forcé, notre fédération entreprend des activités pratiques afin de mettre un terme au travail forcé dans les usines et les industries. Nous sommes en étroite coopération avec le chargé de liaison de l'OIT. Mais ces activités se limitent à notre champ d'activité. Or les propositions faites dans le rapport

du Directeur général devront continuer à être mises en œuvre. Notre fédération collabore avec le gouvernement en effectuant des études, des recherches et la collecte de statistiques afin de prendre la mesure des difficultés existant au niveau national et dans les industries.

Un grand nombre d'organisations internationales d'employeurs luttent contre le travail forcé et la traite d'êtres humains au niveau national. Notre fédération a été formée afin de représenter les employeurs au niveau national, de sorte que nous nous intéressons de près à la lutte contre la traite et le travail forcé. En ce moment, nous coopérons avec le ministère du Travail pour régler les problèmes en la matière et nous bénéficions d'une assistance du ministère. Aussi difficiles que soient ces questions, nos organisations d'employeurs font de leur mieux pour régler ces problèmes, mais il y a toujours des difficultés en raison des sanctions imposées au Myanmar.

Nos ressources naturelles étaient exploitées et transformées dans l'industrie locale afin d'avoir des produits finis et semi-finis destinés à l'exportation. Le Myanmar a enregistré d'importants profits dans ses secteurs d'exportation. Mais depuis que les Etats-Unis et l'Union européenne ont imposé des sanctions économiques au Myanmar, le volume de nos exportations a chuté, avec un impact très fort sur toute l'industrie. Cet impact négatif a conduit nombreuses de nos industries locales à d'importantes réductions de coûts, à fermer des usines et à licencier. Des milliers de travailleurs ont perdu leur emploi et des familles qui dépendaient d'eux sont en train de sombrer dans la pauvreté. Il ne sera pas possible de créer davantage d'emplois pour les communautés locales, à moins que ces sanctions ne soient levées. L'actuelle crise économique a également frappé notre économie.

Permettez-moi de conclure en affirmant qu'il faut revoir les sanctions imposées au Myanmar, parce qu'elles entraînent la récession économique pour les entreprises privées et ont des conséquences très négatives sur l'ensemble de la population.

Original anglais: M. MANUFOLAU (travailleur, Fidji)

Depuis le 5 décembre 2006, Fidji connaît une période de turbulences et nous faisons face à bien des incertitudes. L'incidence des quatre coups d'Etat se fait encore ressentir, et les événements de décembre 2006 pèsent lourd sur les travailleurs, qui sont le groupe le plus vulnérable en ces temps difficiles.

D'autre part, à tout cela s'ajoute l'impact de la crise financière mondiale sur certains secteurs d'activité comme le tourisme et le bâtiment, par exemple, qui souffrent de la crise.

Je vous assure que le Congrès des syndicats de Fidji désapprouve les événements du 5 décembre 2006 et l'abrogation de la Constitution de notre pays en avril 2009. Nous ne tolérerons aucun acte illégal visant à s'emparer du pouvoir politique et portant atteinte aux droits fondamentaux.

Néanmoins, nous poursuivons le dialogue et continuons à travailler avec le gouvernement actuel, qui a introduit un nouvel ordre juridique. Notre priorité, je le rappelle, est d'assumer nos responsabilités envers les besoins et les intérêts des travailleurs que nous représentons.

Beaucoup de travailleurs se sont battus pendant des décennies pour obtenir un salaire décent, et maintenant font face au renchérissement mondial

des denrées alimentaires, à un nouvel ordre juridique et à la dévaluation du dollar des Fidji.

Je voudrais attirer l'attention quelques instants sur la situation des travailleurs du secteur public. Des décrets adoptés par le gouvernement ont sérieusement écorné les droits de ces travailleurs, et les syndicats du secteur privé ont dû faire face à l'abaissement imposé de l'âge de la retraite, de 60 à 55 ans, dans le cadre d'une réforme du secteur public. La suspension du système de salaire au mérite de 2008, et la mise en place d'un rapport d'évaluation des emplois aggravent la misère des travailleurs. Tous ces décrets sont protégés par un autre décret, qui interdit toute contestation de leur validité ou de leur légalité.

D'autre part, selon certaines informations, le gouvernement aurait élaboré un plan stratégique sur quatre ans pour la relance économique et il recommanderait de mettre un terme à toutes les conventions collectives passées avec les syndicats. Ce serait une véritable catastrophe pour le mouvement syndical des Fidji, et cela porterait atteinte aux principes fondamentaux de l'OIT et constituerait une véritable menace pour la structure tripartite.

Les régimes autocratiques de par le monde adoptent toujours des lois contre la liberté syndicale, essaient d'entraver les droits de l'homme et sont opposés à la liberté des médias. Nous insistons donc auprès des autorités de notre pays pour qu'elles ne suivent pas cette voie. Nous sommes extrêmement préoccupés et appelons le gouvernement à engager un dialogue en toute bonne foi avec les syndicats du secteur public. Vous connaissez peut-être les règles d'urgence d'ordre public qui ont été adoptées et qui constituent une restriction de la liberté syndicale et ont contribué à la spirale descendante sur laquelle se trouve la croissance économique depuis décembre 2006.

Cependant, nous saluons l'adoption d'une nouvelle législation du travail, la loi sur les relations de travail de 2007. Depuis la promulgation de cette loi, les relations professionnelles dans notre pays ont connu d'importants changements, même si un ensemble de législations n'est pas forcément la panacée pour les travailleurs. Nous accueillons favorablement cette législation, que nous considérons comme un pas en avant vers la réalisation de conditions de travail minimum pour tous les travailleurs, syndiqués ou non. Ces nouvelles lois renforcent de bons principes, notamment la non-discrimination, la promotion de l'égalité hommes-femmes à travers l'égalité des chances dans l'emploi, parmi beaucoup d'autres, et surtout l'intégration de la bonne foi dans le processus de négociation collective.

Autre changement notable, la nouvelle législation est, dans une grande mesure, conforme aux conventions fondamentales de l'OIT et aux normes internationales du travail. Cela dit, le congrès émet un certain nombre de réserves en ce qui concerne le respect et la mise en œuvre de ces nouvelles lois. Lorsque les partenaires tripartites ont collaboré avec le ministère afin de légiférer sur le salaire minimum des travailleurs non syndiqués, nous avons été pris de court par la décision de reporter la mise en œuvre des nouvelles réglementations sur les salaires au mois de juillet de cette année. Nous espérons que les travailleurs n'auront pas à attendre au-delà.

Je pense qu'il est raisonnable de demander à notre gouvernement d'envisager à nouveau l'introduction d'un salaire minimum national. Cette question reste la priorité du Congrès, et nous continuerons à la

défendre auprès des parties prenantes concernées. Nous pensons que la réalisation de cet objectif pourrait contribuer à l'obtention de salaires décents pour les travailleurs.

Je souhaite évoquer une autre question importante, à savoir la promesse faite dans ce même forum il y a deux ans par le ministre du Travail de l'époque de mettre en place un forum tripartite dans les Fidji. Jusqu'à présent, rien n'a vraiment été fait pour remplir cette promesse. Le Congrès des syndicats de Fidji appelle le gouvernement à créer rapidement l'organe en question afin de donner davantage de poids au principe fondamental qu'est la consultation qui doit précéder toute décision intéressant les travailleurs.

Voilà qui conclut ma courte présentation. Nous avons eu l'occasion de discuter de toute une série de questions que je n'ai pas évoquées mais qui étaient inscrites à l'ordre du jour de la Conférence.

Original anglais: M^{me} CARACCILO (représentante, SOLIDAR)

SOLIDAR forme avec World Solidarity, Help Age International, Light for the World et Stop Aids Alliance le Groupe de travail européen sur la protection sociale et le travail décent dans la coopération au développement dont l'objectif est de placer la protection sociale au cœur des politiques de développement.

Les travailleurs, les travailleuses et leur famille sont durement touchés par la crise actuelle. D'après l'OIT, 200 millions de travailleurs pourraient se retrouver dans la pauvreté la plus extrême d'ici la fin de 2009. Des millions d'entre eux perdront leur emploi et viendront s'ajouter à ceux qui sont déjà privés d'un emploi décent. Beaucoup de ces personnes ne bénéficient d'aucune protection sociale et seront obligées de travailler où elles le peuvent, probablement dans l'économie informelle, dans des emplois précaires.

C'est la raison pour laquelle le Groupe de travail européen sur la protection sociale et le travail décent apporte tout son soutien au Rapport du Directeur général présenté à la 98^e session de la Conférence internationale du Travail qui appelle à un Pacte mondial pour l'emploi visant à placer la protection sociale au centre des politiques de relance.

D'autre part, le groupe de travail adresse plusieurs recommandations aux mandants de l'OIT. Premièrement, intégrer l'Agenda du travail décent dans les politiques nationales de réponse à la crise. Des politiques qui ne porteraient que sur l'impact économique et financier de la crise laisseraient de côté sa dimension humaine. Ce sont les travailleurs qui font fonctionner l'économie. Pour que l'économie continue de fonctionner, il faut que les travailleurs puissent avoir accès à un emploi librement choisi, dans lequel leurs droits sont respectés, où ils bénéficient d'une couverture sociale et peuvent faire entendre leur voix grâce au dialogue social. Cela est particulièrement important en ce qui concerne les groupes marginalisés et vulnérables. Deuxièmement, veiller au renforcement de la cohérence des politiques dans une approche de la crise centrée sur le travail décent. L'Agenda du travail décent et la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable doivent servir de cadre au Pacte mondial pour l'emploi. Ils doivent être les principaux instruments du renforcement de la cohérence des politiques à tous les niveaux et entre différents domaines tels que le commerce, le financement et la coopération pour le développement. Troisièmement,

s'engager à développer de nouveaux régimes de protection sociale universels avec la participation active de toutes les parties prenantes concernées. Les mandants de l'OIT doivent poursuivre leurs activités normatives concernant la définition d'un «socle social mondial» reprenant les principaux éléments d'un régime de protection sociale de base qui comprend les prestations suivantes: des mesures destinées à garantir l'accès aux soins de santé essentiels, notamment à la prévention et au traitement du VIH ainsi qu'à un accompagnement pour les malades du sida, des prestations familiales, un revenu complémentaire pour les pauvres et les chômeurs en âge de travailler et des prestations d'invalidité et de vieillesse.

Sur ce point, le Groupe de travail européen sur la protection sociale et le travail décent dans la coopération au développement est fermement convaincu qu'il est temps de mettre en œuvre le «socle social mondial» proposé par l'OIT et de lui donner une place centrale dans le Pacte mondial pour l'emploi. Le «socle social mondial» est un mécanisme abordable financièrement et fondé sur les droits qui non seulement permet de lutter contre la pauvreté, mais favorise également l'inclusion sociale et la redistribution des richesses.

Nous soutenons pleinement le rapport du Directeur général et nous souhaitons lancer plusieurs appels aux mandants de l'OIT. Premièrement, il faut dégager le consensus nécessaire autour du Pacte mondial pour l'emploi, une réponse à la crise centrée sur le travail décent et qui doit inclure le «socle social mondial». Deuxièmement, l'OIT doit disposer des ressources nécessaires pour aider les pays à élaborer et mettre en œuvre des politiques nationales de protection sociale. Troisièmement, il faut donner à l'OIT le mandat nécessaire pour qu'elle puisse être choisie comme agent d'exécution lorsque le financement de la protection sociale provient d'autres organisations telles que la Banque mondiale.

Enfin, nous souhaiterions rappeler aux gouvernements donateurs que la solidarité n'est pas de la charité. Nous constatons avec inquiétude que différents gouvernements ont réduit considérablement les budgets d'aide au développement et sont revenus sur leurs engagements. Nous aimerions qu'une fois rentrés chez eux, les représentants des gouvernements s'attachent à convaincre les ministres en charge des finances et du développement que, aujourd'hui plus que jamais, les responsables de cette crise doivent se montrer à la hauteur et tenir leurs engagements. Nous pensons que, en tant que communauté internationale, la question n'est pas de savoir ce que l'on peut se permettre de le faire, mais si l'on peut se permettre de ne pas le faire.

Original espagnol: M. BONMATÍ PORTILLO (travailleur, Espagne)

Le Directeur général a raison de nous rappeler que cette crise a été précédée par un processus de mondialisation particulièrement injuste, lequel n'a fait qu'accroître les inégalités sociales que le mouvement syndical international dénonce depuis près de 20 ans.

Le Directeur général a également raison de mettre en exergue les problèmes posés par le capitalisme débridé, l'insuffisance de l'intervention de l'Etat dans la fourniture de biens publics, dans la protection sociale et la dévalorisation du travail qui en découle.

Face à cette crise qui, ne nous leurrons pas, est une crise du système, deux possibilités s'offrent à nous. La première est de tenter de la contourner ou de la surmonter pour revenir, une fois que nous y serons parvenus, aux politiques et valeurs qui l'ont causée, malgré la détresse sociale qu'elle aura laissée dans son sillage, ce qui aurait des conséquences néfastes à tous les égards. La deuxième possibilité qui s'offre à nous est de redynamiser le rôle qu'ont les organismes publics en matière de réglementation et de contrôle des marchés, et de repenser les priorités pour mettre en avant le travail décent, protégé et sûr.

Dans mon pays, à la crise financière est venu s'ajouter l'éclatement de la bulle immobilière, laquelle a occasionné une hausse rapide du chômage. Sur le marché du travail espagnol, caractérisé par de bas salaires et une forte segmentation, un travailleur sur trois est au bénéfice d'un contrat temporaire. Sur ce marché, la facilité du licenciement a permis, en une seule année, de supprimer près de 1 300 000 emplois. Dans ce contexte, dans lequel les licenciements sont devenus le principal outil d'ajustement économique, les propositions de certains milieux d'affaires qui préconisent d'abaisser les coûts du travail sont source des plus vives inquiétudes pour le mouvement syndical espagnol.

Dans le même ordre d'idées, certains s'orientent ou souhaitent s'orienter vers un contrat unique, qui éliminerait tout contrôle judiciaire pour les nouveaux contrats d'embauche, qui entraînerait une diminution des indemnités de licenciement et n'imposerait plus la nécessité d'obtenir une autorisation en cas de licenciement collectif. Ces propositions semblent négliger un fait important, à savoir que notre pays a ratifié la convention (n° 158) sur le licenciement, qui garantit un recours effectif en cas de licenciement injustifié.

Le gouvernement espagnol a dit qu'il n'allait pas réformer les relations du travail sans qu'il y ait accord sur ce point, et nous nous en réjouissons. Après de nombreuses années de déréglementation et d'affaiblissement du rôle de l'Etat dans de nombreuses régions du monde, on assiste désormais au sauvetage des banques par l'Etat, raison pour laquelle ce dernier devrait d'autant plus participer aux efforts de protection des travailleurs touchés par la crise. Si la réglementation des marchés financiers est jugée nécessaire pour éviter à l'avenir une telle crise, la réglementation du marché du travail est, quant à elle, indispensable pour que l'on ne sombre pas dans la barbarie. Nous devons opter pour un travail plus productif et non pour un travail moins coûteux. Nous devons faire en sorte que les abus découlant de la flexibilité interne au sein des entreprises laissent la place à une autre sorte de flexibilité, qui aura été négociée avec les syndicats. Nous devons opter pour de nouvelles politiques d'organisation du travail, pour l'innovation et la formation et non pas pour le licenciement, et nous devons faire en sorte que la sécurité sociale, en tant que droit fondamental, bénéficie à tous les citoyens.

Les deux principaux syndicats majoritaires de l'Espagne ont présenté tout dernièrement une proposition d'accord en faveur de l'emploi et de la protection sociale, dont la teneur, dans une certaine mesure, va dans le sens du rapport du Directeur général. Nous proposons de fortes interventions publiques pour relancer l'économie, pour repenser le fonctionnement du système financier, pour maintenir et créer de nouveaux emplois, pour favoriser la

négociation collective, améliorer la protection sociale, tout particulièrement pour les sans-emploi. Nous proposons également de transformer l'actuel modèle productif que suit l'économie espagnole depuis un certain temps et qui a causé, dans une certaine mesure, la situation de chômage que nous connaissons, par un modèle plus productif, fondé sur des fondements solides et innovants en matière de politique industrielle, énergétique et environnementale, de telle sorte que la formation et la soif de connaissances soient le moteur de notre économie.

En guise de conclusion, je souhaite exprimer l'appui des syndicats espagnols au pacte mondial pour l'emploi de l'OIT. Face à cette crise mondiale, nous ne pouvons qu'opter pour une réponse mondiale, que ce soit pour relancer l'économie, ou surtout pour faire en sorte que l'emploi décent soit à nouveau au cœur des politiques sociales et économiques de nos gouvernements.

Original espagnol: M. RODRÍGUEZ SOLÍS (travailleur, Panama)

Nous, travailleurs du Panama, nous présentons devant cette auguste assemblée essentiellement pour que le monde connaisse les problèmes auxquels nous sommes confrontés à l'heure actuelle, problèmes découlant notamment d'une piètre distribution des richesses dans notre pays et de la crise économique mondiale qui frappe aujourd'hui à notre porte.

Dès le début du XXI^e siècle, la République du Panama a reçu de la part de l'administration américaine du canal de Panama une somme d'environ 30 milliards de dollars en actifs fixes, qui ont été administrés par deux gouvernements différents, et ce de manière peu transparente. Une partie de cette somme, convertie en actifs liquides, n'a pas bénéficié aux quelque 3 300 000 habitants du Panama. La pauvreté extrême avoisine les 11,7 pour cent, le taux de pauvreté à proprement parler atteint 28,6 pour cent selon les chiffres de la CEPAL de 2007, et le chômage, bien qu'il ait considérablement diminué sous l'administration Torrijos Espino, avoisine 8 pour cent; mais le travail informel et le travail indépendant progressent fortement, sachant que ces indicateurs risquent de se détériorer du fait de la crise économique qui n'a pas été causée par les travailleurs mais par les banques et les entreprises. L'augmentation des prix des denrées alimentaires se poursuit et représente un facteur notoire de détérioration des conditions de vie des plus pauvres, facteur qui sape les progrès enregistrés en termes de croissance. Selon la FAO, l'inflation annuelle, calculée pour ces 12 derniers mois, jusqu'au mois de septembre 2008, a avoisiné les 10 pour cent. Quant à l'inflation des prix des denrées alimentaires, elle était de 15,4 pour cent, alors qu'avant ce chiffre atteignait à peine 1 pour cent par an.

La situation est d'autant plus grave en raison des violations constantes des conventions internationales de l'OIT ratifiées par notre pays mais qui sont, en fait, restées lettre morte, puisqu'en vertu de décisions de la Cour suprême de justice du Panama, elles ne sont pas transposées dans la législation tant qu'elles ne font pas l'objet de règlements; de ce fait, les normes et recommandations de l'OIT ne sont pas respectées fidèlement.

Par conséquent, le mouvement syndical panaméen regroupé au sein du Conseil panaméen des travailleurs organisés (CONATO) demande au gouvernement actuel, qui quittera le pouvoir le 30 juin de

cette année, et au nouveau gouvernement de M. Ricardo Martinelli, d'améliorer de manière substantielle les relations entre employeurs et travailleurs, pour que, grâce aux importants bénéfices et plus-values réalisés, la situation socioéconomique des travailleurs, des chômeurs, des paysans et des populations autochtones soit améliorée. En effet, l'enquête sur les ménages réalisée par le service du Contrôleur de la République indique que le salaire moyen réel, entre 2001 et 2007, a diminué de 13 pour cent, malgré l'augmentation de la productivité de plus de 2 pour cent par an au cours de cette même période. Nous autres, travailleurs des secteurs public et privé, exigeons une augmentation générale des salaires et nous nous opposons à la réforme du Code du travail.

L'Etat panaméen et les différents gouvernements qui se sont succédés à sa tête depuis l'invasion des États-Unis en 1989 ont présenté diverses plaintes et requêtes qui ont été tranchées en faveur des travailleurs.

La Fédération nationale des syndicats d'agents publics (FENASEP) a présenté trois plaintes auprès du Comité de la liberté syndicale du BIT. Il s'agit des cas n^{os} 2134, 2342 et 2510 qui allèguent le licenciement par le gouvernement du Panama, pour des raisons politiques, et sans cause réelle et sérieuse, d'une centaine de fonctionnaires publics. Ces fonctionnaires étaient à l'époque dirigeants de quinze organisations syndicales du secteur public.

Le Comité de la liberté syndicale du BIT a recommandé aux gouvernements de M^{me} Mireya Moscoso et M. Martín Torrijos Espino de réintégrer ces travailleurs à leur poste de travail. La loi sur la fonction publique stipule que ces personnes devraient être réintégrées à leur poste dans les mêmes conditions, y compris salariales, et les salaires dus leur soient versés. Cette mesure n'a pas été prise en violation des recommandations de l'OIT.

Il est habituel dans le secteur public au Panama de fixer des contrats à durée limitée, pour des durées souvent longues pouvant aller jusqu'à plusieurs années. Ce type de contrat est assez éloigné de ce qu'il conviendrait de qualifier de travail décent. Le Comité d'application des normes de l'OIT a par conséquent demandé au Panama de revoir ses pratiques et de veiller à ce que les employés bénéficient de garanties au travail, tel que cela figure dans les plaintes que nous avons déposées auprès de l'OIT, où nous dénonçons le non renouvellement des contrats de certaines travailleuses en arrêt maladie ou en congé de maternité, cela en violation des conventions (n^o 3) sur la protection de la maternité, 1919, et la convention (n^o 156) sur les travailleurs ayant des responsabilités familiales, 1981, notamment sur la protection de la maternité et sur la discrimination dans l'emploi.

Récemment, le décret 524 d'octobre 2005 qui régle les statuts des associations a été contesté par le comité de la liberté syndicale pour qu'il soit réformé. Cette demande n'a pas été prise en compte par notre gouvernement.

Enfin, toujours dans le secteur public, des fonctionnaires publics de l'Université du Panama se sont vu refuser l'autorisation de se constituer en syndicat, ceci en violation de la convention (n^o 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948.

De graves violations aux droits des travailleurs ont été enregistrées dans le secteur privé. Notamment, le décès de dizaines de travailleurs dans le

secteur du bâtiment. Dix travailleurs sont morts en cette année dans ce secteur. Mais aussi: l'approbation tacite de conventions collectives par des groupes non syndiqués au sein d'entreprises ayant des syndicats représentatifs, l'arbitrage obligatoire en cas de conflit du travail et de grèves (grève récente organisée par le syndicat de l'entreprise Estrella Azul), l'obligation pour des travailleurs de signer des contrats «en blanc» et sans date, en particulier dans le secteur commercial.

Récemment la Cour suprême de justice a décrété constitutionnelle l'interdiction de la grève dans le canal de Panama, en vertu du traité de neutralité du Canal de Panama et des obligations qui en découlent pour le pays, ainsi que de l'importance du Canal dans les échanges commerciaux internationaux. Nous demandons à l'OIT qu'elle se prononce à ce sujet.

Quant aux requêtes présentées par l'Organisation internationale des employeurs (OIE) et le Conseil national de l'entreprise privée (CONEP), cas n° 1931, qui demandait une réforme du code du travail, sur lequel le comité de la liberté syndicale s'est prononcé de manière favorable pour le maintien des installations et pour la prévention des accidents et le droit des employeurs à entrer dans les installations pendant la grève, nous tenons à souligner que les pratiques répandues chez les employeurs panaméens, qui en cas de grève n'hésitent pas à intervenir de différentes façons, notamment par des moyens illégaux, pour interrompre ces grèves en violation du droit, n'ont pas été prises en compte.

Enfin, il nous faut reconnaître qu'avec le gouvernement de Martín Torrijos Espino, la fonction publique a bénéficié d'une meilleure protection de la liberté syndicale, notamment, la mise en œuvre de carrières professionnelles dans la fonction publique dans 95 pour cent des entités publiques, la reconnaissance d'un salaire minimum identique dans les secteurs public et privé, la reconnaissance du privilège syndical pour au moins quatre dirigeants des syndicats de la fonction publique, ainsi qu'une reconnaissance du droit à la négociation collective pour les fonctionnaires du secteur public, lequel doit-être dûment réglementé.

Original anglais: M. MASTER (travailleur, Bangladesh)

Je tiens à remercier le Directeur général pour son rapport intitulé, *Faire face à la crise mondiale de l'emploi: une reprise centrée sur le travail décent*. L'OIT est mieux placée que quiconque pour donner des lignes directrices sur la manière de sortir de la crise mondiale financière et économique, en favorisant l'emploi et le travail décent.

Nous avons noté avec intérêt l'idée du Pacte mondial pour l'emploi et nous appuyons la place qui est réservée à la justice sociale et à la protection des pauvres et des laissés-pour-compte. Nous aimerions que ce Pacte soit un point de convergence pour la communauté internationale afin de protéger les intérêts des travailleurs face à la crise économique mondiale.

Le Bangladesh est un pays démocratique, très peuplé, qui a été créé en 1971 après la guerre de libération que nous avons menée, sous la bannière du père de la nation, Sheikh Mujibur Rahman. Les dernières élections parlementaires qui se sont déroulées en décembre 2008 ont été saluées sur le plan international et national comme étant des élections libres, justes et impartiales. Le nouveau gouvernement, dirigé par une coalition de 14 partis sous la

houlette de la Première ministre Sheikh Hasina, dirigeante de la ligue Amawi, a pris ses fonctions, en étant doté d'un immense mandat populaire. Le gouvernement s'est engagé à protéger les droits et les intérêts des travailleurs et a déjà annoncé qu'il prendrait des mesures de sécurité sociale en faveur de certains segments de la population active afin de l'aider à faire face aux effets néfastes de la crise.

Le mouvement syndical au Bangladesh remonte au début des années 1920. Il a une longue histoire de luttes et a joué un rôle important pour assurer la protection des travailleurs. Il a largement participé à tous les grands mouvements démocratiques, notamment au Mouvement pour la défense de la langue maternelle en 1952 et à la guerre de libération en 1971.

Les organisations syndicales se sont réunies sous la bannière de différents centres nationaux. Toutefois, les principaux centres nationaux sont réunis dans une instance commune, appelée Sramik Kormochari Oikko Parishad (SKOP). Sur les 8 millions de travailleurs du secteur formel, 1,9 million seulement sont syndiqués.

L'unité du mouvement syndical national, qui est en discussion depuis quelques années, pourrait encourager d'autres syndicats à adhérer à de telles initiatives. En raison d'un déficit de capacités et de difficultés financières, les syndicats ne sont pas en mesure de fournir les services nécessaires à leurs membres. Le processus d'actualisation de la législation du travail aura, espérons-le, un impact positif sur cette situation. Une commission chargée de réformer la législation du travail a été constituée sur une base tripartite, avec des représentants du gouvernement, des travailleurs et des employeurs. Les fédérations syndicales de notre pays ont présenté des recommandations et des propositions pour amender la législation du travail en 2006. Le Conseil consultatif tripartite a été réformé en mars 2009. La Worker's Welfare Foundation a aussi été reconstituée pour améliorer son efficacité.

Un nombre important des travailleurs appartient au secteur informel. En règle générale, ils ne sont pas syndiqués mais parfois ils s'organisent en petits groupes spécifiques, qui ne leur apportent guère d'avantages à long terme. Souvent, ils ne bénéficient pas de la protection de la législation du travail. Dans ce contexte, nous demandons instamment l'établissement d'une commission spéciale sur les salaires pour les travailleurs du secteur informel, l'adoption d'une politique nationale en matière de santé et de sécurité au travail et la constitution d'un comité national sur la santé et la sécurité pour le bien-être des travailleurs du secteur informel.

Le mouvement syndical suit également de près la question du travail des enfants. Les principales industries de l'habillement, de la jute et d'autres secteurs n'emploient pas des enfants, mais des enfants travaillent dans le secteur informel, y compris dans la construction, dans l'agriculture ou dans les fabriques de tabac ou de *biddies*.

Au Bangladesh, nous sommes très préoccupés par les retombées négatives de la crise sur les travailleurs migrants. Il est regrettable de constater que les travailleurs migrants ne sont pas traités correctement par les employeurs dans les nombreux pays d'accueil où ils résident. Nous avons vu des situations où les travailleurs migrants ne reçoivent pas leurs salaires, comme convenu. Dans bien des cas, les avantages secondaires ou d'autres indemnités qui devraient normalement leur être versées ne sont

pas autorisés. Dans le sillage de la crise, un certain nombre de travailleurs migrants ont perdu leur emploi. Le nombre de migrants qui rentrent chez eux s'accroît de jour en jour dans beaucoup de pays en développement. Nous craignons, et non sans raisons, que leur situation se détériore encore dans les prochains jours.

Le travail contractuel ou ponctuel est de plus en plus courant, surtout dans les grandes sociétés multinationales et certains domaines du secteur privé. Ces travailleurs qui sont employés pendant des années par ces sociétés n'ont pas accès aux services médicaux, à un congé de maternité, aux primes, à un système de prévoyance sociale ou à la gratuité de certains services.

Il y a aussi la question du plan de retraite volontaire pour les salariés, auquel la plupart d'entre eux sont tenus d'adhérer. Lorsqu'il y a des postes vacants très bien rémunérés, ce sont des travailleurs contractuels qui sont recrutés. Cela suscite un certain mécontentement sur le lieu du travail, mais à ce jour, aucune solution appropriée n'a été apportée à ce problème. Nous demandons instamment à l'OIT et à son Directeur général d'examiner cette question et d'étudier les moyens qui nous permettraient de régler ce problème d'une manière acceptable et équilibrée.

Depuis sa prise de fonction, le nouveau gouvernement du Bangladesh a établi de bonnes relations avec les travailleurs et nous a assurés qu'il s'emploiera à remédier à certaines de nos revendications et de nos préoccupations légitimes. Nous espérons qu'une coopération pourra s'instaurer avec le gouvernement dans nos efforts collectifs pour promouvoir les droits et principes fondamentaux de l'OIT dans un esprit de tripartisme et de dialogue social.

Au nom des travailleurs du Bangladesh, je peux assurer cette assemblée de notre coopération dans la mise en œuvre des diverses mesures proposées dans le rapport du Directeur général, afin d'instaurer une véritable justice sociale pour tous.

Original espagnol: M. AGUILAR ARCE (travailleur, Costa Rica)

Je suis heureux de l'occasion qui m'est donnée ici d'exprimer notre position sur la teneur du rapport du Directeur général, centrée cette année sur la question de la crise financière spéculative qui s'est répercutée sur l'économie réelle, car cette question nous affecte tous, surtout en Amérique centrale, une région très durement touchée.

Non seulement les organisations syndicales du Costa Rica mais aussi celles de toute la sous-région considèrent que les travailleurs n'ont pas à faire les frais d'une crise qu'ils n'ont pas créée. Nous sommes donc vivement préoccupés par la grave crise qui a commencé dans les pays développés et dont les effets se font maintenant durement sentir dans nos pays.

Nous soulignons que cette crise nous est venue d'ailleurs. Autrefois, il était fréquent que les crises économiques frappent les pays en développement en se manifestant par une très lourde dette extérieure, par une flambée de l'inflation, par des émissions monétaires pléthoriques, par des dépenses publiques faramineuses, par une brusque dévaluation de la monnaie ou par un manque de devises du fait d'une baisse des prix de nos produits d'exportation ou à cause de phénomènes de corruption au niveau gouvernemental.

Mais cette fois-ci l'économie la plus puissante de la planète est paralysée par la mauvaise gestion de son système financier, ce qui a lourdement pénalisé nos exportations ainsi que l'emploi et réduit les envois de fonds de nos travailleurs migrants qui, dans certains de nos pays, contribuent dans une très large mesure à améliorer l'ordinaire des familles.

Il faut dire que dans notre région nous connaissons déjà une crise permanente avant cette crise internationale. Les sociétés de la région de l'Amérique centrale et des Caraïbes ont une longue histoire d'autoritarisme politique et de conflits armés, de sorte que la consolidation de la démocratie en est encore à ses débuts. A ces problèmes politiques s'est ajoutée l'imposition d'un modèle d'ouverture à l'extérieur de manière radicale qui a conduit au démantèlement d'entreprises productives et de certains secteurs de l'économie et à un sérieux retard dans l'édification du marché intérieur, de sorte que certaines régions sont très en retard et dissociées du processus de développement face à la crise actuelle. Aucune économie ne sera viable si elle n'opte pas pour des modèles alternatifs qui conjuguent l'effort nécessaire d'exportation et l'impératif qui consiste à défendre un développement durable, équilibré à l'échelon régional et qui contribue à la cohésion sociale.

Cette crise doit être l'occasion de renforcer le marché intérieur, pour l'Etat de retrouver son rôle régulateur, et aussi de trouver des sources d'énergie alternatives. L'Etat doit jouer le rôle irremplaçable qui est le sien en matière de réglementation. Malheureusement, nous voyons que pendant les périodes de prospérité, de libre-échange, le secteur privé s'est approprié les bénéfices et maintenant, le poids de la crise est rejeté sur la société en ignorant le principe fondamental selon lequel celui qui se conduit bien est récompensé et celui qui viole les accords sociaux est sanctionné.

Pour faire face aux crises – catastrophes économiques, épidémies, conflits politiques ou crises économiques – les sociétés doivent se doter de filets de protection qui permettent d'aider les plus vulnérables. C'est pourquoi, au lieu de réduire les prestations sociales face à la crise actuelle il faut élargir les filets de protection sociale. Pour cela, l'Etat doit adopter une politique budgétaire d'expansion, ce qui jusqu'ici a été limité par les préjugés monétaristes qui ont centré toute l'énergie et les efforts sur le contrôle de l'inflation avec l'augmentation des taux d'intérêt, affectant au passage les investissements et la croissance.

Aujourd'hui, alors que le monde entre en récession, il est urgent que les gouvernements et les employeurs avancent dans le renforcement du marché intérieur en développant avec détermination toutes les infrastructures et toutes les installations qui seront favorables à une intégration du marché intérieur, tout en aidant à sortir la population de la pauvreté dans les régions marginalisées.

Pour relancer l'économie, il faut réduire les taux d'intérêts, faciliter l'octroi de crédits dans les secteurs productifs en utilisant les dépôts accumulés dans les banques, et que les gouvernements soutiennent les crédits à la population.

Il ne faut en aucun cas permettre les licenciements de travailleurs, car cela ne fera qu'affaiblir davantage la demande et nous conduira fatalement à une véritable spirale de la récession, du chômage et de la crise. Il faut pour cela que les instituts de formation professionnelle élargissent leur offre de qualifi-

cations pour les jeunes travailleurs, intègrent les chômeurs dans leur programme et garantissent l'adéquation de la formation aux besoins de la reconversion technologique. Ce serait là une solution équitable et viable.

Le modèle de développement mis en œuvre jusqu'ici n'a fait qu'encourager le gaspillage des ressources naturelles, le consumérisme, la surexploitation des ressources non renouvelables, et il a aussi surtout permis que la spéculation l'emporte sur l'activité productive.

Face à cette crise, les solutions proposées doivent inclure la sauvegarde du logement pour la population, la préservation de la santé et l'éducation, en évitant surtout que le fossé ne se creuse encore entre les riches et les pauvres. Nous saluons la proposition de Pacte mondial pour l'emploi, nous la faisons nôtre et nous l'appuyons. Le dialogue social est nécessaire à la concertation sur les politiques publiques dans le domaine social et économique, qu'il s'agisse de la santé, de l'éducation, du logement ou de la politique macro-économique, comme la fixation des taux d'intérêt qui jusqu'ici a été l'apanage des gouvernements sans consultation aucune avec les autres acteurs du dialogue social.

Or les travailleurs sont des citoyens à part entière qui doivent participer à l'adoption de telles mesures. On ne pourra pas venir à bout de cette crise sans flexibilité. Il faut adopter des lois adaptées à la situation dans le domaine du travail. On ne sortira pas non plus de cette conjoncture si l'alliance entre les gouvernements et les chefs d'entreprise se traduit par une réduction des revenus des travailleurs, ce qui ne fera qu'exacerber le problème.

Les travailleurs peuvent largement contribuer à la recherche de solutions appropriées. Ce sont des protagonistes de premier plan pour affronter la crise. C'est à tous qu'il revient de rechercher la juste solution pour sortir de la crise.

Pour les travailleurs, le dialogue social est l'instrument normal pour la recherche d'un consensus entre les gouvernements, les travailleurs et les employeurs, mais pour que cela soit efficace il faut d'abord que soit reconnue la légitimité de toutes les parties.

Original anglais: M^{me} OPECHOWSKA (employeuse, Pologne)

Au nom des employeurs polonais, je tiens à remercier le Directeur général pour son rapport *Faire face à la crise mondiale: Une reprise centrée sur le travail décent*, dont nous apprécions tout particulièrement la première partie.

Ce rapport porte essentiellement sur l'impact de la crise économique et financière actuelle sur le monde du travail. Document de référence pour le débat en plénière, il offre de précieux points de repère au Comité plénier qui sera chargé d'étudier la crise et de faire connaître les réponses élaborées par l'OIT.

Le Directeur général fait part dans ce rapport de ses motifs d'inquiétude: les pertes d'emplois, qui touchent des millions d'hommes et de femmes, la progression du chômage, les faillites d'entreprises. Toutefois, le rapport définit également des enjeux et stratégies liés au Pacte mondial pour l'emploi, qui est une sorte de parade à la crise axée sur le travail décent. Au cœur du problème se loge en effet cet impératif: il faut trouver des solutions appropriées pour résoudre la crise de l'emploi. Nous sommes convaincus que les résultats des travaux du Comité

plénier sur les réponses à la crise joueront à cet égard un rôle décisif.

Nous nous rallions au point de vue du Directeur général, qui considère que le Pacte mondial pour l'emploi pourrait servir de cadre aux initiatives élaborées par les gouvernements pour sortir de la crise, et constituer un catalogue des initiatives et des propositions destinées à aider les travailleurs et les entreprises à ouvrir la voie à une reprise et à une croissance durables.

Il importe – nous insistons sur ce point – que les entreprises soient les principaux bénéficiaires des mesures de relance. Pour sauver les emplois, il faut sauver les entreprises; pour créer des emplois, il faut mettre en place les conditions qui inciteront les entreprises à le faire.

Cette première décennie du XXI^e siècle, jusque-là marquée par une croissance relativement soutenue, semble devoir se clore sur fond de récession économique, d'instabilité et de crise de l'emploi. Il nous semble que la notion de travail décent, directement issue des valeurs et des principes de l'OIT, reste l'objectif politique majeur: seul effet le travail décent peut permettre de maintenir une croissance économique soutenue et garantir le bon fonctionnement de nos sociétés.

Comme le Directeur général, nous sommes convaincus que l'OIT peut jouer un rôle crucial dans la période qui suivra la crise et faire en sorte qu'au cours de ce siècle la mondialisation de l'économie se poursuive de manière plus équitable et réponde aux impératifs de la durabilité du point de vue économique, social et environnemental.

En lien avec le rapport, je tiens à signaler avec satisfaction que la Pologne pourrait bien enregistrer une croissance économique modeste cette année. Pour le premier semestre 2009, le PIB atteint quasiment 1 pour cent. La situation sur le plan des suppressions d'emplois est plus inquiétante. Toujours pour le premier trimestre 2009, le taux de chômage est de 10,8 pour cent. Il devrait atteindre 13 pour cent d'ici la fin de 2009. Pour limiter autant que possible les conséquences de la crise, il faut certainement faire en sorte que les salariés conservent leur emploi et ne viennent pas gonfler les rangs des chômeurs. Toutes les solutions reposant sur l'aménagement du temps de travail qui resteraient sans effet sur le niveau d'emploi doivent être envisagées.

Pendant le quatrième trimestre 2008, les organisations d'employeurs et les principaux syndicats polonais ont ouvert le dialogue de leur propre chef en vue de définir les moyens de limiter l'impact de la crise sur l'économie et les travailleurs. Après plusieurs mois de négociation, la commission tripartite – car le gouvernement était lui aussi représenté – est parvenue à un accord sur un certain nombre de mesures clés: réorientation des rémunérations et des prestations sociales vers les plus pauvres, introduction d'un mécanisme permanent pour le relèvement des salaires minimums, introduction d'un système de comptes «temps de travail» individuels (étalés sur une période pouvant atteindre 12 mois), subvention à la création d'emplois, promotion de la formation professionnelle comme solution de remplacement par rapport aux interruptions provisoires de production et aux licenciements massifs, accélération des amortissements, mesures en faveur de l'accès des entrepreneurs au crédit et, enfin, recours aux fonds structurels européens en vue de promouvoir l'investissement visant les infrastructures, la

formation professionnelle et le renforcement des compétences.

Devant le succès rencontré, nous souhaitons que les syndicats deviennent dans les années à venir des partenaires fiables, qui pourront examiner avec nous et avec le gouvernement les différents points de vue en présence dans l'idée de mettre en lumière des solutions convenant à toutes les parties. Depuis la transformation du système politique, le dialogue n'est plus seulement l'objectif de la jeune démocratie polonaise mais aussi une nécessité. Nous savons tous qu'il serait vain de tenter de résoudre les grands problèmes économiques, sociaux et politiques sans recourir au dialogue social.

Je me permets de souligner pour conclure que, malgré une situation économique difficile, nous sommes convaincus que la perception avisée de l'OIT, qui fait fond sur ses 90 années d'expérience, peut déboucher sur l'instauration de conditions propices au développement durable et à l'obtention d'un compromis tenant compte des risques économiques et de la crise de croissance actuelle. Les employeurs polonais entendent défendre ces valeurs en participant aux instances de dialogue à l'échelon international, national et sectoriel.

(M. Palma Caicedo prend place au fauteuil présidentiel.)

Original anglais: M^{me} BURROW (travailleuse, Australie)

Je commencerai par parler de mon pays, l'Australie.

Le 1^{er} juillet, la loi pour un travail équitable (*Fair Work Act*) entrera en vigueur. Elle rétablit un filet de sécurité décent pour tous les travailleurs australiens. Elle interdit de nouveau les licenciements déloyaux, place la négociation collective au centre des relations professionnelles et restaure les pouvoirs d'une instance arbitrale indépendante en matière de relations professionnelles (*Fair Work Australia*). Le 1^{er} juillet marque une journée historique et celle de droits réels pour les travailleurs australiens à la liberté d'association, à la représentation et à la négociation collective. Tout cela découle directement de la détermination des travailleurs en Australie qui ont fait campagne et recouru au vote pour restaurer la dignité et les droits au travail.

Par ailleurs, après 30 ans de campagne pour le congé de maternité universel et payé, la législation garantira, à partir du 1^{er} janvier 2011, 18 semaines de congé de maternité payé à toutes les femmes. Cela s'ajoute aux prestations déjà obtenues par la négociation et au droit à deux ans de congé sans solde. Nous remercions toutes les femmes de syndicats qui, partout dans le monde, ont appuyé cette campagne de solidarité avec les syndicats australiens.

Toutefois, nous avons encore à faire pour éliminer l'héritage anti-travailleurs du gouvernement précédent. Défi immédiat: adopter des lois sur la sécurité et la santé au travail aussi rigoureuses que possible, et abolir tout un ensemble de facultés coercitives qui ne garantissent guère aux travailleurs de la construction que des droits élémentaires.

J'espère, l'année prochaine, faire état de progrès dans ces domaines.

La récession mondiale est vraiment aux portes de l'Australie et se conjugue avec les problèmes liés au changement climatique.

La crise financière mondiale, entraînée par l'extraordinaire cupidité des entreprises, est mainte-

nant une cruelle crise de l'emploi qui touche de très nombreux travailleurs partout dans le monde.

La crise financière mondiale est une tragédie, en fait une parodie. Jamais il n'aurait dû être possible qu'elle se produise. Et elle ne doit jamais se reproduire.

Nous agissons tous pour protéger et stimuler l'emploi, et aider les personnes licenciées. Cette crise est une calamité pour les 50 millions, voire plus, de travailleurs qui perdront leur emploi, et qui rejoignent ceux qui sont déjà incapables d'en trouver un. Il est difficile de supporter que 200 autres millions de personnes seront réduits à l'extrême pauvreté, et s'ajouteront au 1,4 milliard de personnes qui essaient désespérément de vivre avec moins de 2 dollars par jour.

A l'évidence, la colère grandit dans le monde.

On peut le comprendre car ils sont de plus en plus nombreux à se rendre compte que leur emploi, leur maison, la valeur de leur fonds de pension ont été emportés par une crise due à la cupidité et à l'incompétence du secteur financier.

Le message est fort et très clair pour notre gouvernement, pour les dirigeants du G20, pour toutes les organisations multilatérales. On ne peut pas continuer comme si rien ne s'était passé.

Il faut en finir avec les marchés financiers incontrôlés, la supercherie qu'est l'autorégulation, la cupidité et la stupidité de nos banquiers et des entreprises qui tirent des profits pharamineux d'un endettement sans limite.

Le gouvernement doit jouer tout son rôle dans les domaines suivants: réforme des réglementations, conditions de prêts et pratiques bancaires responsables, services publics, investissement dans les infrastructures et l'emploi, sécurité de l'emploi et, bien entendu, fixation d'un salaire minimum, globalement, car il est nécessaire pour vivre, et droits des travailleurs.

Le réchauffement climatique découle, bien sûr, du développement économique effréné qui nous a conduit tête baissée vers une catastrophe environnementale. Nous savons qu'il s'agit-là du défi politique de notre époque. Nous demandons à nos gouvernements de parvenir à un accord général et mondial à Copenhague en décembre. Les syndicats du monde entier seront présents et vigilants.

Notre société, notre environnement et l'économie sont des éléments intégrés et inséparables de tout programme durable de lutte contre la crise économique ou climatique. Les syndicats entrevoient clairement un monde meilleur au sortir de cette double crise. Non seulement l'emploi sera la première des priorités, mais il s'agira en plus d'emplois de qualité et décents, assortis d'une protection sociale et d'une sécurité du revenu au moyen d'un salaire minimum.

Nous sommes donc heureux de participer aux négociations de ce Pacte mondial pour l'emploi historique qui conduira tous les pays et notre système multilatéral sur la voie d'une reprise économique et d'un avenir plus juste, dans un monde où les émissions de carbone seront réduites.

En conclusion, j'ai l'honneur de vous informer que les partenaires sociaux, employeurs et travailleurs, d'Australie se félicitent de l'accord conclu par l'OIT et le gouvernement australien, qui assurera un appui financier pour le travail décent dans notre région.

La région Asie-Pacifique est très importante pour nous et l'aide financière et technique contribuera

sensiblement, nous l'espérons, à œuvrer de façon tripartite, avec le concours du BIT, pour apporter une aide dans le cadre de projets concrets – entre autres, programme d'amélioration des emplois, élaboration de législations du travail, plan de croissance pour le Pacifique, emplois verts, et développement des capacités.

Le monde doit être autre après la crise et nous devons tous prendre nos responsabilités pour y parvenir.

Original anglais: M. VAN LEEUWEN (représentant, Internationale de l'éducation)

Nous nous réunissons à un moment où la folie de quelques-uns a remis en cause le bien-être de tous. Les institutions financières qui paraissaient solides s'avèrent avoir des pieds d'argile. Les contribuables doivent régler l'ardoise et cela vaudra pour toute une génération.

L'OIT avait mis en garde contre une mondialisation sans réglementation et insisté sur la dimension sociale nécessaire et sur la nécessité de créer du travail décent pour tous. Les mises en garde des syndicats, de l'OIT et d'autres avaient été ignorées.

L'Internationale de l'éducation se félicite de l'appel du G27 à l'OIT lui demandant de surveiller les performances de chaque pays en termes d'emploi tout comme le FMI surveille les performances économiques. Cet appel est un véritable défi, et l'OIT devrait bénéficier des ressources et de l'appui politique nécessaires pour exercer cette tâche, de la part des gouvernements, des syndicats et des employeurs. L'emploi et le travail décent afin de relancer la demande, voilà la clé de la reprise économique.

La reprise économique requiert également la réaffirmation de nos valeurs fondamentales, le droit des travailleurs à s'organiser, à être représentés par des syndicats indépendants, à construire un avenir décent pour eux-mêmes et leur famille.

L'éducation est au centre de ces efforts, des efforts déployés par les hommes et les femmes partout dans le monde afin de construire leur avenir. Avant la crise, nous savions que la formation professionnelle, l'éducation étaient particulièrement importantes. Je pense qu'elles sont plus importantes encore aujourd'hui et elles le seront demain. Il faut plus que jamais investir dans les ressources humaines. Alors que les entreprises se restructurent en licenciant des travailleurs, les travailleurs devraient améliorer leurs compétences.

L'enseignement supérieur et la recherche sont durement touchés alors que les financements privés se réduisent. C'est aux gouvernements de trouver les ressources nécessaires pour préserver l'innovation. L'enseignement primaire et secondaire va subir une baisse de son financement avec la diminution des recettes publiques. Il est cependant hors de question d'accepter de sacrifier la formation des jeunes. Je dois dire que nous sommes également préoccupés par la réduction de l'aide au développement dont bénéficiaient les pays en développement et qui remet en cause les objectifs du Millénaire, en particulier l'éducation pour tous.

Demain, nous fêterons la Journée mondiale contre le travail des enfants. Des progrès considérables ont été effectués pour l'élimination des pires formes de travail des enfants. Des millions d'enfants vont à l'école maintenant mais il existe encore trop de pays dans lesquels le travail forcé des enfants est un phénomène socialement admis: en Asie centrale où les

enfants sont obligés de quitter l'école et de faire la récolte du coton, en Asie du Sud, en Afrique où les enfants travaillent dans les usines et dans les rues, alors que dans des maisons à travers le monde, des filles sont astreintes au travail domestique.

Toutes les organisations d'enseignants membres de l'Internationale de l'éducation sont totalement engagées dans leur mission de garder les enfants à l'école et de ne pas permettre qu'ils en sortent pour travailler.

Nous sommes particulièrement concernés par l'augmentation partout du chômage parmi les jeunes adultes, phénomène auquel s'ajoutent les effets de l'immigration passée et actuelle. En temps de crise, cette situation est un mélange extrêmement instable, proche de l'explosion.

C'est pour cela que le mandat de l'OIT de construire la paix à travers la justice sociale prend une grande importance. La cohésion sociale se réduit à l'extrême. Les conséquences d'un effondrement économique plus large sont imprévisibles mais ils pourraient être dévastateurs.

L'éducation joue un rôle particulièrement important en période de relance et de reconstruction. L'éducation est une partie de la solution. Nous nous devons donc d'investir dans les personnes qui travaillent dans le secteur de la formation et de l'éducation.

Depuis trois décennies, les comités d'experts de l'OIT et de l'UNESCO sur les recommandations à faire aux enseignants ont fait part d'une détérioration des conditions de travail des enseignants. Le moment est venu d'investir plus dans ce domaine pour que l'éducation soit une éducation de qualité.

Nous nous félicitons de la contribution de l'OIT au travail mené actuellement pour l'élaboration d'un ensemble de bonnes pratiques dans notre profession. Nous nous félicitons également du forum de dialogue de l'OIT sur la formation professionnelle.

Permettez-moi de vous rappeler que la plupart des enseignants sont des femmes et nos débats sur l'égalité hommes/femmes sont particulièrement importants pour promouvoir une société plus équitable. L'étude de l'OIT sur l'éducation préscolaire traitera des conditions de travail dans un secteur où l'égalité hommes/femmes est très importante.

Pour conclure, je dirais qu'il existe encore beaucoup de pays dans le monde où les valeurs de notre Organisation sont violées. Le droit de se syndiquer sans être menacé doit être un droit fondamental dans tous les pays aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé.

C'est la raison pour laquelle l'Internationale de l'éducation appuie la loi sur le libre choix de l'emploi aux États-Unis qui protège les travailleurs américains et constitue un message fort à l'intention des employeurs partout dans le monde indiquant que les violations du droit des travailleurs ne sont plus acceptables au XXI^e siècle.

Un grand nombre de cas est soumis au Comité de la liberté syndicale. Dans beaucoup de pays les dirigeants syndicaux continuent de payer le prix fort pour défendre les intérêts des travailleurs. Trop c'est trop. Plus que jamais il est temps de relancer nos économies dévastées et de reconstruire des vies qui ont été brisées et ce, grâce à la justice sociale.

Original espagnol: Le PRÉSIDENT

Avant de lever la séance, je donne la parole à la délégation qui a demandé à exercer son droit de ré-

ponse. J'invite M. Bustillos Aramayo, le délégué des employeurs de Bolivie, à exercer son droit de réponse à la déclaration de M. Chipana Callizaya, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Prévoyance sociale de la Bolivie.

Original espagnol: M. BUSTILLOS ARAMAYO (employeur, Bolivie)

M. le Président, je vous remercie de cette opportunité d'exercer ce droit de réponse pour exprimer la position des employeurs de mon pays, que je représente.

Je suis convaincu que les changements structurels que nous avons connus et qui se poursuivent dans mon pays, la Bolivie, peuvent susciter une réaction tout à fait positive de la part de tout le secteur des entreprises privées en Bolivie.

Il s'agit bien sûr de se prévaloir d'une vision de complémentarité face à ces changements. Evidemment, cet aspect doit être lié à l'accent mis sur une approche d'inclusion authentique de la part du gouvernement bolivien pour que, grâce au tripartisme impulsé par l'OIT et à la mise en œuvre d'un dialogue social effectif, nous puissions, nous les trois acteurs, contribuer à trouver les mesures les plus efficaces en faveur des conditions pour le travail décent et digne comme nous le concevons dans notre pays.

Incontestablement et comme l'a rappelé l'OIT dans ses résolutions de la 97^e session de la Conférence internationale du travail, ce processus doit se poursuivre, en garantissant la durabilité des entreprises afin d'obtenir le maintien et la création de nouvelles sources de travail.

Nous nous sommes prévalus de ces concepts et nous souhaitons les mettre en pratique afin de contribuer de façon constructive et participative au processus actuel.

C'est pourquoi, la Confédération des chefs d'entreprises privées de Bolivie, que j'ai l'honneur de représenter ici, a proposé à notre gouvernement, lors de son précédent mandat, un agenda économique s'articulant en 21 points afin qu'il les examine et les mette en œuvre. Malheureusement, nous n'avons, à ce jour, toujours par reçu de réponse de la part du gouvernement bolivien.

Nous attribuons une grande importance à cet agenda et au fait qu'il soit pris en considération afin de pallier les effets dévastateurs de la crise économique mondiale qui vont se ressentir dans mon pays. L'attitude du gouvernement montre que sa priorité absolue porte sur l'agenda politique plutôt que sur l'agenda économique et social, et ce non pas uniquement par l'octroi de primes ou de subventions qui ne sont pas viables dans le temps, mais également en essayant de réguler les conditions de notre marché par l'adoption de décrets suprêmes et avec une optique purement électoraliste.

Même en l'absence de réponse de la part du gouvernement, nous travaillons selon une approche générale tripartite de toute la problématique et avançons peu à peu vers la mise en œuvre d'un dialogue social ouvert. C'est une approche que nous défendons dans des secteurs vitaux de l'économie de notre pays, tels que la construction, que je représente et qui est un grand pourvoyeur d'emplois. Ce secteur a vu la conclusion d'un accord tripartite sectoriel historique, signé par les hauts représentants de la Confédération bolivienne des travailleurs de la construction et de la Chambre bolivienne de la construction ainsi que par M. Calixto Chipana, ministre du Travail et aujourd'hui membre de notre délégation devant cette auguste assemblée.

La conclusion de cet accord inspire la conclusion d'autres accords similaires dans plusieurs secteurs économiques, dont nous espérons qu'ils seront consolidés par un accord général entre la Centrale ouvrière bolivienne, la Confédération des chefs d'entreprises privées de la Bolivie et le gouvernement bolivien.

Ainsi, le patronat bolivien a l'intention d'apporter sa contribution à cette nouvelle période de changements, dans laquelle il ne faut pas déterrer les idéologies du siècle passé, ni diaboliser les idéologies actuelles. Au contraire, nous devons être capables de travailler ensemble en vue de créer des solutions nouvelles et instaurer, de façon *conjointe* – j'insiste là-dessus –, les meilleures conditions pour la nouvelle société mondiale à laquelle nous avons tous le droit de rêver.

(La séance est levée à 18 h 50.)

TABLE DES MATIÈRES

Page

Septième séance

Rapports du Président du Conseil d'administration et du Directeur général: discussion (<i>suite</i>).....	1
---	---

Huitième séance

Rapports du Président du Conseil d'administration et du Directeur général: discussion (<i>suite</i>).....	23
---	----